



# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

2017/2018

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>Page 3</b>
<b>I Évolution et structure de la population</b>	<b>Page 9</b>
<b>II Familles et ménages</b>	<b>Page 14</b>
<b>III Petite enfance</b>	<b>Page 20</b>
<b>IV Enfance et jeunesse</b>	<b>Page 26</b>
<b>V Personnes âgées</b>	<b>Page 31</b>
<b>VI Santé et handicap</b>	<b>Page 38</b>
<b>VII Niveau de vie et pauvreté</b>	<b>Page 52</b>
<b>VIII Chômage emploi et précarité</b>	<b>Page 61</b>
<b>IX Formation</b>	<b>Page 76</b>
<b>X Habitat et logement</b>	<b>Page 80</b>
<b>Annexe</b>	<b>Page 91</b>

# INTRODUCTION

## **1 - La démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**

Conformément à l'article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles modifié par le décret du 21 juin 2016, « *les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort. L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. [...] L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget.*»

Démarche d'observation et de veille sociale, l'ABS constitue un outil de compréhension des spécificités du territoire en matière démographique, sociale et économique, de ses enjeux présents et de ses évolutions. Elle aboutit à la production d'un document ressource, accessible à tous. L'ABS doit ainsi permettre à la Ville d'établir la feuille de route de son intervention en matière d'action sociale. Elle repose donc sur un enjeu essentiel : la capacité à avoir un impact politique et opérationnel à travers une dimension partenariale forte.

L'ABS se veut ainsi un outil pour :

- Fonder l'action sociale sur une réflexion,
- Enrichir le capital connaissance et savoir faire : comprendre les dynamiques intra et intercommunales,
- S'inscrire dans un processus continu : comprendre et évaluer les besoins de la population aux moments clefs de la vie de la collectivité,
- Mettre en adéquation les actions aux besoins des publics,
- Proposer un outil d'aide à la décision des élus.

## **2 - L'ABS 2017/2018 : une analyse généraliste qui s'articule autour de 10 axes**

- I** Évolution et structure de la population
- II** Familles et ménages
- III** Petite enfance
- IV** Enfance et jeunesse
- V** Personnes âgées
- VI** Santé et handicap
- VII** Niveau de vie et pauvreté
- VIII** Chômage emploi et précarité
- IX** Formation
- X** Habitat et logement

## **3 - La méthodologie**

### **3-1 Recueil et ordonnancement des données statistiques**

- Données de contexte : recensements 2009 et 2014 de INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Les données du recensement de la population sont celles disponibles au moment de la finalisation de l'ABS. Ce sont les données millésimées 2014 (RP 2014). Avec la nouvelle méthode de recensement, elles résultent du traitement statistique des données recueillies par sondage sur 5 années d'enquête, entre 2012 et 2016. Les évolutions sont calculées par rapport aux données millésimées 2009 (RP 2009) sur les 5 années d'enquêtes de 2008 à 2012.

- Données administratives des partenaires institutionnels et autres acteurs locaux: Département, Mission Locale, etc.

### **3-2 Rapports et études**

L'ABS s'appuie également sur des données issues de rapports et d'études :

- Plan local d'Urbanisme de Pont de Claix, Septembre 2016 ,
- Regards Croisés de l'Obsy « La santé des habitants de la Métropole grenobloise » Juillet 2015,
- « Rapport d'Évaluation de la politique communale en direction des personnes âgées », 2016,
- « Diagnostic jeunesse » octobre 2018,
- « Commission d'évaluation de la DSP », février 2018.

### **3-3 Les tableaux de bords internes**

Bilans, indicateurs d'activité, etc... dans les différents services lorsque cela est nécessaire et pertinent.

### **3-4 L'analyse infra-communale**

L'analyse infra-communale se fera au niveau des IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique ) de l'INSEE.

#### **L'INSEE distingue trois types d'IRIS**

Les IRIS d'habitat : leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).

Les IRIS d'activité : ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente.

Les IRIS divers : il s'agit de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts...).

La commune de Pont de Claix est divisée en 7 IRIS (6 habitat et 1 activité).

### Les 6 IRIS d'habitat sont

- Grand Galet : 2166 habitants<sup>1</sup>
- Villancourt : 2016 habitants
- Îles de Mars-Olympiades : 2371 habitants
- Arc en Ciel : 1811 habitants
- Zone d'Activité les Îles : 29 habitants
- Bourg : 2531 habitants

L'IRIS activité est celui de la Plateforme Chimique qui ne compte aucun habitant.

Pour une analyse statistique plus pertinente et afin d'avoir des territoires cohérents, il est préférable d'avoir 5 découpages infra-communaux:

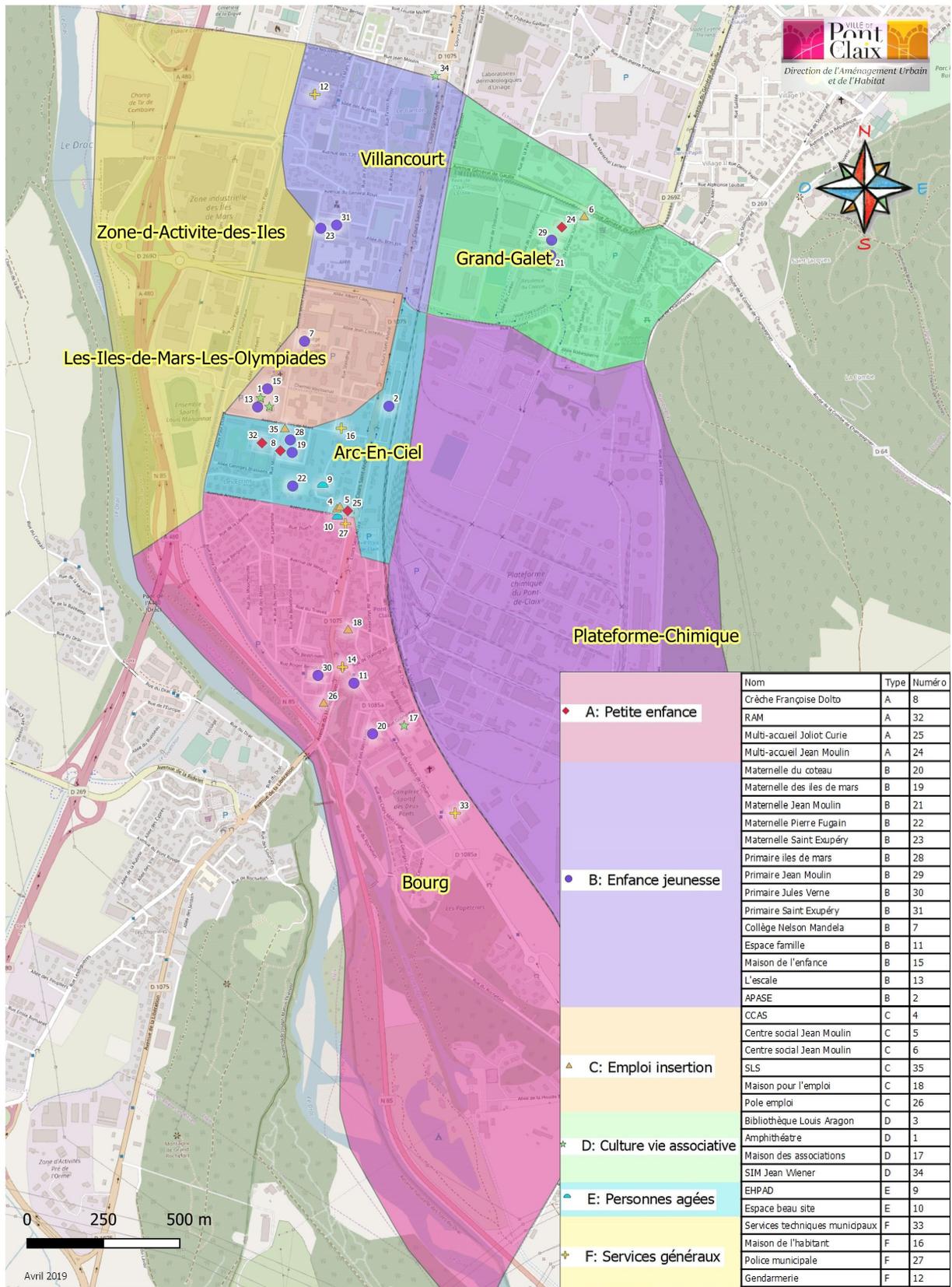
- Grand Galet,
- Villancourt,
- Îles de Mars Olympiades (IDMO),
- Arc en Ciel,
- Bourg.

L'IRIS activité et la Zone d'Activité les Îles ont donc été enlevés de l'analyse.

Les données INSEE à l'échelle d'un IRIS ne sont pas destinées à être analysées comme telles, les valeurs absolues et pourcentages à cette échelle sont arrondis et doivent être prises avec précaution. Elles sont en revanche pertinentes dans le cadre de comparaisons pour positionner les quartiers les uns par rapport aux autres.

---

<sup>1</sup> Nombre d'habitants en 2014



### 3-5 Les comparaisons territoriales

Afin de mettre en perspective l'analyse des données, lorsque cela est possible, des comparaisons territoriales seront effectuées au niveau national (pour les données générales), départemental, intercommunal (territoire de Grenoble Alpes Métropole) et communal.

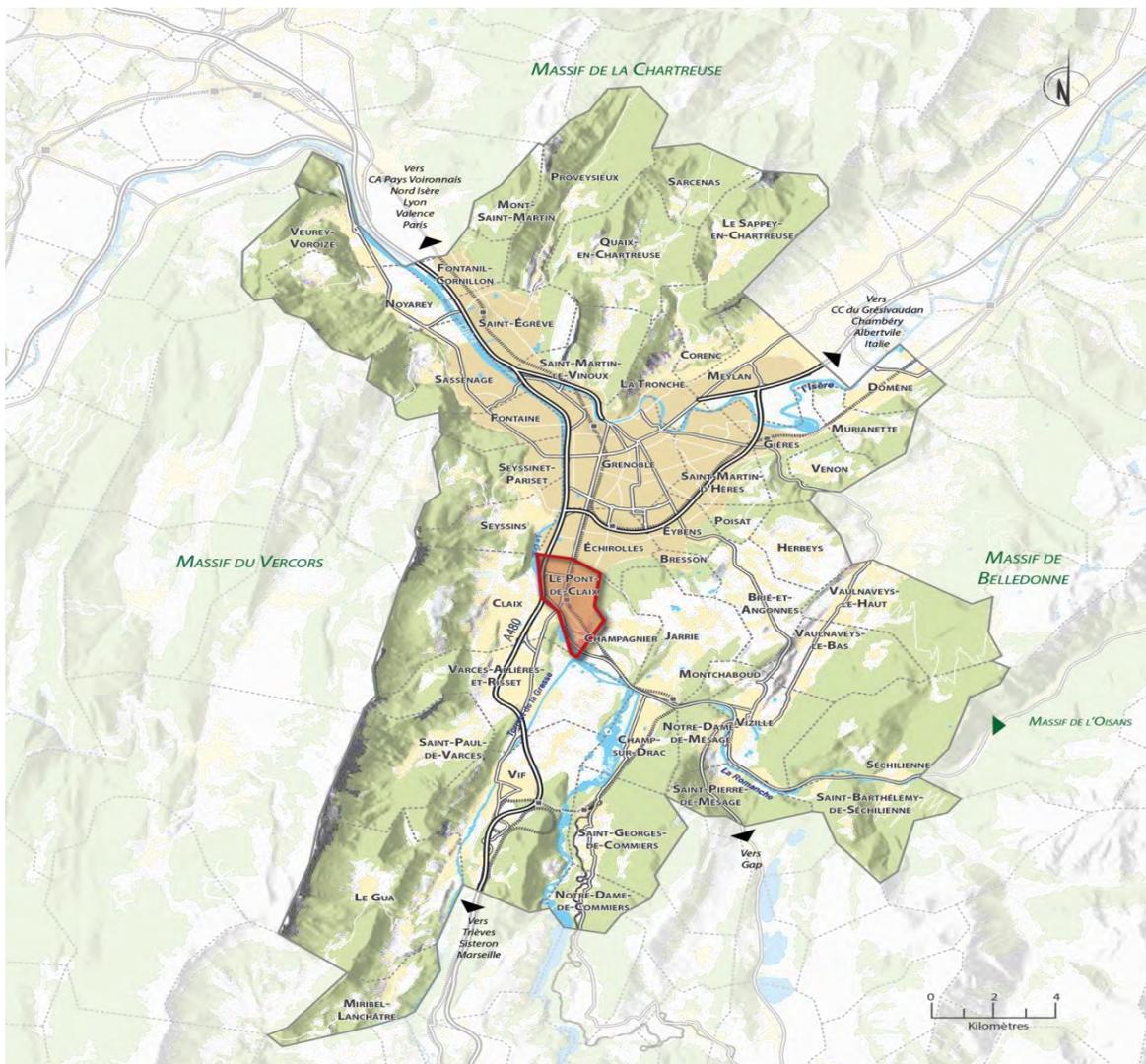
Pour le niveau communal, il est apparu pertinent de comparer la commune de Pont de Claix aux communes suivantes :

- Échirolles, du fait de sa proximité géographique entraînant des "fuites" de population sur certains services,
- Eybens, du fait de son nombre d'habitants relativement similaire à Pont de Claix,
- Fontaine, et Saint Martin d'Hères (SMH) du fait de caractéristiques socio-économiques relativement comparables à Pont de Claix.

### 4 - Présentation du territoire

Situation géographique de Pont de Claix au sein de la Métropole grenobloise (METRO)

Source : Plan Local d'Urbanisme



La ville de Pont de Claix qui s'étend sur 5,6 km<sup>2</sup> occupe une localisation stratégique à l'articulation entre le coeur dense de la Métropole grenobloise et les territoires du Sud de la Métropole (le vizillois et le canton de Vif) et du Sud de l'Isère (le Trièves, l'Oisans et la Matheysine). Les communes limitrophes à la ville sont Échirolles au Nord, Claix à l'Ouest, Champagnier à l'Est et Varcis Allières et Risset au Sud.

Les besoins d'échanges des territoires et la position de porte d'entrée Sud de Grenoble sont véritablement à l'origine du développement de Pont de Claix. Depuis la création emblématique du pont Lesdiguières, en passant par la réalisation du cours Saint André, des voies royales, de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée et du canal de la Romanche, l'attractivité de la commune pour l'implantation d'industries et l'accueil des populations ouvrières s'est vérifiée tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle.

L'urbanisation s'est concentrée autour de ces axes, inscrivant aujourd'hui Pont de Claix en limite Sud du coeur dense de l'agglomération grenobloise.

Avec le développement de l'industrie papetière (en lien avec les centrales hydroélectriques du Drac et de la Romanche), faisant du site des Papeteries le berceau de la commune, puis le développement de l'industrie chimique en complémentarité avec le site de Jarrie (vallée de la chimie) et la création de la Plateforme Chimique, les rapports plus qu'étroits entre la ville et l'industrie ont été fondateurs.

Aujourd'hui, la Plateforme Chimique recouvre à elle seule un tiers de la superficie à l'Est de la commune et met en évidence le fort déséquilibre de peuplement avec environ 3 000 habitants à l'Est du cours Saint André et environ 8 000 à l'Ouest, isolant notamment le quartier Grand Galet (situé au Nord-Est) du reste de la commune.

Après les catastrophes de SEVESO en Italie (1976) et d'AZF à Toulouse (2001), la France a connu une évolution de son cadre législatif dans la prise en compte du risque technologique. Les rapports entre la ville et l'industrie sont reconsidérés, afin de réduire le risque pour les populations, en adaptant la réglementation de l'urbanisme et en faisant évoluer les process de production.

Créé par la loi du 30 juillet 2003, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) contribue à définir une stratégie de maîtrise des risques sur les territoires accueillant des sites industriels potentiellement dangereux.

Cette évolution a eu pour conséquence de stopper le développement urbain de Pont de Claix depuis environ une vingtaine d'années. Le nouveau PPRT, présenté en réunion publique le 3 juillet 2017, ouvre enfin des perspectives de développement urbain sur l'ensemble du territoire de la commune et ses alentours.

Ainsi, à compter de 2019, la ville de Pont de Claix sera au cœur de plusieurs transformations urbaines :

- Une extension de 950 mètres de la ligne A du tramway en direction du cours Saint André,
- La construction de 1500 logements (inclus dans la ZAC « Les Minotiers » regroupant un ensemble de logements, de commerces et d'entreprises du tertiaire),
- La création d'un planétarium,
- La construction d'un pôle d'échange multimodal.

Ceci permettra de faire émerger une nouvelle centralité au Nord de la commune.

La ville souhaite à la fois renforcer le positionnement et le rôle de Pont de Claix comme pôle d'attractivité au Sud de la Métropole et répondre à la demande croissante par une offre de logements abordable et diversifiée en poursuivant des objectifs de mixité sociale.

# I - ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

En 2014, la population de Pont de Claix s'établit à 10 924 habitants, soit 2,46 % de la population de la Métropole grenobloise<sup>2</sup>.

## 1 - Une population en léger vieillissement

### 1-1 Évolution des principales tranches d'âges

Part des principales tranches d'âge  
dans la population totale en 2009 et 2014

	2009		2014	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>0 à 29 ans</b>	4740	41,5	4416	40,4
<b>30 à 59 ans</b>	5414	39,6	4231	38,7
<b>60 ou plus</b>	2162	18,9	2277	20,8

Source : INSEE RP 2009 et 2014

Nous observons une **relative stabilité de la part des différentes tranches d'âge avec un léger vieillissement de la population**. En effet, entre 2009 et 2014 la part des 60 ans ou plus passent de 18,9% à 20,8% de la population<sup>3</sup>.

Ce phénomène de **vieillissement de la population, bien que moins prononcé sur Pont de Claix, concerne l'ensemble du territoire français** : la part des français de 60 ans et plus passe ainsi de 22,5% en 2009 à 24,6% en 2014.

### 1-2 Des disparités territoriales concernant la répartition par tranches d'âge de la population

Part des principales tranches d'âge dans la population totale par IRIS en 2009 et 2014

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>Part en 2009</b>					
<b>0 à 29 ans</b>	43,9	36,7	45,9	39,9	41
<b>30 à 59 ans</b>	43,0	41,6	36,3	35,5	40,8
<b>60 ans et plus</b>	13,1	21,7	17,8	25,1	18,2
<b>Part en 2014</b>					
<b>0 à 29 ans</b>	41,9	33,5	45,4	40,4	40,0
<b>30 à 59 ans</b>	39,9	42,3	37,3	35,6	38,6
<b>60 ans et plus</b>	18,2	24,2	17,3	24,0	21,5

Source : RP 2009 et 2014

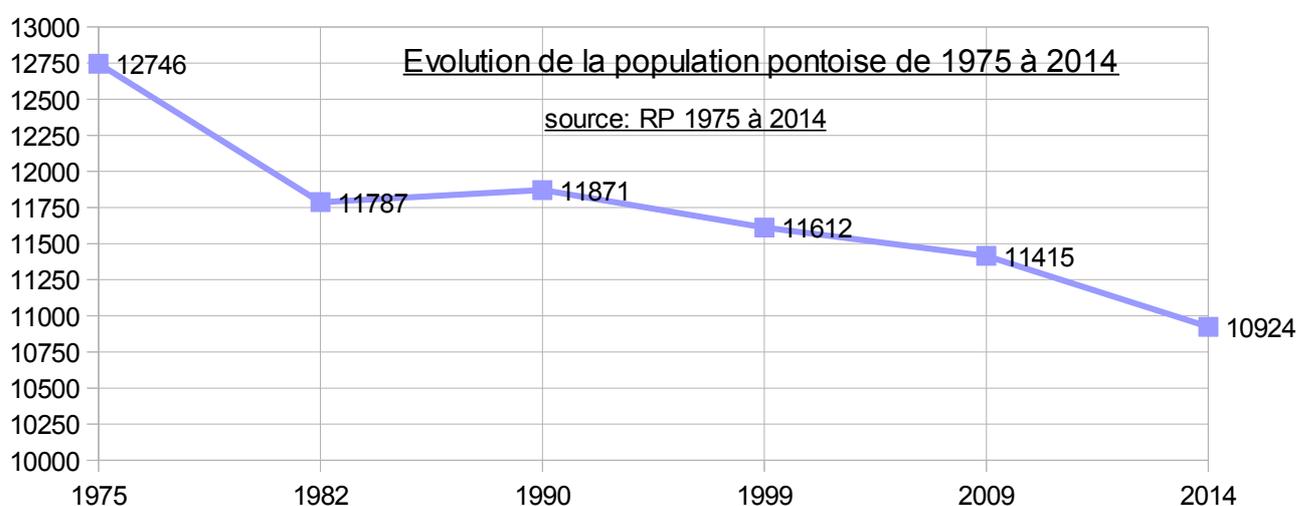
<sup>2</sup> La Métropole (ou agglomération) grenobloise est constituée des 49 communes de Grenoble Alpes Métropole

<sup>3</sup> Pour une analyse plus fine de la population âgée de 60 ans et plus, se référer à la partie « Personnes âgées »

En 2014, les quartiers **Villancourt et Arc en Ciel** comportent une **proportion plus importante de personnes âgées** que le reste du territoire pontois (respectivement 24,2 % et 24%).  
**Les Îles de Mars Olympiades sont le quartier comportant la proportion la plus importante de jeunes de moins de 30 ans, suivi par Grand Galet.**

Entre 2009 et 2014, les quartiers **Îles de Mars Olympiades, Arc en Ciel et Bourg** enregistrent une certaine **stabilité de la part des différentes tranches d'âges** dans la population totale.  
 Les **quartiers Villancourt et Grand Galet** enregistrent quant à eux un **vieillessement de leur population**. La population de 60 ans et plus passe ainsi de 21,7% à 24,2% de la population totale sur Villancourt et de 13,1% à 18,2% pour Grand Galet.

## 2 - Depuis 1975 une population pontoise en baisse



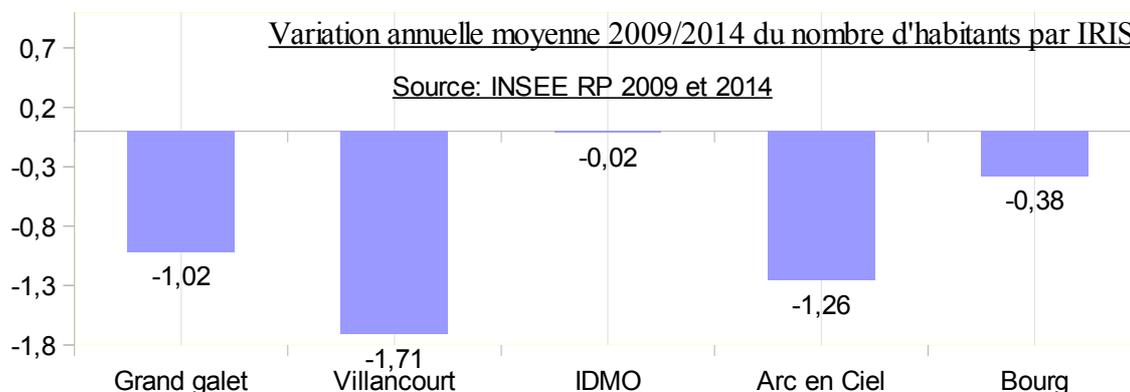
**De 1975 à 2014, la population pontoise passe de 12 746 habitants à 10 924 habitants, soit une baisse totale de 1 822 habitants, soit une baisse de 14,29 % en près de 40 ans (0,36% par an).**

### Principales variables d'évolution de la population pontoise

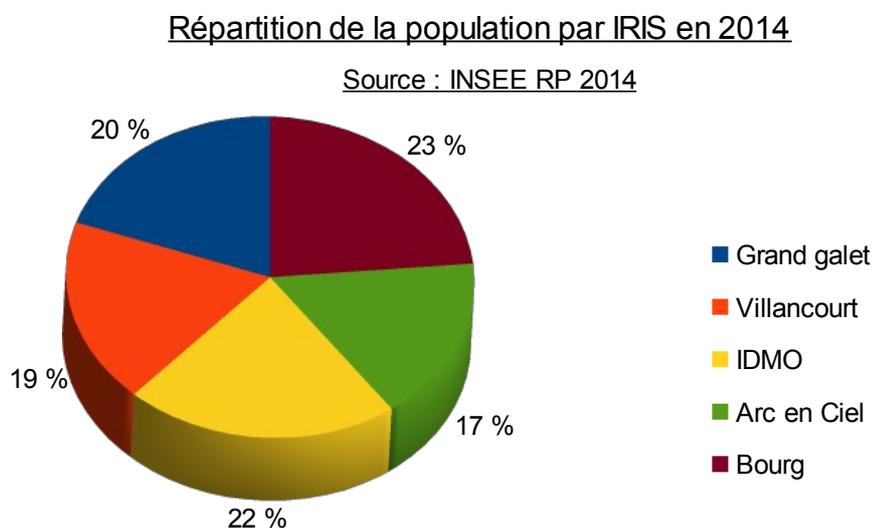
	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1996 à 2009	2009 à 2014
<b>Variation annuelle moyenne de la population en %</b>	-1,1	0,1	-0,2	-0,2	-0,9
<b>Due au solde naturel en %</b>	1,4	1,3	1,2	1,1	1
<b>Due au solde migratoire en %</b>	-2,5	-1,3	-1,4	-1,2	-1,8

Source : INSEE RP 1975 à 2014

La baisse de la population s'explique par un **solde migratoire**<sup>4</sup> négatif (sauf entre 1982 et 1990 où celui-ci se trouve proche de zéro) et un **solde naturel**<sup>5</sup> qui, bien que positif, est **de plus en plus faible**.



### 3 - Une population inégalement répartie sur le territoire



En 2014, avec 2531 habitants, soit 23 % des Pontois, le quartier **Bourg est le plus peuplé du territoire**. Il est suivi par Îles de Mars Olympiades, 2371 habitants (22 % des Pontois). **L'IRIS le moins peuplé est Arc en Ciel : 1811 pontois** (soit 17 % des Pontois).

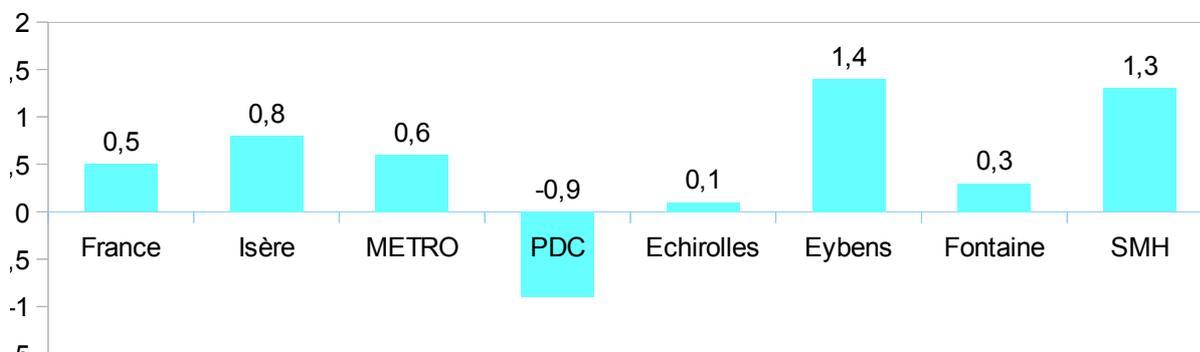
<sup>4</sup> Définition du solde migratoire en annexe

<sup>5</sup> Définition du solde naturel en annexe

## 4 - La diminution de la population est une exception pontoise

### Evolution annuelle de la population entre 2009 et 2014

Source INSEE: RP 2009 et 2014

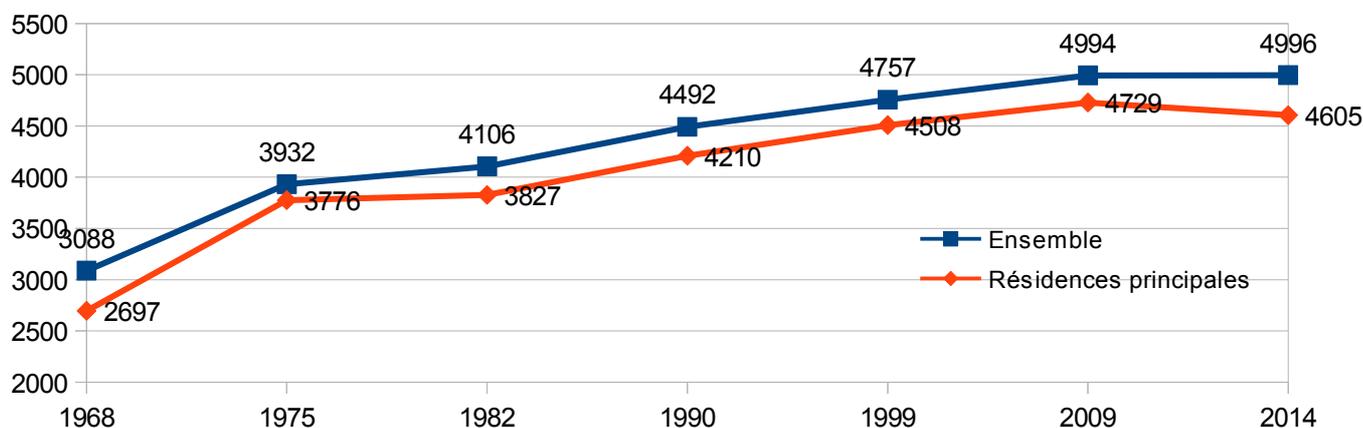


**Contrairement à Pont de Claix, entre 2009 et 2014, l'ensemble des communes de référence enregistrent une hausse de leur population.** Cette augmentation s'observe également au niveau de l'agglomération et sur l'ensemble du territoire français.

Une des explications de cette exception tient au fait que, durant plusieurs années, la commune a été soumise à un nombre important de servitudes liées à la présence de la Plateforme Chimique et aux risques industriels (classement Seveso) dont la plus importante a été la **limitation de l'urbanisation et de la construction de logements alors que les autres communes de l'agglomération poursuivaient leur construction de logements.**

### Evolution du nombre de logements et de résidences principales de 1968 à 1975

Source : INSEE RP 2009 et 2014



Entre 1968 et 2009 le **nombre de logement a augmenté de 1 908 résidences**, passant de 3088 à 4996 logements , avec 2 phases d'augmentation :

- L'une très courte entre 1968 et 1975 (+ 844 )
- L'autre plus longue entre 1975 et 1999 (+ 1062).

**Depuis 2009 le nombre de logements stagne et le nombre de résidences principales est en diminution (- 124 résidences)<sup>6</sup>.**

6 Pour une analyse plus fine se référer à la partie « Logement et Habitat »

## Synthèse analyse « Évolution et structure de la population »

### Nombre d'habitants et répartition par tranche d'âge et par quartier

- En **2014**, la population de Pont de Claix s'établit à **10 924 habitants**.
- Une relative stabilité de la part des différentes tranches d'âge avec un **léger vieillissement de la population**.
- Une **population inégalement répartie sur le territoire**.
- Une proportion plus importante de **personnes âgées à Villancourt et Arc en Ciel**.
- La proportion la plus importante de **jeunes de moins de 30 ans sur Îles de Mars Olympiades**.

### Évolution du nombre d'habitants

- Une **baisse de 14,29 % de la population en près de 40 ans** qui s'observe **dans l'ensemble des IRIS, excepté sur Îles de Mars Olympiades** où la population reste quasi stable.
- La **baisse de la population est une exception pontoise**.

## II - FAMILLES ET MENAGES

### **1 - Depuis près de 40 ans, la taille moyenne des ménages pontois ne cesse de diminuer**

Nombre moyen d'occupants par résidence principale

	<b>Pont de Claix</b>	<b>METRO</b>	<b>France</b>
<b>1975</b>	3,3	2,9	2,9
<b>2014</b>	2,3	2,1	2,2

Source : INSEE RP 1975 et 2014

En 2014, les **ménages pontois** sont composés **en moyenne de 2,3 personnes**. Ce chiffre est **proche de la moyenne** enregistrée au **niveau national (2,2) et sur la métropole grenobloise (2,1)**. Depuis près de 40 ans, **la taille moyenne des ménages pontois ne cesse de diminuer**, passant de 3,3 personnes en 1975 à 2,3 en 2014. Ce **phénomène n'est pas spécifique à Pont de Claix**. Cependant, **la commune enregistre une diminution plus forte que sur les autres territoires**.

### **1-1 Deux facteurs principaux influent sur l'évolution du nombre de personnes par ménage**

#### **Le vieillissement de la population**

La structure par âge importe car les ménages de personnes âgées, qui n'ont plus d'enfants à charge, sont des ménages plus petits que la moyenne

#### **Les nouveaux comportements de cohabitation**

Le nombre moyen de personnes par ménage diminue aussi du fait de la relative désaffection dont souffrent les modes « traditionnels » de cohabitation : augmentation des familles monoparentales (voir analyse sur la part des familles monoparentales sur le territoire), des personnes vivant seules (voir analyse sur les personnes vivants seules sur le territoire).

A noter que les unions libres, en moyenne plus fragiles que les mariages, concernent une proportion croissante des couples. La vie en couple semble présenter également moins d'attrait pour les jeunes : quand ils quittent leurs parents, à un âge en moyenne guère plus élevé qu'il y a vingt ans, c'est plus souvent pour vivre seul (au moins transitoirement) que pour vivre en couple.

## 2 - La diminution du nombre de ménages : une exception pontoise

Nombre de ménages et évolution 2009/2014

	Nombre de ménages en 2014	Évolution du nombre de ménages entre 2009/2014 en %	Évolution nombre de ménages en % par an
<b>Pont de Claix</b>	<b>4 606</b>	<b>-2,7</b>	<b>-0,5</b>
<b>Échirolles</b>	15 431	+2,3	+0,5
<b>Eybens</b>	4 345	+10,6	+2,1
<b>Fontaine</b>	10 279	+4,1	+0,8
<b>SMH</b>	16 569	<b>+11,9</b>	<b>+2,4</b>
<b>France</b>	28 044 628	+4,4	+0,9

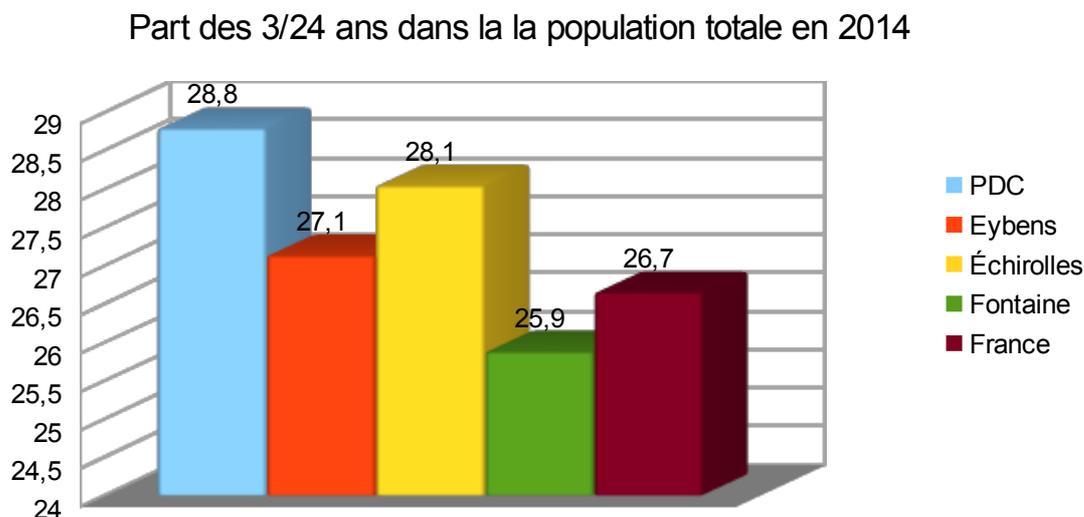
Source : INSEE RP 2009 et 2014

Entre 2009 et 2014, **le nombre de ménages pontois a diminué de 2,7 %** (soit - 0,5 % par an) passant de 4732 à 4606. **Ce phénomène se distingue des autres communes de référence où la tendance est à la hausse** (la plus forte hausse étant enregistrée à Saint Martin d'Hères : + 3,5% par an). Cette hausse s'observe également au niveau du territoire français (+0,9 % par an).

**Une des raisons de cette « fuite » des ménages pontois** tient au fait que, durant plusieurs années, la commune a été soumise à un nombre important de servitudes liées à la présence de la Plateforme Chimique et aux risques industriels (classement Seveso) dont la plus importante a été la **limitation de l'urbanisation et de la construction de logements**.

Une autre explication tiendrait éventuellement à la **baisse du nombre d'emploi sur le territoire** due notamment à la fermeture des papeteries, la baisse du nombre de salariés sur la plateforme chimique, etc...

### 3 - Les ménages : type et répartition



#### 3-1 Une part élevée de familles, notamment monoparentales

Malgré, une augmentation des personnes seules (+5,2 points entre 2009 et 2014 ), au détriment des couples avec enfant(s) : (-10 points entre 2009 et 2014) et une légère baisse des familles monoparentales (-0,3% entre 2009 et 2014), **en 2014 nous constatons que :**

► **Près d'un tiers des ménages pontois sont des couples avec enfant(s).** Cette part est un peu plus élevée que celle enregistrée en France (+1,4 points) et bien **plus élevée que le taux enregistré dans l'agglomération** (environ + 5 points).

► **12,6 % des ménages pontois sont des familles monoparentales.** Cette part est **plus élevée que celle enregistrée en France** (+3,3 points) **mais également sur l'agglomération** (+3,8 points).

► **Un peu plus du tiers des pontois (37,1%) vivent seuls** (56,3% étant des femmes). Cette part est similaire au taux national mais reste bien moins élevée que celle enregistrée sur l'agglomération (près de 7 points d'écart). Cela peut s'expliquer par la part importante des étudiants vivant sur l'agglomération.

► **Un ménage pontois sur 5 est composé d'un couple sans enfant.** Cette part est inférieure de 4,7 points à celle enregistrée en France mais est quasi équivalente au taux enregistré sur l'agglomération.

### 3-2 Forte proportion de familles monoparentales aux Îles de Mars Olympiades et forte proportion de personnes seules à Bourg et Villancourt

Répartition par type de ménage par IRIS en 2014

	Grand galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg	total
<b>Personne seule</b>	17,8	26,2	17,1	14,1	24,8	100
<b>Couple sans enfant</b>	23,6	21,1	14,5	16,1	24,7	100
<b>Couple avec enfants</b>	21,6	16,6	23,6	16,0	22,0	100
<b>Famille monoparentale</b>	14,0	13,2	29,9	18,0	24,8	100
<b>Ensemble</b>	19,7	20,7	19,9	15,6	24,0	100

Source : RP 2014

**En 2014,**

- **Près d'un tiers des familles monoparentales pontoises habitent sur le quartier Îles de Mars Olympiades (29,9%).** Cette forte proportion peut s'expliquer par 2 facteurs : la grande taille des logements et le montant des loyers.

- **La moitié des personnes seules vivent dans les quartiers Villancourt (26,2%) et Bourg (24,8%).** Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces quartiers comportent de plus petits logements, mais également une proportion plus importante de personnes âgées.

- Près d' 1/4 des couples avec enfants habitent les Îles de Mars Olympiades, suivi par Grand Galet

- Environ 1/4 des couples sans enfants vivent au Bourg suivi de Grand Galet

Répartition par types de ménage dans chaque IRIS en 2014 et évolution

	2014						Évolution entre 2009/2014				
	Gd Galet	Vill	IDMO	Arc en ciel	Bourg	Total	Gd galet	Vill	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>Pers seule</b>	33,6	46,9	31,8	33,7	38,4	37,1	+1,1	+7,4	-1,2	+2,5	+3,0
<b>Couple sans enfants</b>	26,7	22,6	16,2	23,0	22,9	22,2	+6,0	+1,1	-3,2	-3,6	-1,4
<b>Couple avec enfant(s)</b>	30,8	22,5	33,1	28,8	25,7	28,0	-4,2	-7,4	+4,6	-0,6	-3,1
<b>Famille monop.</b>	9,0	8,0	18,9	14,5	13	12,6	-3,0	-1,2	-0,2	+1,6	+1,5
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100					

Source : INSEE RP 2009 et 2014

- **Entre 2009 et 2014**, le quartier **Villancourt** enregistre la **plus forte hausse de de personnes seules** (+7,4 points), au détriment des couples avec enfants (-7,4 points).

En 2014, Villancourt **compte ainsi la proportion la plus importante de personnes seules** (46,9 %). A noter que le secteur compte également la part la plus faible de familles monoparentales (8%).

- **Entre 2009 et 2014**, le quartier **Îles de Mars Olympiades** est le seul qui enregistre une **diminution de la part des personnes seules**.

**Ainsi, en 2014, le quartier comporte la part la plus faible de personnes seules (31,8%) mais également la part la plus importante de familles monoparentales (18,9%).**

- **En 2014**, le quartier **Grand Galet** comporte la **part la plus importante de couples avec ou sans enfants**.

#### Part des ménages composés d'une personne par sexe dans chaque IRIS en 2014

	Grand galet	Villancourt	IDMO	Arc en ciel	Bourg	Total
<b>Hommes seuls</b>	36,5	50,9	48	31,9	44,9	43,7
<b>Femmes seules</b>	<b>63,5</b>	49,1	52	<b>68,1</b>	55,1	56,3

Source : INSEE RP 2014

Les quartiers **Grand Galet** et **Arc en Ciel** comptent une **proportion plus importante de femmes seules que le reste du territoire** (respectivement 63,6 % et 68,1%)

## **4 - Les familles**

### **4-1 Une part importante de familles nombreuses**

#### Répartition du nombre d'enfants par famille en 2014

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
<b>Aucun enfant</b>	<b>41,3</b>	42,3	45,9	<b>47,1</b>	45,2	<b>47,7</b>	<b>48,6</b>
<b>1 enfant</b>	24,9	23,7	22,9	24,3	23,0	22,3	22,1
<b>2 enfants</b>	21,1	20,2	21,3	19,4	21,6	21,0	20,1
<b>3 enfants ou plus</b>	12,7	<b>13,7</b>	10,0	<b>9,3</b>	10,2	<b>9,3</b>	<b>9,2</b>
<b>Ensemble</b>	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE RP 2014

En 2014, Pont de Claix compte une **part plus importante de familles nombreuses** (3 enfants ou plus) **par rapport à l'agglomération** (9,3%) ou au **territoire français** (9,2%).

En outre, la commune enregistre une **part moins importante de couples sans enfants** (41,3 % contre 47,7 % dans l'agglomération et 48,6 % en France).

La comparaison avec les autres communes de référence, montre que **les Échirollois ont une structure familiale proche des Pontois**. Par contre Fontaine, Saint Martin d'Hères et Eybens semblent plus proches de la structure observée dans l'agglomération et en France.

## 4-2 La taille des familles diffère selon le quartier d'habitation

Répartition du nombre d'enfants par famille par quartier en 2014

	Gd galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg	total
Aucun enfant	46,0	48,5	29,9	41,1	42,4	41,3
1 enfant	25,1	22,2	29,1	23,5	23,9	24,9
2 enfants	13,4	22,5	21,5	22,6	25,6	21,1
3 enfants ou plus	15,4	6,8	19,5	12,8	8,2	12,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE RP 2014

► Le quartier **Îles de Mars Olympiades** compte la proportion la plus importante de familles nombreuses (19,5%) de la commune et la proportion la moins importante de couple sans enfants (29,9%). La proportion importante de familles nombreuses pourrait s'expliquer par l'offre de logements existante : de grands logements à des loyers abordables.

► A l'inverse, le quartier **Villancourt** enregistre la proportion la plus importante de couples sans enfants (48,5%) et la plus faible part de familles nombreuses (6,8%).

► Le quartier Grand Galet, comporte une proportion relativement importante de familles nombreuses (15,4%) mais également de couples sans enfants, (46%) au détriment des familles avec 2 enfants (13,4%).

### Synthèse analyse «Familles et ménages »

#### Taille et nombre de ménages

➤ En 2014, une taille des ménages (2,3 pers/ménage) relativement similaire à celle enregistrée en France et sur l'agglomération.

➤ Comme sur les autres territoires, une baisse de la taille des ménages

➤ Contrairement aux autres territoires une baisse du nombre de ménages (-2,7% entre 2009 et 2014).

#### Types de ménages

➤ Une part plus élevée de familles nombreuses et monoparentales que sur les territoires de référence avec une forte proportion des deux types de ménages dans sur Îles de Mars Olympiades.

➤ Une part bien moins importante de personnes seules (1/3 des ménages) que celle enregistrée sur l'agglomération (près de 7 points d'écart) ou en France.

➤ Une part moins importante de couples sans enfants, le quartier Villancourt enregistrant la proportion la plus importante de ce type de ménages.

### III - PETITE ENFANCE

Cette partie s'attache à l'analyse de la population comprise entre 0 et 3 ans, généralement non scolarisée et pouvant être accueillie en Multi-accueil ou chez une assistante maternelle agréée.

#### 1 - Entre 2009 et 2014, une proportion stable d'enfants de moins de 3 ans

##### Nombre et proportion d'enfants de moins de 3 ans en 2009 et 2014

	Nombre			Pourcentage population totale		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
<b>2009</b>	296	233	529	5,3	4	4,6
<b>2014</b>	254	250	504	4,7	4,5	4,6

Source : INSEE RP 2009 et 2014

En 2014, **504** pontois ont moins de 3 ans : **254 garçons** (50,4%) et **250 filles** (49,6). Cela représente **4,6% de la population pontoise** (4,7 % des femmes et 4,5 % des hommes).

**Entre 2009 et 2014, la proportion totale d'enfants pontois de moins de 3 ans n'a pas changé.**

Cependant la proportion de filles a légèrement augmenté.

#### 2 - En 2014, une proportion d'enfants de moins de 3 ans légèrement supérieure à celle enregistrée sur les autres territoires de référence

##### Population de moins de 3 ans en 2014 en âge révolu<sup>7</sup>

	Garçons	% parmi la population masculine	Filles	% parmi la population féminine	Ensemble	% ensemble
<b>Pont de Claix</b>	254	4,7	250	4,5	504 <sup>8</sup>	<b>4,6</b>
<b>Échirolles</b>	910	5,3	842	4,5	1752	<b>4,9</b>
<b>Eybens</b>	232	4,8	200	3,8	432	4,3
<b>Fontaine</b>	446	4,2	412	3,5	857	3,8
<b>SMH</b>	866	4,5	718	3,8	1583	4,2
<b>METRO</b>	8603	4,0	7936	3,5	16539	3,7
<b>France</b>	1154162	3,7	1103056	3,3	2257218	<b>3,5</b>

Source : INSEE RP 2014

<sup>7</sup> Définition de l'âge révolu en annexe

<sup>8</sup> Lorsque les totaux représentent un nombre (d'habitants, etc...) et non une part, ils peuvent parfois être un peu différents que le total des IRIS. En effet, ils peuvent, soit être arrondis à + ou - 1 point, soit prendre en compte l'IRIS ZI les Îles.

En 2014, la **part des enfants pontois de moins de 3 ans est légèrement supérieure à celle enregistrée sur le territoire français (3,5%), dans l'agglomération (3,7%)** ainsi que sur les autres territoires de référence, excepté Échirolles.

### **3 - Une part et une répartition des enfants de moins de 3 ans qui diffère selon le quartier d'habitation**

Proportion d'enfants de moins de 3 ans dans la population totale par IRIS

	<b>Grand Galet</b>	<b>Villancourt</b>	<b>IDMO</b>	<b>Arc en Ciel</b>	<b>Bourg</b>	<b>Total</b>
<b>2009</b>	4,7	4,4	4,7	5,3	4,3	4,6
<b>2014</b>	4,5	3,6	6,0	4,6	4,2	4,6

Source : INSEE RP 2009 et 2014

En 2009, le quartier Arc en Ciel compte la proportion la plus importante d'enfants de moins de 3 ans (5,3%) A contrario, le quartier Bourg est celui comptabilisant la proportion la moins importante de cette même tranche d'âge (4,3%).

#### **En 2014**

- **Le quartier Îles de Mars Olympiades**, avec une augmentation de 1,3 points, devient le **territoire communal avec la plus forte proportion d'enfants de moins de 3 ans (6%)**. Il s'agit du seul quartier voyant sa proportion d'enfants de moins de 3 ans augmenter. La plus forte baisse concerne le quartier Villancourt.

- A l'opposé, le quartier **Villancourt** est celui comportant la **proportion la moins importante de cette même tranche d'âge (3,6%)**.

*Attention ces différents chiffres sont tout de même à relativiser, les différences enregistrées se situant seulement entre 0,2 et 2,5 points.*

Répartition des enfants de moins de 3 ans sur le territoire par IRIS

	<b>Grand Galet</b>		<b>Villancourt</b>		<b>IDMO</b>		<b>Arc en Ciel</b>		<b>Bourg</b>		<b>Total</b>	
	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>	<b>Nbre</b>	<b>%</b>
<b>2009</b>	106	20,1	97	18,3	111	21,0	103	19,8	110	20,7	529	100
<b>2014</b>	98	19,5	73	14,5	141	28,1	84	16,8	106	21,1	504	100

Source : INSEE RP 2009 et 2014

**En 2014, le quartier Îles de Mars Olympiades est le secteur à plus forte concentration d'enfants de moins de 3 ans.** Ainsi, en 2014, 28,1 % des enfants de cette même tranche d'âge habitent le quartier. Cela était également le cas en 2009, mais de manière beaucoup moins prononcée.

A l'inverse, avec une baisse de près de 4 points (passant de 18,3 % à 14,5%), le **quartier Villancourt est le secteur à plus faible concentration d'enfants de moins de 3 ans.**

## **4 - L'offre d'accueil du jeune enfant pontois**

### **4-1 Les Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)**

Les EAJE sont des établissements accueillant les enfants âgés de 0 à 3 ans dans un mode de garde collectif. Ils peuvent être publics (géré par une commune) ou privé (association ou entreprise).

**Selon le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)** qui lie la CAF à la collectivité, la Ville propose 110 places d'accueil. Elles sont à la fois conçues comme un **mode de garde au service des parents et comme un lieu d'éducation** au service du développement des enfants, notamment les plus défavorisés. Cet accueil correspond à environ **25 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. habitant la commune**<sup>9</sup>.

#### **La Crèche Collective**

La capacité d'accueil est de **33 enfants** et l'organisation est la suivante : une unité pour 15 bébés (0/18 mois) et une unité pour 18 grands (18 mois à 4 ans). Elle est ouverte de 7h30 à 18h30. Dans cette structure sont principalement accueillis les enfants sur des temps réguliers de 40 à 100 % en fonction des besoins des parents. Quelques accueils occasionnels sont également proposés en fonction des disponibilités.

#### **La Crèche Familiale**

Fin 2017, elle compte **9 assistantes maternelles** pour une **capacité d'accueil de 18 enfants**. Elle est ouverte de 7h à 19h. L'accueil est principalement régulier sur des temps de 80 et 100 %.

#### **Le Multi Accueil Jean Moulin**

**Capacité de 35 places dont 28 en journée continue.** Celles-ci sont réparties en une unité pour 15 bébés et une unité pour 20 grands. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 et accueille aussi bien des enfants en accueil régulier qu'en accueil occasionnel.

#### **Le Multi Accueil Irène Joliot Curie**

La **capacité d'accueil est de 21 places avec 14 places en journée continue.** La structure est ouverte de 8h à 18h et accueille aussi bien des enfants en accueil régulier qu'en accueil occasionnel. Cependant, de part la configuration des locaux, les accueils se font principalement sur des temps partiels.

### **4-2 L'accueil au domicile des assistantes maternelles indépendantes : une offre de service complémentaire aux structures d'accueil collectif**

Les assistantes maternelles (AM) sont des professionnelles de la petites enfance qui bénéficient d'un agrément du Département afin de pouvoir garder à leur domicile des enfants de 0 à 6 ans.

**Afin d'accompagner le travail des AM, la commune a mis en place un RAM (Relais Assistantes Maternelles)** avec une visée d'amélioration de la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Ainsi, une complémentarité entre les deux modes de garde - collectif et chez l'assistante maternelle indépendante – est favorisée par la municipalité pour permettre la liberté de choix des parents.

---

<sup>9</sup> Rapport entre le nombre de place et le nombre d'enfants (moyenne 2009 et 2014)

#### **4-3 - Une baisse du nombre d'enfants accueillis...**

Nombre d'enfants accueillis en EAJE de 2014 à 2017

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Crèche Collective</b>	64	66	63	69
<b>Crèche familiale</b>	42	39	34	23
<b>Multi-Accueil Jean Moulin</b>	160	151	127	112
<b>Multi-Accueil Joliot Curie</b>	132	131	116	207
<b>Total</b>	<b>398</b>	<b>387</b>	<b>340</b>	<b>311</b>

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Accueil régulier</b>	178	146	170	162
<b>Accueil occasionnel</b>	220	241	170	149
<b>Total</b>	<b>398</b>	<b>387</b>	<b>340</b>	<b>311</b>

Source : CEJ

**En moyenne entre 2014 et 2017, 359 enfants ont été accueillis dans les structures, 164 en accueil régulier et 195 en accueil occasionnel.**

**Entre 2014 et 2017, nous constatons une baisse du nombre d'enfants accueillis en EAJE passant de 398 à 311, soit une baisse de 87 enfants ou de 28% en 4 ans et cela, quelque soit le type d'accueil, régulier ou occasionnel :**

**- L'accueil régulier passe ainsi de 178 à 162 enfants, soit une baisse de 16 enfants ou 14 % en 4 ans.**

**- L'accueil occasionnel, quant à lui, passe de 220 à 149 enfants, soit une baisse de 71 enfants ou 32,3 % en 4 ans.**

Nombre d'AM et nombre d'enfants accueillis chez une AM de 2014 à 2017

<b>Évolution du nombre d'AM</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Total AM</b>	92	86	87	85
<b>AM en activité</b>	67	62	52	47
<b>Nbre d'enfants gardés par une AM sur le territoire</b>	155	142	146	NC
<b>Nbre d'enfants gardés par une AM en dehors du territoire</b>	30	25	23	NC

Source : CAF

Entre 2014 et 2017, le nombre d'AM en activité n'a cessé de diminuer, passant de 67 à 47.  
 Entre 2014 et 2016 nous constatons également une baisse du nombre d'enfants accueillis chez une AM.

**En moyenne entre 2014 et 2016, 101 enfants de 0 à 3 ans sont gardés par une AM**, que celle-ci se situe dans ou hors de la commune (75 enfants sont gardés par une AM du territoire, et 26 enfants par une AM hors du territoire).

**La baisse du nombre d'enfants accueillis peut s'expliquer par la baisse du nombre de naissances**

Naissances et nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2014 et 2017

Année	2014	2015	2016	2017
Nombre de naissance	161	154	147	139
Différence avec l'année précédente	-19	-7	-7	-8

Sources: état civil/CAF

Entre 2014 et 2017 nous constatons une diminution du nombre de naissances par rapport à l'année précédente. Cette baisse pourrait expliquer en partie la diminution du nombre d'enfants accueillis à la fois en EAJE et chez une AM, mais également une partie de la baisse du nombre d'AM en activité (une autre partie pouvant s'expliquer notamment par des départs à la retraite).

**4-4 ...Mais répondant aux besoins de la grande majorité des familles**

Nombre d'enfants n'ayant pas eu de place à l'issue de la commission

2014	2015	2016	2017
8	15	20	10

Source : CEJ

Entre 2014 et 2017, en moyenne 13 enfants n'ont pas pu avoir de place en accueil collectif. Ce chiffre est considéré comme très faible et dénote un accueil collectif répondant aux besoins de la population.

Si nous compilons l'ensemble des modes de garde des enfants de 0 à 3 ans, en effectuant une moyenne (de 2014 à 2017), nous pouvons dire que **plus de 90 % des enfants pontois (soit 460 enfants) sont accueillis en structure ou chez une AM**. Ce chiffre montre un **très bon taux de couverture concernant l'accueil des enfants de moins de 3 ans**.

Cela permettra à la collectivité de faire face aux besoins de garde des familles pontoises qui arriveront sur la commune avec les nouvelles constructions.

## Synthèse analyse « Petite enfance »

### Les moins de 3 ans : proportion évolution et répartition sur le territoire pontois

- Entre 2009 et 2014, **une proportion stable d'enfants de moins de 3 ans**
- En 2014, une **proportion d'enfants de moins de 3 ans légèrement supérieure à celle enregistrée sur les autres territoires.**
- Le quartier **Îles de Mars Olympiades** : secteur à **plus forte concentration d'enfants de moins de 3 ans.**
- Le quartier **Villancourt** : secteur à **plus faible concentration d'enfants de moins de 3 ans.**

### L'offre d'accueil du jeune enfant pontois

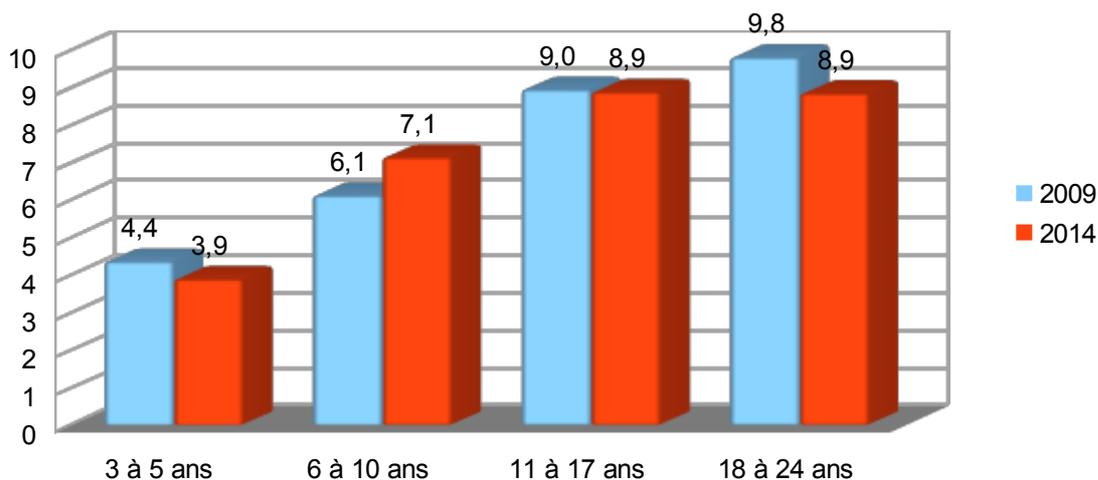
- Une **baisse du nombre d'enfants accueillis** tous modes de garde confondus **mais répondant aux besoins de la grande majorité des familles.**

### III – ENFANCE ET JEUNESSE

Cette partie s'attache à analyser la population âgée de 3 à 24 ans qui peut, soit être scolarisée, soit poursuivre d'étude, soit encore en activité et pouvant bénéficier des accueils de loisirs proposé par la Ville.

#### Part des des Pontois de 3/24 ans par tranche d'âge dans la population totale en 2009 et 2014

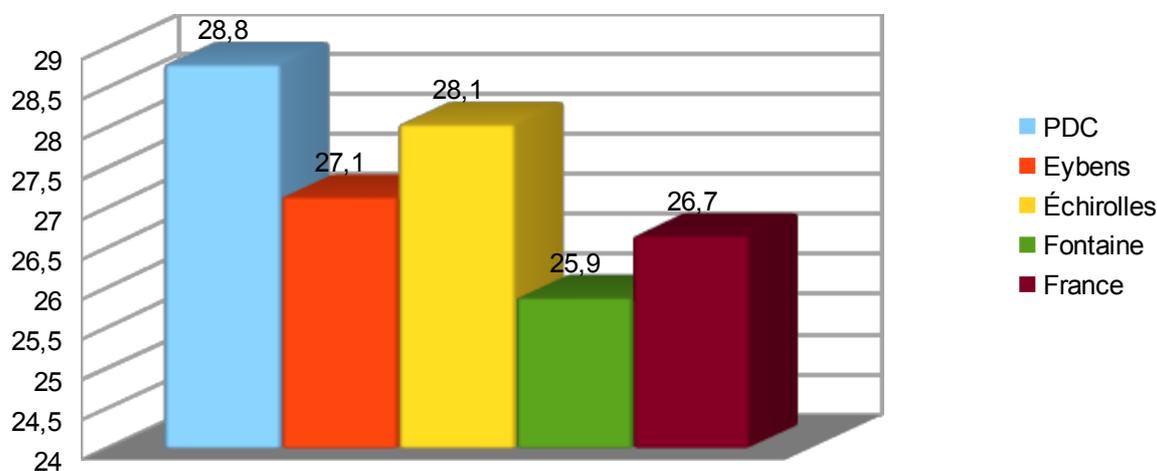
Source: INSEE RP 2009 et 2014



#### 1 - Une population relativement jeune

Entre 2009 et 2014 la part des Pontois âgés de 3 à 24 ans a très légèrement diminué passant de 29,3% à 28,8% de la population totale. Seule la tranche d'âge des 6/10 ans a augmenté d'un point, les autres tranches enregistrant une très légère baisse.

#### Part des 3/24 ans dans la la population totale en 2014



En 2014, les Pontois âgés de 3/24 ans représentent près d'un tiers de la population. Cette proportion est plus élevée que celle enregistrée sur les autres communes de référence<sup>10</sup> mais également en France.

## **2 - Une proportion de jeunes qui diffère selon le quartier d'habitation**

Part des 3/24 ans dans la population totale par tranche d'âge et par IRIS en 2009

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg	TOTAL
<b>Part en 2009</b>						
<b>3 à 5 ans</b>	4,9	4,1	4,8	4,1	3,9	4,4
<b>6 à 10 ans</b>	6,1	4,2	8,4	5,5	6,1	6,1
<b>11 à 17 ans</b>	9,1	7,8	10	8,6	8,9	9
<b>18 à 24 ans</b>	10,8	8,2	9,9	9,3	10,6	9,8
<b>Total 3/24 ans</b>	30,9	24,3	33,2	27,6	29,5	29,3
<b>Part en 2014</b>						
<b>3 à 5 ans</b>	3,4	3,5	5,4	4,6	2,9	3,9
<b>6 à 10 ans</b>	7,1	4,5	9,7	6,3	7,6	7,1
<b>11 à 17 ans</b>	8	7,4	10,2	8,5	9,7	8,9
<b>18 à 24 ans</b>	10	8,6	7,9	9,4	8,6	8,9
<b>Total 3/24 ans</b>	28,5	23,9	33,1	28,8	28,8	28,8

Source : INSEE RP 2009 et 2014

Que ce soit en 2009 ou en 2014, le quartier Villancourt reste celui ayant la proportion la plus faible de jeunes âgés entre 3 et 24 ans, et cela pour quasi toutes les tranches d'âge. A l'inverse, le quartier Îles de Mars Olympiades est le quartier à plus forte proportion de 3/24 ans pour quasiment toutes les tranches d'âges.

## **3- La scolarisation des Pontois**

### **En 2018/2019, la Ville de Pont de Claix compte**

- Un collège « Nelson Mandela » (les collèges Îles de Mars et Moucherotte ayant fusionné à la rentrée 2011).

- 6 écoles maternelles : 3 sur le secteur Îles de Mars Olympiades, dont une pouvant accueillir également des enfants de Villancourt ; une à Villancourt ; une à Grand Galet et une au Bourg.

- 4 écoles élémentaires : Une sur les secteurs des Îles de Mars Olympiades/Arc en Ciel ; une à Villancourt mais pouvant également accueillir des enfants des Îles de Mars Olympiades ; une au Bourg et une à Grand Galet.

<sup>10</sup> SMH et la METRO ont été enlevés du fait de la population estudiantine

### 3-1 Taux de scolarisation<sup>11</sup>

#### Évolution de 2009 à 2014 et comparaisons territoriales

Taux de scolarisation par tranche d'âge en 2009 et 2014 par territoire de référence

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	France
<b>Part en 2009</b>						
2/5 ans	75,5	69,5	69,2	73,3	69,9	74,7
6/10 ans	99,4	98,4	98,6	98,3	99,1	98,7
11/14 ans	100	99,4	98,8	98,8	98,4	99,1
15/17 ans	97,4	98	96	97	94,9	96,2
18/24 ans	41	52,5	52,7	44,4	79	51,8
<b>Part en 2014</b>						
2/5 ans	72,1	69,9	66,4	73,7	70,4	74
6/10 ans	98,1	96,7	96,1	98,1	97,8	98,3
11/14 ans	99,1	98,8	98,4	98,9	98,5	98,8
15/17 ans	93,6	94	97,1	92,4	94,8	96,1
18/24 ans	43,2	49,7	51,8	47,6	81,8	52,4

Source : INSEE RP 2009 et 2014

Remarque : pour Saint Martin d'Hères du fait de la présence de l'université, utiliser les chiffres des 18 ans et plus avec précaution.

Entre 2009 et 2014, l'ensemble des communes de référence, excepté Eybens, enregistrent une baisse de leurs taux de scolarisation des 15/17 ans. Ainsi, Pont de Claix enregistre une baisse de 3,8 points contre 4 points sur Échirolles, 4,6 points sur Fontaine, seulement 0,1 point sur SMH et 1 point en France.

**Le taux de scolarisation des Pontois âgés de 18 à 24 ans reste le plus faible de l'ensemble des territoires.**

Une analyse de l'évolution des effectifs scolaires des pontois entre 2013 et 2018, nous indique que :

- Les effectifs des écoles maternelles sont quasi stables sur l'ensemble de la période (baisse de 8 élèves).

- Les effectifs des écoles primaires ont baissé de 69 élèves sur l'ensemble de la période. Toutes les classes voient leurs effectifs baisser sauf la CLIS qui est stable et les CM2 qui augmentent.

**Les effectifs du collège ont baissé de 73 élèves sur l'ensemble de la période.**

<sup>11</sup> Définition du taux de scolarisation en annexe

### 3-2 Évolution de la scolarisation de 2009 à 2014 par IRIS

Nombre d'enfants scolarisés et taux de scolarisation  
par tranche d'âge et par quartier en 2009 et 2014

	Grand Galet		Villancourt		IDMO		Arc en Ciel		Bourg	
<b>2009</b>										
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
2/5 ans	112	78,6	97	76,7	120	79,8	83	73,4	100	69
6/10 ans	135	97,8	93	100	200	100	107	100	157	99,4
11/14 ans	103	100	99	100	152	100	105	100	141	100
15/17 ans	100	94,6	70	95,9	87	100	62	100	88	100
18/24 ans	94	38,2	75	41,8	94	40,2	65	36	131	47,7
<b>2014</b>										
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
2/5 ans	70	63,5	70	76,6	140	77,1	81	74,8	73	66
6/10 ans	145	94,7	87	97,1	230	100	115	100	189	97,9
11/14 ans	97	100	85	96,8	137	100	85	96,8	177	100
15/17 ans	78	100	62	100	90	86,6	59	88,3	66	95,7
18/24 ans	76	35,3	77	44,8	62	33,3	89	52,3	112	51,8

Source : INSEE RP 2009 et 2014

#### Le quartier Îles de Mars Olympiades : des jeunes en décrochage scolaire dès 15 ans

L'analyse de l'évolution entre 2009 et 2014, nous montre qu'à partir de l'âge de 15 ans, les jeunes des Îles de Mars Olympiades opèrent un décrochage scolaire. En effet, le taux de scolarisation des 15/17 ans passe de 100% à 86,6%.

En outre, seuls 33,3% des enfants âgés de 18 à 24 ans du quartier poursuivent des études.

L'arrêt des études à partir de 18 ans s'observait déjà en 2009 mais de manière moins marquée.

#### Les quartiers Grand Galet et Villancourt : une excellente scolarisation des 15/17 ans avec un décrochage après 18 ans

En 2014, les enfants âgés de 15 à 17 des quartiers Grand Galet et Villancourt sont tous scolarisés. A noter que le taux de scolarisation a fortement augmenté sur Grand Galet, passant du plus faible du territoire en 2009 à 100% en 2014. Cependant, entre 18 et 24 ans seuls 1/3 des jeunes de Grand Galet poursuivent leurs études contre près de 45% des jeunes de Villancourt.

#### Arc en Ciel et Bourg : une meilleure poursuite d'étude après 18 ans

En 2014, le meilleurs taux de scolarisation des 18/24 ans concerne les jeunes des quartiers Arc en Ciel et Bourg. Le premier voyant une réelle amélioration de ce taux entre 2009 et 2014.

## **4 - Accueil et l'accompagnement des 3/24 ans hors temps scolaire : le périscolaire** **L'Escale et les structures d'accueil et de loisirs**

En dehors du temps scolaire, les Pontois âgés de 3 à 24 ans peuvent être accueillis et accompagnés au sein de différents lieux et structures d'accueil.

Le périscolaire est proposé par la Ville sur 4 temps différents et concerne les enfants âgés de 3 à 11 ans. Des aménagements permettent de prendre en compte l'organisation des familles pour les déplacements entre école maternelle et élémentaire sur un même secteur.

La structure d'accueil jeunesse L'Escale accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Une analyse des taux de fréquentation, ramenée à la population de cette même tranche d'âge nous indique que 20% des jeunes fréquentent l'Escale (16% des filles et 23% des garçons).

La fréquentation des 11-14 ans est plus importante que celle des 15-17 ans. Les plus petits sont issus de l'ensemble des quartiers de la ville tandis que les plus grands viennent essentiellement de Grand Galet et des Îles de Mars Olympiades<sup>12</sup>.

Les structures d'accueil gérées par Alfa 3a, dans le cadre d'une Délégation de Service Public accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans dans 3 structures différentes : la Maison de l'Enfance, le Centre de loisirs Jean Moulin et le Centre Aéré de Varcès.

Plus de la moitié des enfants des écoles maternelles et élémentaires fréquentent les structures et en particulier les écoles maternelles de Villancourt (64%) et Îles de Mars (84%)<sup>13</sup>

### **Synthèse analyse « Enfance et jeunesse »**

#### **La population âgées de 3 à 24 ans**

- En comparaison avec les autres territoires, **une population relativement jeune.**
- **Villancourt : la proportion la plus faible** de jeunes âgés entre 3 et 24 ans
- **Îles de Mars Olympiades : proportion la plus forte** de jeunes âgés entre 3 et 24 ans pour quasiment toutes les tranches d'âges.

#### **La scolarisation des 3/24 ans**

- Entre 2009 et 2014, Pont de Claix enregistre une des plus fortes **baisse du taux de scolarisation des 15/17 ans.**
- Le quartier **Îles de Mars Olympiades**: des **jeunes en décrochage scolaire dès 15 ans** entre 2009 et 2014, le taux de scolarisation des 15/17 ans passe de 100% à 86,6%.
- Les quartiers **Grand Galet et Villancourt** : une **excellente scolarisation des 15/17 ans** avec un **décrochage après 18 ans.**
- **Arc en Ciel et Bourg** : une **meilleure poursuite d'étude après 18 ans.**

#### **L'accueil et l'accompagnement des 3/24 ans**

- **20% des jeunes fréquentent l'Escale** avec une fréquentation plus importante des 11/14 ans
- **Plus de la moitié des enfants des écoles maternelles et élémentaires fréquentent les structures d'Alfa 3a** et en particulier les écoles maternelles de Villancourt (64%) et Îles de Mars (84%).

12 Source : Diagnostic jeunesse

13 Source : Commission d'évaluation de la DSP (février 2018)

## V - PERSONNES ÂGÉES

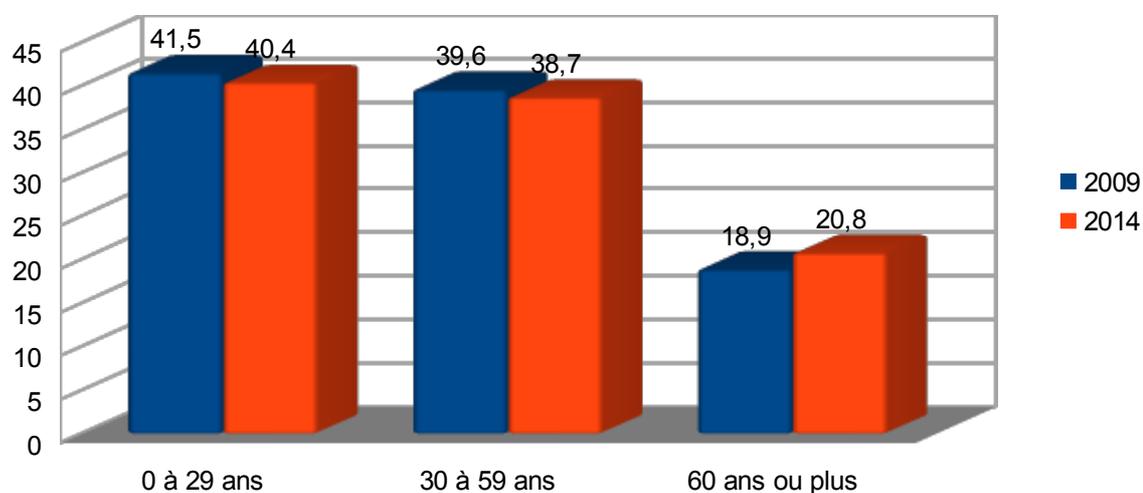
Cette partie s'attache à analyser la population âgée de 60 ans et plus.

### 1 - Une population vieillissante....

#### 1-1 Une augmentation des 60 ans et plus

Répartition de la population par principales tranches d'âges en 2009 et 2014

Source: INSEE RP 2009 et 2014

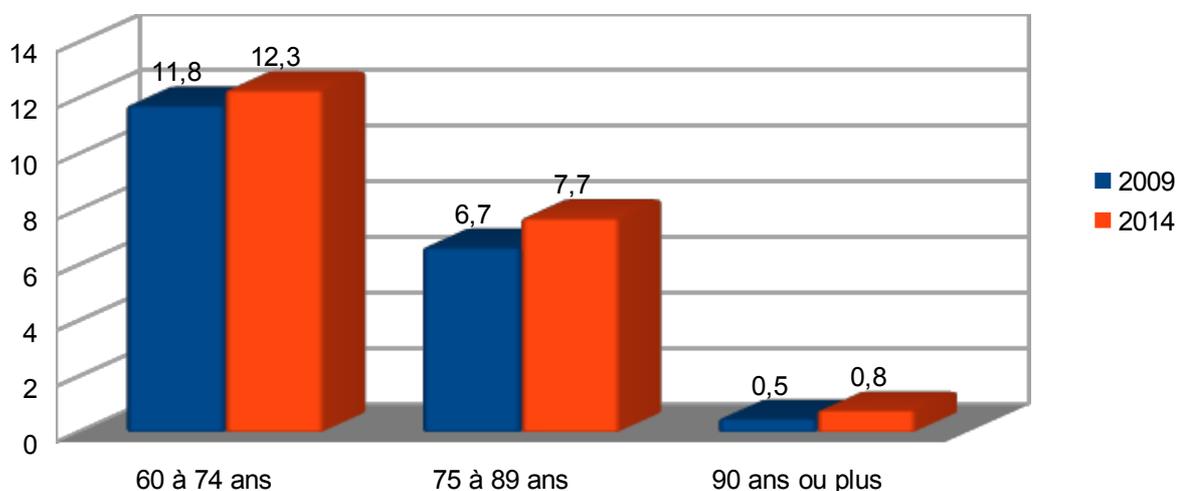


**Entre 2009 et 2014 la part des personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté, passant de 18,9 % à 20,8 % de la population. A noter que cette part était de 16 % en 1999.**

## 1-2 Un vieillissement concernant l'ensemble des tranches d'âges de 60 ans et plus

Part des personnes âgées par tranche d'âge dans la population totale en 2009 et 2014

Source: INSEE RP 2009 et 2014



L'augmentation de la part des personnes âgées dans la population concerne l'ensemble des tranches d'âges de 60 ans et plus.

## 1-3 Un vieillissement différent selon le sexe

Part des hommes, des femmes âgés dans la population totale par tranche d'âge en 2009 et 2014

	Hommes			Femmes		
	2009	2014	Évolution de la part 2009/2014	2009	2014	Évolution de la part 2009/2014
<b>60 à 74 ans</b>	10,5	11,5	+1,5	13	13,1	+0,1
<b>75 à 89 ans</b>	5,5	6,1	+0,6	7,8	9,3	+1,5
<b>90 ans ou plus</b>	0,4	0,4	0,0	0,6	1,2	+0,6

Source : INSEE RP 2009 et 2014

Une analyse par sexe et par tranche d'âge nous montre que le **vieillissement des 60/74 ans est principalement masculin, la tendance s'inversant pour les âges plus avancés.**

## 2 - ...Mais une population encore relativement jeune

Indice de vieillissement<sup>14</sup> de la population en 2014<sup>15</sup>

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>PDC</b>	45,5	73,4	58,7
Échirolles	53,7	81,9	67,3
Eybens	52,1	79,3	65,1
Fontaine	68,9	91,1	80,0
<b>METRO</b>	56,9	85,0	70,6
France	62,3	89,2	75,5

Source : INSEE RP 2014

Excepté Saint Martin d'Hères, du fait notamment de la population estudiantine, **Pont de Claix enregistre un Indice de vieillissement plus faible que l'ensemble des territoires de référence** et cela quel que soit le sexe. Ainsi, **Pont de Claix demeure une commune relativement jeune.**

## 3 - Une proportion de personnes âgées qui diffère selon le quartier d'habitation

Part des 60 ans et plus au sein de la population de chaque IRIS en 2009 et 2014

	2009			2014		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Grand Galet</b>	14,4	13,5	13,9	17,5	17,3	16,6
Villancourt	21,5	22,6	22,1	22,9	20,4	20,5
IDMO	19,9	19,3	19,6	17,8	18,2	17,2
Arc en Ciel	21,1	23,9	22,7	19,9	18,9	18,5
<b>Bourg</b>	23,1	20,8	21,7	22,1	25,2	22,8
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE RP 2009 et 2014

14 Définition de l'Indice de vieillissement en annexe

15 SMH a été enlevé du fait de la population estudiantine présente sur le territoire

Part des 75 ans et plus au sein de la population de chaque IRIS en 2009 et 2014

	2009			2014		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Grand Galet</b>	11,2	8,6	9,6	9,5	13,1	11,2
<b>Villancourt</b>	25,6	23,3	24,2	29,1	24,0	24,8
<b>IDMO</b>	18,5	15,2	16,6	20,7	13,2	15,3
<b>Arc en Ciel</b>	19,4	28,5	24,9	19,4	22,1	20,1
<b>Bourg</b>	25,3	24,3	24,7	21,5	27,6	24,2
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE RP 2009 et 2014

**L'ensemble des quartiers enregistrent un vieillissement de leur population avec des inégalités de territoires.**

Que ce soit en **2009 ou 2014** :

- Le quartier **Grand Galet** comporte en son sein, la **part la moins importante de personnes âgées pour les tranches d'âges des 60 ans et 75 ans et plus à la fois pour les deux sexes**, soit respectivement environ 15% de la population du quartier pour les 60 ans et plus et environ 10% de la population du quartier pour les 75 ans et plus.

- **Les quartiers Bourg, Arc en Ciel et Villancourt enregistrent**, quant à eux, une **forte proportion de 60 ans et plus mais également de 75 ans et plus.**

**En 2014, Bourg enregistrait la part la plus forte des 60 ans et plus, Villancourt celle des 75 ans et plus.**

## 4 - La dépendance des personnes âgées

La mesure de la dépendance se fait à travers la Grille AGGIR et les GIR<sup>16</sup>

**Au 31 décembre 2017, 168 pontois (120 femmes et 48 hommes) étaient bénéficiaires de l'APA<sup>17</sup> à domicile, soit 7,5 % des 60 ans et plus. Durant les 4 dernières années leur nombre baisse légèrement (179 personnes en 2014, 175 en 2015, 170 en 2016 et 168 en 2017).**

La répartition par âge montre une **part importante des 85 ans et plus (44%)**.

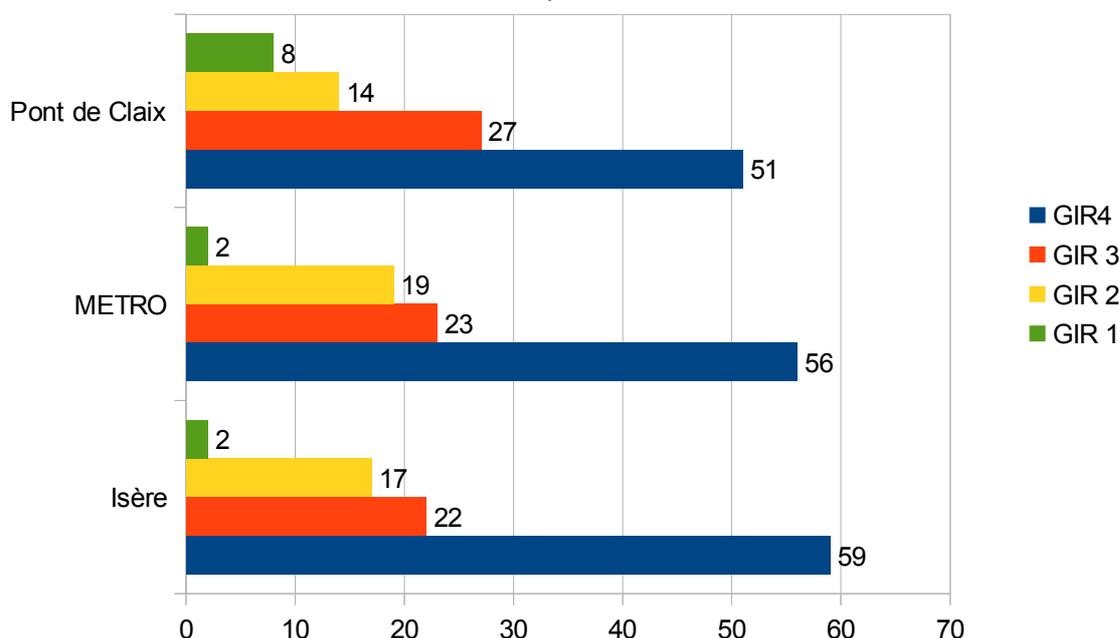
L'augmentation de la part des 85 ans et plus explique la forte proportion de GIR 1. Cela reflète également un choix des personnes âgées de la commune de prolonger leur maintien à domicile malgré une aggravation de leur dépendance. Ce choix peut être dû à des freins financiers pour entrer en structure et au manque de place en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

La part importante de personnes âgées très dépendantes à domicile suppose un rôle important joué par les aidants familiaux pour permettre un maintien à domicile. Par ailleurs, la question du suivi médical apparaît aussi importante, notamment compte tenu de la problématique du faible nombre de médecins généralistes réalisant des visites à domicile.

**Face à cette population âgée très dépendante à domicile, la faible densité et l'âge élevé des médecins généralistes apparaît problématique pour la mise en œuvre du maintien à domicile. Pour une analyse plus détaillée de la démographie médicale de référer à la partie « Santé et handicap ».**

Bénéficiaires de l'APA par GIR en 2015

Source : Département de l'Isère



En 2015, les bénéficiaires les plus dépendants (GIR 1 et 2) représentaient 22% des bénéficiaires pontois.

Comparativement au territoire isérois et à la Métropole Grenobloise, **Pont de Claix compte une part importante de personnes âgées très dépendantes (GIR1) : 8% des bénéficiaires en 2015 (5% en 2013) contre 2% pour l'Isère et la Métropole grenobloise.**

<sup>16</sup> Définition de la grille AGGIR et des GIR en annexe

<sup>17</sup> Définition de l'APA en annexe

### Ventilation des prestations APA domicile en 2015

	<b>Part de l'accueil de jour<sup>18</sup></b>	<b>Part du gré à gré<sup>19</sup></b>	<b>Part des aides techniques/habitat<sup>20</sup></b>	<b>Part du portage de repas</b>
<b>Pont de Claix</b>	0,5	2,5	10,2	13,5
<b>METRO</b>	1,4	6,1	6,6	9
<b>Isère</b>	1,2	5,2	6,8	8,7

Source : Rapport d'évaluation de la politique communale en direction des personnes âgées /chiffres du Département de l'Isère

Comparativement au territoire isérois et à la Métropole de Grenoble, **l'accueil de jour apparaît comme peu sollicité par les Pontois**, ce qui questionne l'accessibilité de ce type d'offre sur le territoire. Le **financement important d'aides techniques confirme l'existence d'une problématique autour de l'adaptation des logements sur la commune.**

## **5 - Le suivi social des personnes âgées**

Une Assistante Sociale Personnes Âgées intervient sur le territoire pontois. Jusqu'au 31 décembre 2018, cette mission faisait l'objet d'une convention, une partie de financement provenant du Département.

En 2017, 243 personnes ont été suivies par l'assistante sociale (soit 14 personnes de plus qu'en 2016 et 15 personnes de plus qu'en 2015). Le nombre d'entretiens a également augmenté durant cette même période.

L'augmentation du nombre de personnes suivies et l'augmentation du nombre d'entretiens réalisés peut :

- Soit dénoter d'une augmentation des situations de précarité chez les personnes âgées (à noter que les statistiques existantes ne permettent pas pour l'instant de faire une analyse par tranche d'âge)
- Soit d'un meilleur recours aux droits de ce public (il serait éventuellement nécessaire d'effectuer une analyse plus fine concernant le non recours aux droits concernant ce public).

En 2017, l'âge des bénéficiaires varie de 60 à 103 ans. Avec une tendance à la baisse du nombre de bénéficiaires avec l'âge. La tranche d'âge des 75/79 ans est la plus représentée

Un tiers des bénéficiaires vivent en couple, un tiers sont veufs, les 3ème tiers sont célibataires, séparés ou divorcés.

L'accès aux droits et les difficultés financières sont les deux premières raisons qui amènent les personnes âgées à aller voir l'assistante sociale.

18 Définition APA accueil de jour en annexe

19 Définition APA gré à gré en annexe

20 Définition aides techniques/habitat APA en annexe

## Synthèse analyse « Personnes âgées »

### Vieillesse de la population

- **Une population vieillissante** mais, en comparaison avec les autres territoires, encore relativement jeune et cela quel que soit le sexe.
- Un vieillissement qui **concerne l'ensemble des tranches d'âges de 60 ans et plus**, qui **diffère selon le sexe** et qui **concerne l'ensemble des quartiers**.
- **Villancourt** enregistre la **proportion la plus importante de 60 ans et plus et de 75 ans et plus**.
- **Îles de Mars Olympiades** enregistre la **proportion moins importante de 60 ans et plus**.
- **Grand Galet** enregistre la **proportion la moins importante de 75 ans et plus**.

### La dépendance des personnes âgées

- **Au 31 décembre 2017 7,5 % des 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA avec une part importante des 85 ans et plus (44%)**.
- **Durant les 4 dernières années le nombre des bénéficiaires de l'APA baisse légèrement**.

### Le suivi social des personnes âgées

- **Une augmentation du nombre de personnes suivies et du nombre d'entretiens**.
- **L'accès aux droits et les difficultés financières sont les deux premières demandes des personnes âgées**.

## VI – SANTE ET HANDICAP

### **1 - La santé**

La santé est une préoccupation majeure des individus. Dans le rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social dirigé par Stiglitz, Sen et Fitoussi en 2009, la santé apparaît au premier rang des éléments subjectifs et objectifs facteurs de qualité de vie. « La santé est un élément de base déterminant à la fois la durée et la qualité de vie ».

Aussi, la santé est l'un des rares postes de consommation qui globalement augmente chez les ménages, traduisant la place centrale que prend la santé pour les individus, mais également la part croissante des frais de santé qui restent à la charge des patients.

Transversales à tous les publics et traversées par la problématique majeure des inégalités sociales, les questions de santé sont majeures pour la politique publique tant nationale que locale.

L'état de santé des populations peut être caractérisé par plusieurs indicateurs : des indicateurs objectifs, de mortalité, de morbidité et de consommation de soins et des indicateurs subjectifs tels que l'état de santé perçu.

#### **Les inégalités sociales de santé**

Au niveau national, les statistiques de l'INSEE montrent que les Français et Françaises vivent de plus en plus vieux. En effet, depuis 50 ans, l'espérance de vie augmente.

Cette amélioration générale s'accompagne d'une diminution des écarts entre les sexes, pour partie en raison de l'augmentation de la consommation de tabac et d'alcool par les femmes.

Les catégories socio-professionnelles ont toutes, sans distinction, profité des progrès de l'espérance de vie : la conséquence est un maintien des inégalités sociales face à la mort.

Ainsi, à 35 ans, un ouvrier peut espérer vivre 24 ans sans problèmes sensoriels et physiques, contre 34 ans pour un cadre.

Pont de Claix est une ville ouvrière, avec une forte présence d'usines sur le territoire. De fait, nous pouvons supposer que l'espérance de vie théorique de la population pontoise est plus basse que d'autres villes à plus forte part d'employés et de cadres.

Pendant longtemps, l'augmentation de l'espérance de vie s'est accompagnée d'une augmentation de la durée de vie en bonne santé. Aujourd'hui, cette tendance s'inverserait : on vit toujours de plus en plus vieux, mais on vit aussi plus longtemps en mauvaise santé. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce constat comme la déclaration plus systématique des troubles et gênes et la plus grande survie des personnes en incapacité, notamment pour les 50-65 ans ayant bénéficié de meilleures conditions de soins<sup>21</sup>.

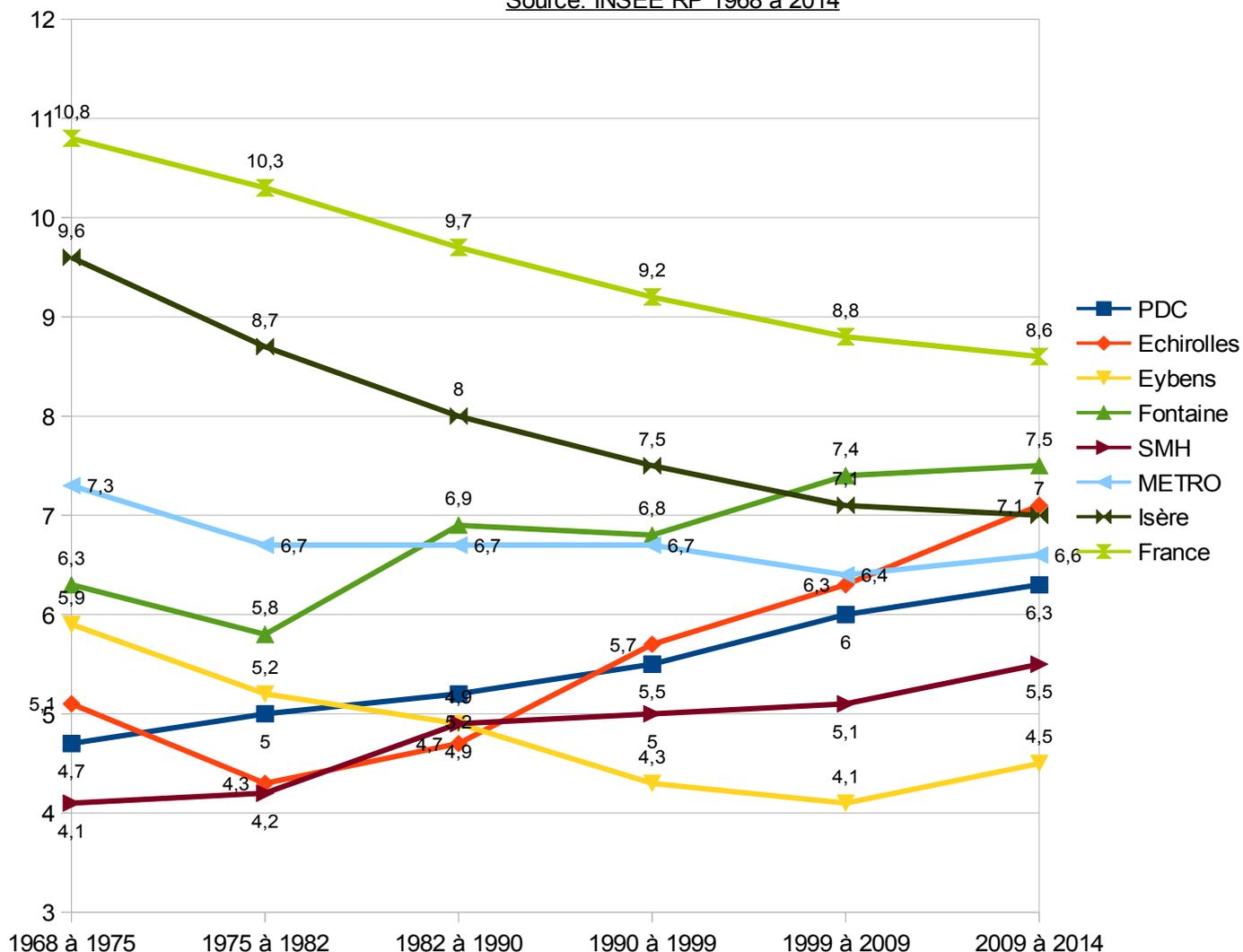
---

21 Sieurin, Cambois, Robine. « Les espérances de vie sans incapacité en France : une tendance récente moins favorable que dans le passé ». INED 2011

## 1-1 Un taux de mortalité en hausse mais restant relativement faible

Evolution du taux de mortalité de 1968 à 2014

Source: INSEE RP 1968 à 2014



Le **taux de mortalité**<sup>22</sup> est un bon indicateur pour analyser les conditions sanitaires d'une population.

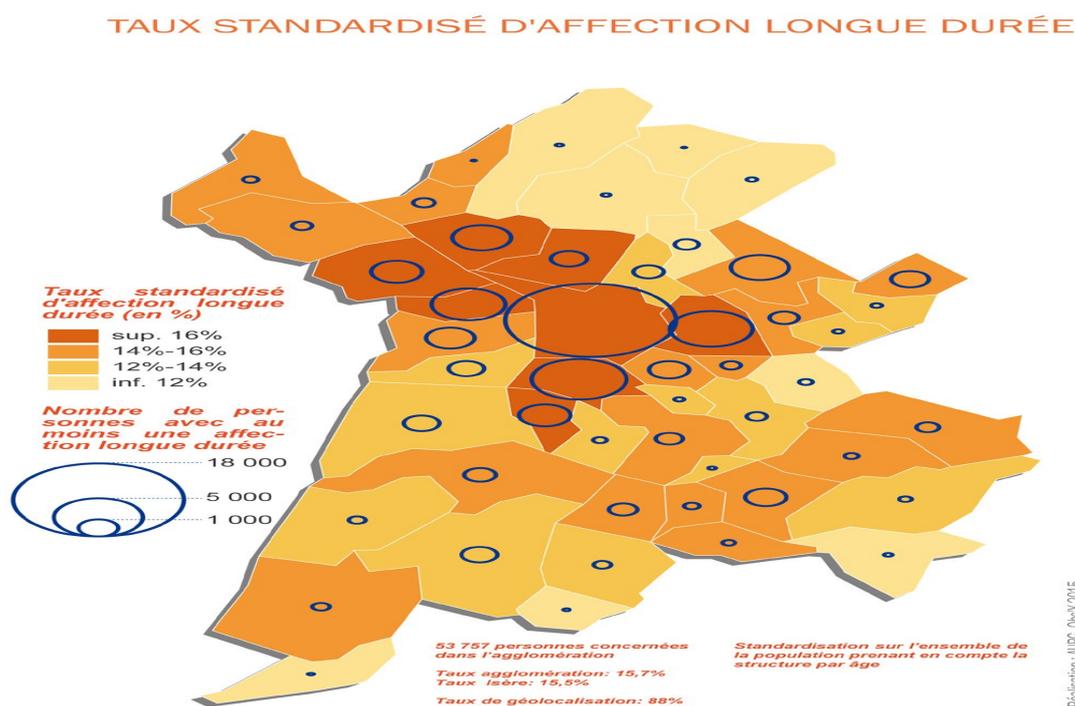
De 1968 à 2014, **le taux de mortalité de la population pontoise n'a cessé d'augmenter**, passant de 4,7 pour mille à 6,3 pour mille. **Cependant, il reste inférieur à celui enregistré en France et dans la Métropole grenobloise.** Les deux communes ayant le taux plus faible taux de mortalité sont Eybens et SMH (la deuxième s'expliquant sûrement par la proportion importante d'étudiants sur le territoire).

22 Définition du taux de mortalité en annexe

## 1-2 L'état de santé des Pontois est un peu moins bon que celui des habitants de l'agglomération grenobloise

Point méthodologique : le taux standardisé :

La standardisation utilisée par l'ARS-ORS (Agence Régionale de Santé – Observatoire Régional de Santé) se fait sur l'âge. Elle consiste à définir une population de référence (la population de Rhône-Alpes) et à faire en sorte que chacune des populations à comparer ait une structure d'âge identique à cette population de référence. Ainsi, les différences constatées s'expliquent par d'autres facteurs que celui de l'âge de la population.



L'état de santé de la population fluctue selon les types de territoires, notamment en ce qui concerne les Affections de Longue Durée (ALD)<sup>23</sup>.

En 2012, Pont de Claix se situe dans la fourchette haute avec un taux standardisé d'ALD supérieur à 16% et avec un nombre de personnes avec au moins une ALD se situant aux alentours de 2000.

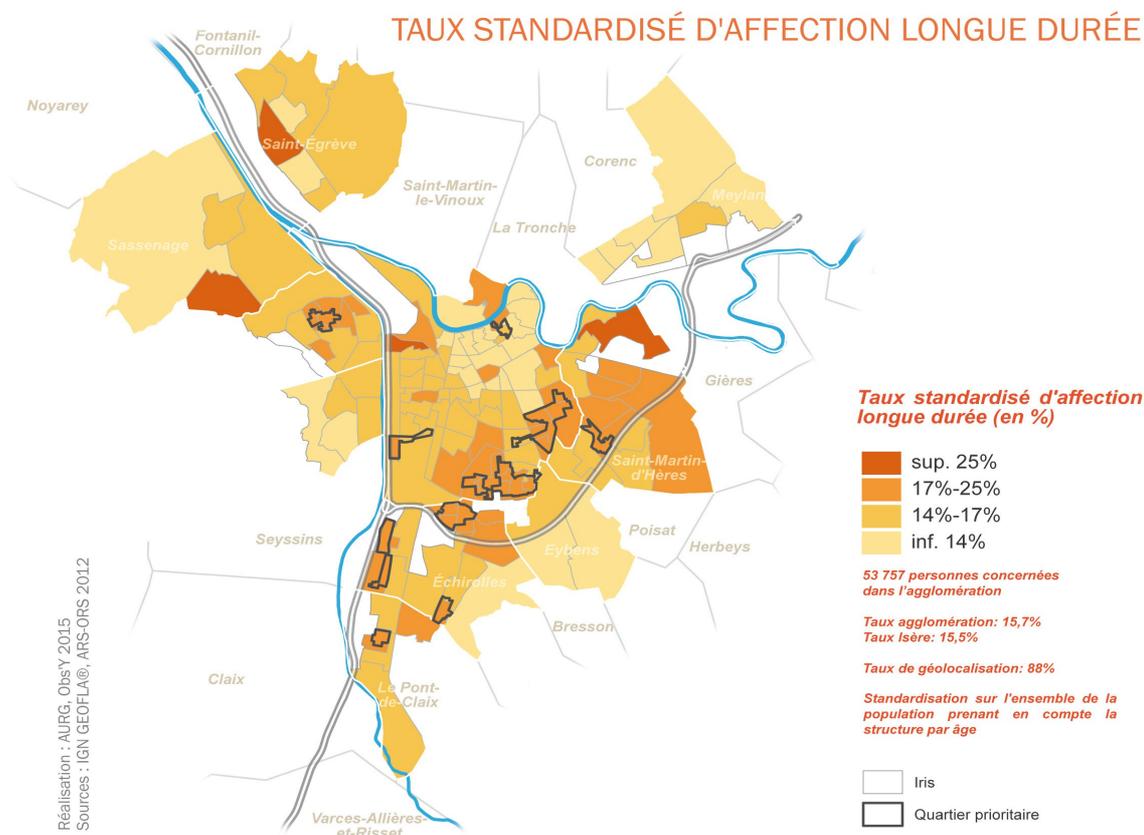
Taux des affiliés sécurité sociale ayant au moins une ALD en 2015

Pont de Claix	Échirolles	SMH	Eybens	Fontaine	METRO	Isère
17,8	17,7	17,8	14,3	17,4	15,8	15,5

Source : Régime Général Assurance Maladie ARS

<sup>23</sup> Définition des affections de longue durée en annexe

**En 2015, le taux des affiliés ayant au moins une ALD reste encore supérieur à celui enregistré dans le Métropole grenobloise. Le taux est sensiblement le même que celui enregistré sur SMH, Échirolles.**



Une analyse plus fine par quartier, montre que les **habitants des quartiers populaires sont généralement en moins bonne santé que ceux des autres quartiers.** En effet, à l'échelle des quartiers, la répartition des ALD recoupe fidèlement la géographie de l'habitat social et des quartiers défavorisés, Pont de Claix ne fait pas exception. Elle tend à illustrer les liens puissants qui existent entre conditions socio-économiques défavorables et santé précaire.

Taux des affiliés Sécurité Sociale ayant au moins une ALD par IRIS en 2015

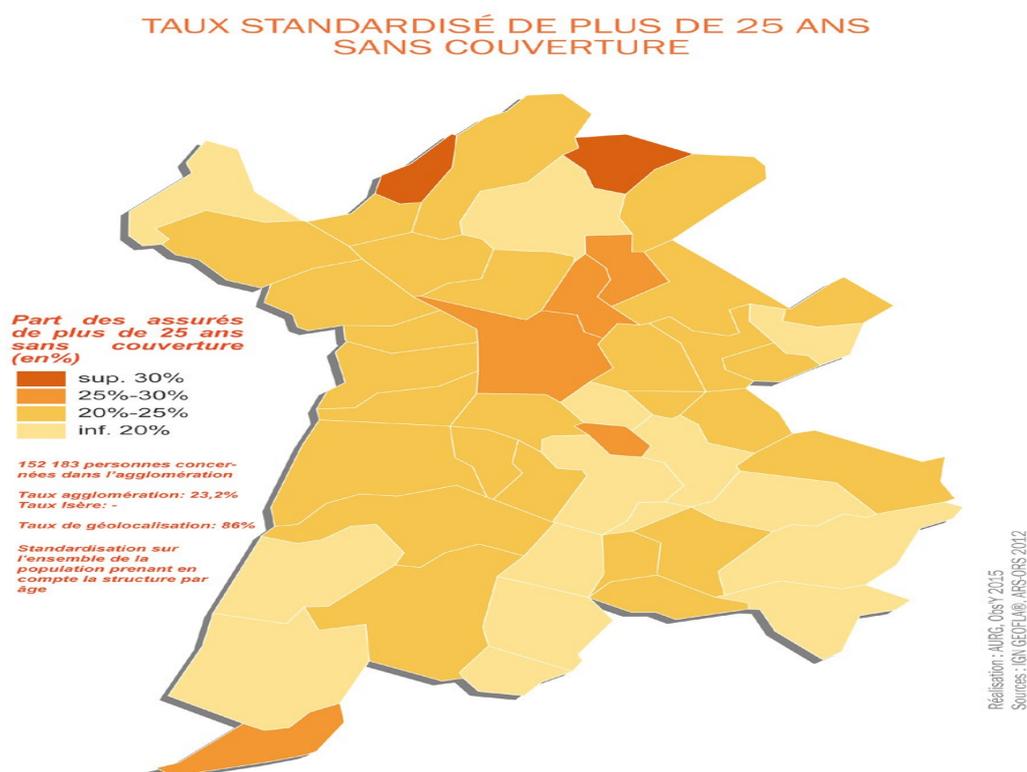
IDMO	Grand Galet	Villancourt	Bourg	Arc en Ciel
19,9	18,8	17,7	16,6	16,1

Source : Balises -ORS Rhône Alpes - régime général Assurance Maladie ARS

En 2015, le taux des affiliés ayant au moins une ALD est plus élevé dans le quartier des Îles de Mars Olympiades, le plus bas se situant aux Arc en Ciel.

### 1-3 Une population relativement bien couverte mais ayant recours plus massivement à la CMU-C<sup>24</sup>, notamment dans les quartiers d'habitat social

#### Une population globalement bien couverte mais avec des inégalités selon le quartier d'habitation



En 2012, le taux standardisé des personnes de plus de 25 ans sans couverture maladie montre que **la population pontoise est globalement mieux couverte que le reste du territoire métropolitain**. En effet, la part des assurés de plus de 25 ans sans couverture est inférieure de 20% à 25% au taux standardisé de l'agglomération.

#### Pourcentage d'habitants sans couverture santé parmi la population totale en 2015

PDC	Échirolles	SMH	Eybens	Fontaine	METRO	Isère
13,9	13,3	16,5	13	14,4	17,2	24,7

Source : Balises -ORS Rhône-Alpes assurance maladie-ARS

<sup>24</sup> Définition de la CMU-C en annexe

En 2015, avec 13,9 % des Pontois sans complémentaire santé, contre 24,7% en Isère et 17,2% à la METRO, la bonne couverture des Pontois se confirme.

Pourcentage d'habitants sans couverture santé parmi la population totale en 2015 par IRIS

IDMO	Grand Galet	Villancourt	Bourg	Arc en Ciel
26,2	14,4	13,2	14,4	11,6

Source : Balises -ORS Rhône-Alpes assurance maladie-ARS

Une analyse plus fine par quartier, nous montre que **les habitants des Îles de Mars Olympiades sont bien moins couverts que les habitants des autres quartiers de la commune** (26,2% contre 11,6% à 14,5% sur les autres quartiers)

**Un accès plus important à la CMU-C**

*« L'accès à la santé renvoie inévitablement à la question économique. De nombreuses études montrent l'impact important du niveau de couverture-maladie sur le recours aux services du système de santé. Aussi, les orientations françaises en matière de réduction des inégalités de santé ont mis les priorités sur l'aide financière aux personnes les plus démunies. » (la santé des habitants de l'agglomération grenobloise, Obs'y Juillet 2015)*

Ainsi, la CMU-C est reconnue comme une évolution positive en matière d'accès aux soins.

L'accès à la protection sociale n'est cependant pas encore banalisé. Au niveau national, le taux de non-recours à la CMU-C est estimé entre 21 % et 34 % des bénéficiaires potentiels. Le taux de non-recours à l'ACS<sup>25</sup> (Aide au paiement d'une Complémentaire Santé) est, quant à lui, particulièrement élevé, estimé entre 60 % et 70 %<sup>26</sup>, principalement imputable à une méconnaissance du dispositif par les publics et certains professionnels.

En 2012, le **taux standardisé de couverture des bénéficiaires de la CMU-C du territoire pontois, est supérieur de 8% à 12% au taux standardisé de la Métropole grenobloise et se situe donc parmi les territoires où la population bénéficie davantage de la CMU-C**. Cela est à mettre en parallèle avec l'analyse effectuée sur la précarité et la pauvreté de la population pontoise.

Pourcentage d'habitants bénéficiaire de la CMU- C parmi la population totale en 2015

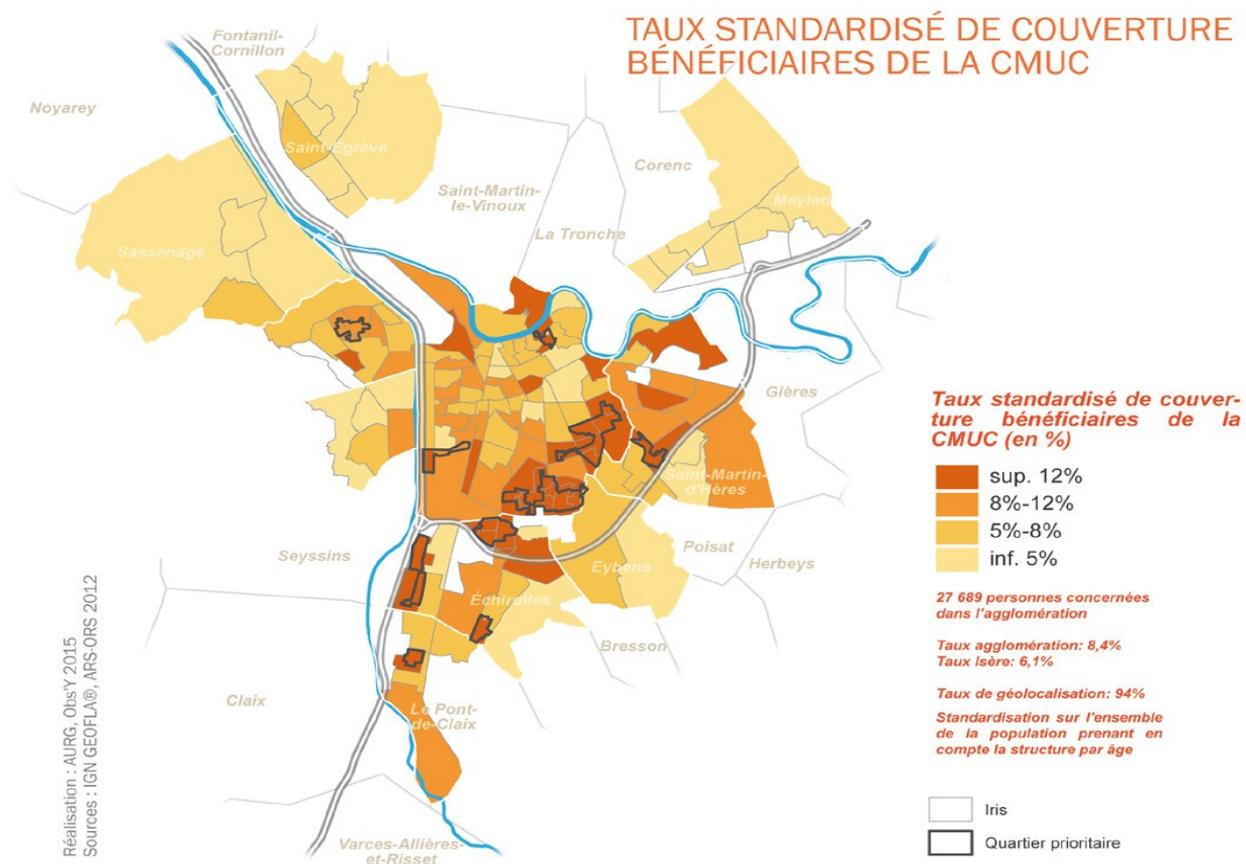
PDC	Échirolles	SMH	Eybens	Fontaine	METRO	Isère
9,8	15,4	9,8	6,3	9,7	9,1	6,7

Source : Balises -ORS Rhône-Alpes assurance maladie-ARS

Les chiffres de 2015, nous confirment que le pourcentage de Pontois bénéficiaires de la CMU-C est encore relativement élevé par rapport aux taux enregistrés sur la Métropole grenobloise et en Isère. Il est cependant bien inférieur à celui enregistré à Échirolles (15,4% sur Échirolles, contre 9,8% sur Pont de Claix).

25 Définition de l'ACS en annexe

26 Fonds CMU- Rapport d'activité de la CMU- 2013



En 2012, l'analyse du taux standardisé de couverture des bénéficiaires de la CMU-C par quartier sur le territoire métropolitain montre de réelles disparités territoriales, avec un taux plus élevé de couverture dans les quartiers d'habitat social. Ainsi, **la population du quartier Îles de Mars Olympiades, avec un taux supérieur à 12% au taux standardisé, bénéficie davantage de la CMU-C que l'ensemble du territoire pontois.**

Pourcentage d'habitants bénéficiaires de la CMU- C parmi la population totale en 2015 par IRIS

IDMO	Grand Galet	Villancourt	Bourg	Arc en Ciel
17,4	6,6	5,2	7,5	8,5

Source : Balises -ORS Rhône-Alpes assurance maladie-ARS

Une analyse de 2015, nous confirme les chiffres de 2012. Ainsi, le quartier Îles de Mars Olympiades enregistre un pourcentage bien plus élevé de bénéficiaires de la CMU-C que les autres quartiers de la commune.

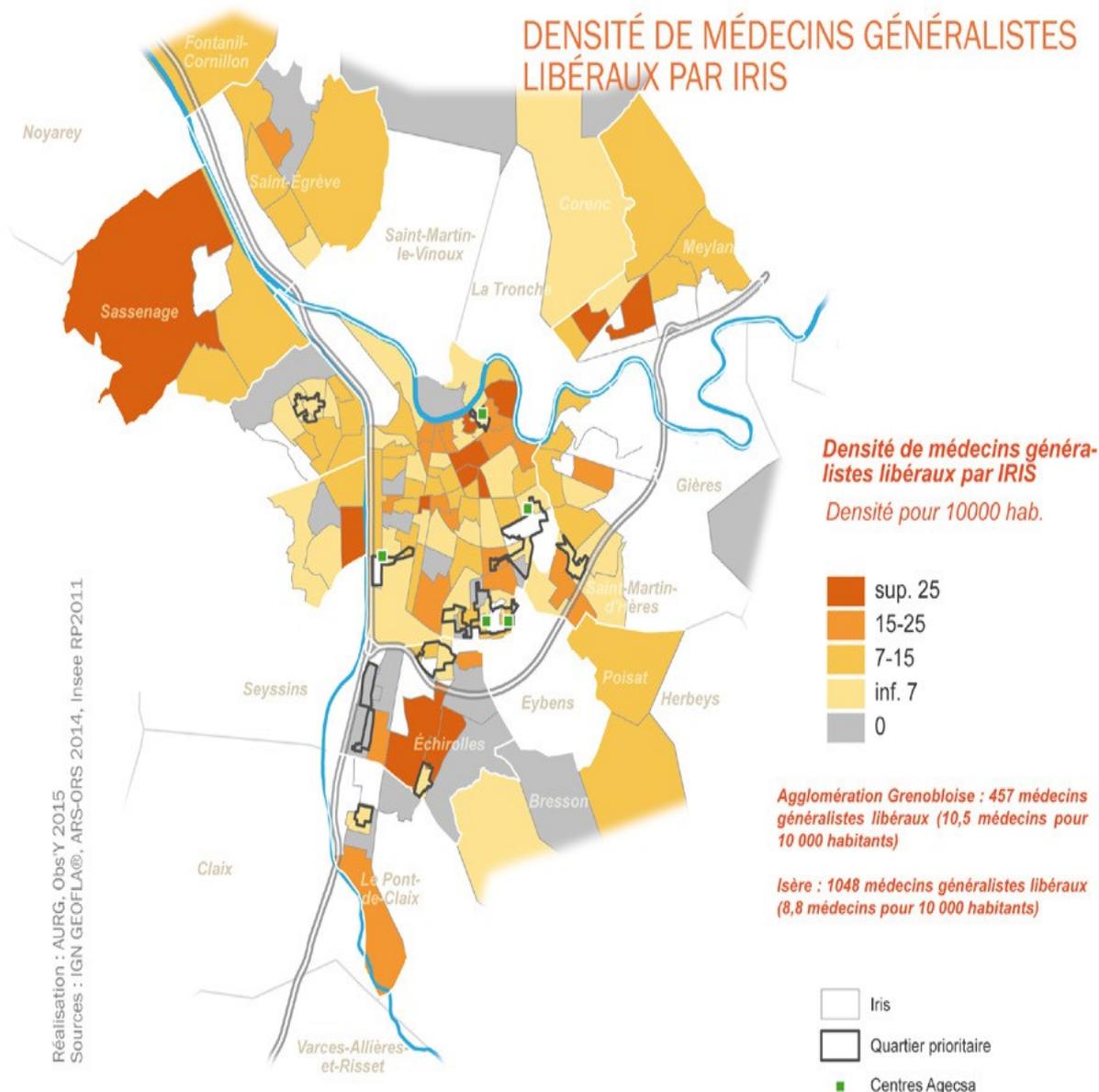
## **1-4 L'offre de soin et densité médicale : un territoire pontois relativement bien doté**

L'offre de soins se répartit entre les établissements hospitaliers et les professionnels (médicaux et paramédicaux) du secteur ambulatoire qui peuvent exercer en libéral ou salariés dans un centre de santé. L'offre de services de santé inclut également un ensemble d'acteurs aux statuts variés qui favorisent par leurs actions, réseaux et partenariats, l'accès aux droits, aux soins et à la prévention via notamment la prise en charge globale des publics fragiles.

La question de la densité médicale libérale est préoccupante au niveau national. Les prévisions de la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) envisagent, à formation et comportements constants, une diminution du nombre de médecins de 10 % à l'horizon 2020 et une baisse de 15 % de la densité médicale globale. De plus, les disparités géographiques tendent à se renforcer : les zones rurales et les zones urbaines sensibles sont sous dotées par rapport à la moyenne française. Par ailleurs, la féminisation de la profession et les aspirations des jeunes professionnels à une meilleure conciliation de leurs vies familiales et professionnelles influent sur l'évolution des modes d'exercice et donc sur l'organisation de l'offre de soins.

**Au niveau local, l'offre est relativement abondante et diversifiée du fait du caractère urbain du territoire.**

Cependant, **l'analyse des données 2012 de ARS concernant la densité de médecins généralistes montre des disparités entre communes et quartiers.** La densité de professionnels diffère selon les communes et les quartiers. **Plus on s'éloigne de l'hyper-centre de Grenoble, moins la densité est importante.** On ne compte que 6 médecins généralistes pour 10 000 habitants en seconde et troisième couronnes, le double à Grenoble. Pour les chirurgiens-dentistes, la densité est de 2 pour 10 000 habitants en ville peu dense contre 7 à Grenoble.

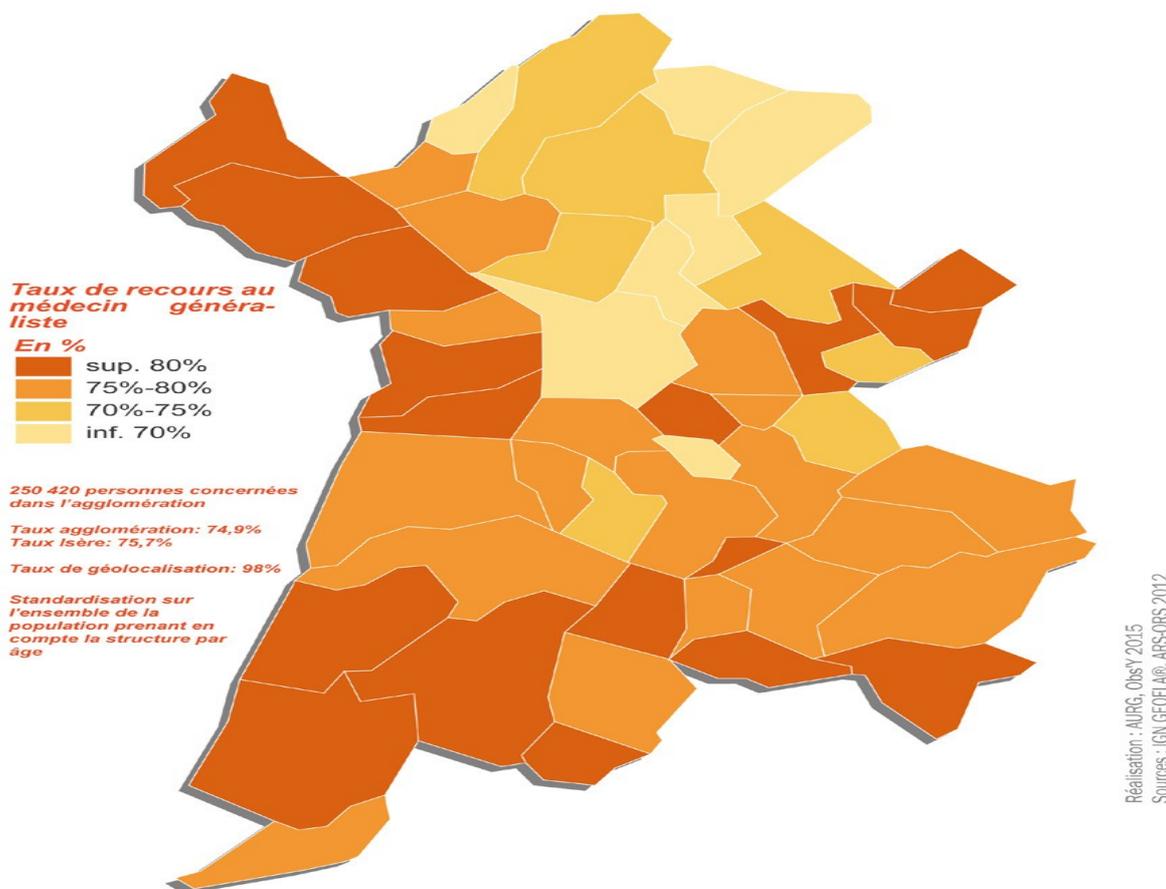


**En 2012, le territoire pontois est relativement bien doté en médecins généralistes.** La majorité du territoire se situe au alentour de 7-15 médecins pour 10 000 habitants. La METRO se situant à 10,5 médecins pour 10 000 habitants et l'Isère à 8,8 pour 10 000 habitants

**Le quartier Grand Galet est le moins bien doté** avec une densité se situant à 0 médecins pour 10 000 habitants. **Cependant, ce chiffre est à relativiser, du fait de la proximité géographique des quartiers Village 2 et du centre d'Échirolles qui ont une densité de médecins généralistes supérieure à 25 pour 10 000 habitants.**

Le quartier des Îles de Mars Olympiades a, quant à lui, une **densité de médecins généralistes inférieure à 7 pour 10 000 habitants.**

## 1-5 Un taux de recours au médecin généraliste un peu plus important que sur le territoire métropolitain



En 2012, dans la Métropole, 75 % des affiliés au régime général sont allés chez le médecin généraliste libéral. Cependant, le recours médical est plus faible en zone urbaine dense. 75% à 80% des Pontois ont, quant à eux, eu recours au médecin généraliste.

Taux recours au médecin généraliste en 2014 dans les territoires de référence

PDC	Échirolles	SMH	Eybens	Fontaine	METRO	Isère
77	77,7	75,4	78,4	77	73,2	76,7

Sources : Balises -ORS Rhône-Alpes - assurance maladie-ARS

Une analyse de 2014 nous montre que le taux recours est resté stable par rapport à 2012, restant encore supérieur à celui de l'ensemble des habitants de la METRO.

### Taux recours au médecin généraliste en 2014 par IRIS

IDMO	Grand Galet	Villancourt	Bourg	Arc en Ciel
74,2	78,8	79,8	75,4	78,1

Sources : Balises -ORS Rhône-Alpes - assurance maladie-ARS

Une analyse plus fine par quartier nous montre des disparités territoriales. **Les habitants des Îles de Mars Olympiades ont tendance à avoir un taux de recours au médecin généraliste inférieur à celui des habitants des autres quartiers de la commune.**

### **1-6 Un vieillissement des professionnels médicaux**

L'âge des professionnels constitue un second point de vigilance dans un objectif de maintien d'une offre de soins de proximité adaptée aux besoins.

En 2012, sur le territoire de la Métropole grenobloise, près de 58 % des médecins généralistes libéraux ont plus de 55 ans contre 52 % au niveau départemental. Cette part est de 63 % à Grenoble contre 43 % en ville peu dense. Elle est également élevée chez les pédiatres : 63 %, les ophtalmologues : 66 % et les gynécologues : 86 %. Ce constat est moins marqué pour les paramédicaux : seulement 29 % des infirmiers et 22 % des kinésithérapeutes ont plus de 55 ans en 2012.

#### Part des médecins et infirmier de plus de 55 ans en 2015 par territoire de référence

	PDC	Échirolles	SMH	Eybens	Fontaine	METRO	Isère
<b>Part des médecins généralistes de plus de 55 ans</b>	63	44	53	73	58	54	49
<b>Part des infirmiers de plus de 55 ans</b>	29	22	23	50	25	25	21

Sources : Assurance maladie et de l'ARS « Balises-ORS Rhône-Alpes »

**En 2015, Pont de Claix enregistre un taux de médecins généralistes et d'infirmiers de plus de 55 ans plus élevé que l'ensemble des autres territoires de référence, excepté Eybens.**

Les chiffres sont cependant à relativiser car Échirolles, commune limitrophe à Pont de Claix, compte, quant à elle, seulement 44% de médecins généralistes et 22% d'infirmiers de plus de 55 ans. A noter que sont comptabilisés à Échirolles, en plus des praticiens libéraux en cabinet indépendant, les médecins du centre SOS Médecin ainsi que ceux de la Clinique des Cèdres.

## **2 - Le handicap**

### **2-1 Les principales prestations liées au handicap**

#### **L'Allocation aux adultes handicapés (AAH)**

Il s'agit d'une prestation versée par la CAF ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole) aux personnes de 20 ans ou plus sous conditions de ressources qui résulte de la loi d'orientation du 30 juin 1975 relative aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Son montant (860€ en 2018) vient compléter les éventuelles autres ressources de la personne en situation de handicap. Il s'agit d'une prestation individuelle. Ainsi, dans un même foyer il peut y avoir plusieurs bénéficiaires de l'AAH. L'AAH peut être complétée par 2 autres prestations :

- Le complément de ressources AAH qui est une prestation forfaitaire visant à compléter l'absence durable de revenus du bénéficiaire dans l'incapacité de travailler du fait de son handicap.

- La majoration pour la vie autonome (MVA) pour les personnes occupant un logement indépendant. Elle permet aux personnes en situation de handicap vivant à leur domicile de couvrir les dépenses d'aménagement de leur logement (par exemple, installation d'un monte-escalier).

En janvier 2019, la MVA et le complément de ressources ont fusionné

#### **L'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)**

Il s'agit d'une prestation versée par la CAF ou la MSA destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en assume la charge. Elle peut être complétée, dans certains cas, d'un complément d'allocation.

#### **La Prestation de compensation du handicap (PCH)**

Il s'agit d'une aide financière versée par le Département visant à rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie. Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge, des ressources et de la résidence de la personne. L'accès à la PCH n'est pas soumis à une condition de ressources. Cependant, il est mis en place une participation laissée à la charge du bénéficiaire en fonction du niveau de ressources

**Notre analyse se bornera à l'AAH et à l'AEEH**

## **2-2 Les bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH : une proportion relativement similaire aux autres communes de référence**

### Bénéficiaires de l'AAH par commune de référence en 2009 et 2014

	PDC		Échirolles		Eybens		Fontaine		SMH	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<b>2009</b>	128	1,1	596	1,7	71	0,7	344	1,9	452	1,3
<b>2014</b>	151	1,4	701	2	113	1,1	372	1,7	549	1,4

Source : CAF-INSEE

En 2014, Pont de Claix compte **151 bénéficiaires de l'AAH contre 128 en 2009, soit respectivement 1,4% et 1,1% de la population communale.** Cette **proportion est sensiblement similaire à celle des autres communes de référence.**

### Bénéficiaires de l'AEEH par commune de référence dans la population âgées de 0 à 19 ans

	PDC		Échirolles		Eybens		Fontaine		SMH	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
<b>2009</b>	32	1	124	1,3	32	1,3	63	1,2	102	1,2
<b>2014</b>	43	1,9	169	1,7	49	1,9	77	1,5	120	1,2

Source : CAF

En 2009 Pont de Claix compte 32 enfants bénéficiaires de l'AEEH et s'établit à 43 en 2014, soit respectivement 1,9% et 1% des enfants de 0 à 19 ans. Cette **proportion est sensiblement similaire à celle des autres communes de référence.**

## Synthèse analyse « Santé et handicap »

### Etat de santé de la population

- Un **taux de mortalité en hausse mais restant relativement faible** en comparaison avec les autres territoires
- **L'état de santé** des pontois est **un peu moins bon** que celui des habitants de l'agglomération grenobloise.
- Les **habitants des Îles de Mars Olympiades et de Grand Galet sont en moins bonne santé** que ceux des autres quartiers

### La couverture maladie

- **Une population** globalement **mieux couverte que le reste du territoire métropolitain.**
- Les **habitants des Îles de Mars Olympiades sont moins bien couverts** que les habitants des autres quartiers
- Les Pontois ont un **accès plus important à la CMU-C**
- La **population du quartier des Îles de Mars Olympiades bénéficie davantage de la CMU-C** que les autres quartiers de la commune.

### Offre de soin et densité médicale

- Un territoire relativement bien doté en médecins généralistes
- Un taux de **recours au médecin généraliste un peu plus important que sur le territoire métropolitain**
- Les habitants des **Îles de Mars Olympiades ont un taux de recours au médecin généraliste inférieur** à celui des habitants des autres quartiers de la commune.
- **Un vieillissement des professionnels médicaux** avec un taux de médecins généralistes et d'infirmiers de plus de 55 ans plus élevé que l'ensemble des autres territoires de référence, excepté Eybens.

### Handicap

- Une **proportion de bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH relativement similaire aux autres communes de référence.**

## VII – NIVEAU DE VIE ET PAUVRETÉ

### **1 - Point méthodologique : définition de la pauvreté**

Selon l'Observatoire de la pauvreté, être pauvre, c'est disposer de peu. Définir la pauvreté revient à définir ce que représente ce « peu » : peu par rapport à quoi ?

**Il n'existe pas de mesure « juste » ou « objective » de la pauvreté. Comprendre ce phénomène implique même certainement d'utiliser différents outils qui se complètent plus qu'ils ne se concurrencent car ils permettent d'éclairer les différentes formes que peut prendre la pauvreté.**

L'Observatoire s'appuie sur 4 méthodes:

#### **1-1 Un niveau de revenu, le seuil de pauvreté (ou selon l'INSEE le taux de pauvreté)**

Il se définit par rapport au niveau de vie général de la population. Le seuil de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à 60 % du revenu médian<sup>27</sup>. A noter que quand le niveau de vie médian baisse d'une année sur l'autre, automatiquement le seuil de pauvreté baisse aussi.

#### **1-2 Le fait de recevoir une allocation de revenu minimum : la pauvreté « légale »**

Les personnes pauvres sont celles à qui la société apporte un soutien en leur versant un revenu minimum. La société décide que vivre en dessous de ce revenu minimum est trop peu et qu'avec moins que ce revenu, on est pauvre. Notre Constitution indique que « La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement ». En dénombrant le nombre d'allocataires de minima sociaux, on mesure une pauvreté que l'on peut qualifier de « légale » car c'est l'administration qui octroie cette reconnaissance.

Il existe plusieurs minima sociaux : les principaux sont versés, sous conditions de revenus, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux chômeurs en fin de droits et aux personnes de plus de 25 ans sans ressources.

#### **Le Revenu de Solidarité Active (RSA)**

Depuis 2009, le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation pour parent isolé (API) et assure aux personnes sans ressources ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Le RSA socle s'adresse aux personnes âgées de plus de 25 ans sans revenus et dès 18 ans sous certaines conditions. Son montant varie selon la composition du foyer.

Le RSA activité quant à lui avait pour objectif de venir en complément des revenus perçus. Depuis le 1er janvier 2016, il a laissé place à la prime activité. Il s'agit d'une nouvelle aide aux travailleurs possédant des revenus modestes. L'aide n'est pas automatique, il faut faire une demande de RSA.

---

<sup>27</sup> Définition revenu médian en annexe

Le « RSA jeunes actifs » a été créé le 1er septembre 2010. Il peut être versé aux personnes de moins de 25 ans, sans enfant à charge, en activité ou sans activité, qui ont, dans les trois années précédant la demande, travaillé deux ans, soit au moins 3214 heures.

#### Montant du RSA socle en 2014

Respectant la règle d'indexation sur l'inflation (de 1,3% en 2013) le montant du RSA socle en 2014 s'élève à :

- 499,31€ pour une personne seule
- 748,97€ pour un couple
- 748,97€ pour une personne avec un enfant
- 898,76€ pour un couple avec un enfant

#### L'Allocation Adultes handicapés (AAH)<sup>28</sup>

#### L'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS)

L'ASS s'adresse aux personnes ayant épuisé l'intégralité de leurs allocations chômage ainsi qu'à certaines professions (artistes non salariés, marins pêcheurs et dockers occasionnels).

Pour percevoir l'ASS, des conditions d'activité antérieures et des plafonds de ressources doivent être respectés. Elle peut être accordée à taux plein ou à taux réduit pour une période de 6 mois renouvelable.

En 2014, le montant journalier de l'ASS à taux plein est de 16,11€.

#### L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA)

Il s'agit d'une allocation versée aux personnes âgées, anciens salariés ou non, ayant de faibles revenus. Elle remplace les multiples composantes du minimum vieillesse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour les personnes en ayant fait la demande

### 1-3 Des critères de privation en termes de conditions de vie

Les mesures précédentes ne reposent que sur des critères monétaires ou administratifs. Or, la conséquence de la pauvreté, c'est aussi l'exclusion de certaines pratiques, de certaines consommations. Avoir peu, mais de quoi concrètement ? Pour mieux comprendre le phénomène, l'INSEE mesure les privations d'une partie de la population, ce que les chercheurs appellent « la pauvreté en conditions de vie ». L'institut établit une liste et pose la question aux ménages : « Pouvez-vous chauffer votre logement ? », « recevoir des amis ? », « remplacer les meubles ? », etc.

### 1-4 La définition d'un train de vie minimum (pauvreté absolue) : ce qu'il faut pour vivre dignement

Enfin, on peut définir le « peu » comme les biens et services indispensables pour vivre correctement (se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.). On qualifie ce seuil « d'absolu » (par opposition au seuil de pauvreté « relatif ») car il ne dépend pas du niveau de vie de la population.

#### **Pour notre analyse nous nous baserons sur les 2 premières méthodes.**

---

28 Définition de l'AAH se trouve dans la partie santé et handicap p.38

## 2 - Une population en situation de pauvreté<sup>29</sup>

### 2-1 Une mesure par le taux de pauvreté

Avant d'analyser le seuil de pauvreté des Pontois et de le comparer aux autres territoires, il nous est apparu intéressant de faire un zoom sur le revenu médian des Pontois qui sert à calculer ce seuil.

#### Revenu médian par territoire de référence en 2014

<b>Territoire</b>	<b>Revenu médian par Unité de Consommation par an en 2014</b>
<b>Pont de Claix</b>	18579
<b>Échirolles</b>	18340
<b>Eybens</b>	22675
<b>Fontaine</b>	18835
<b>SMH</b>	19151
<b>METRO</b>	21407
<b>Isère</b>	21407
<b>France</b>	20363

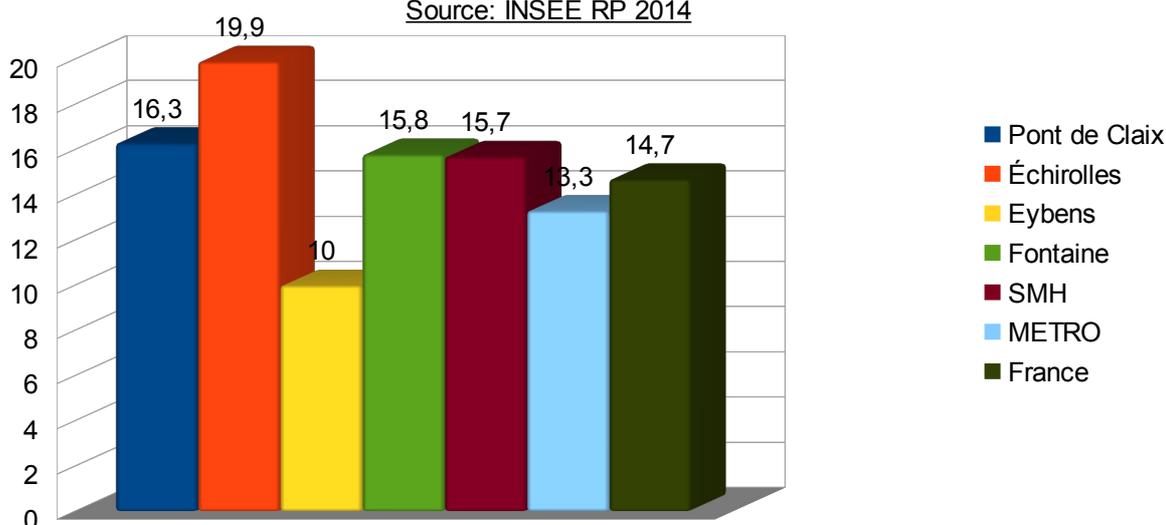
Source : INSEE RP 2014

**En 2014, un ménage pontois sur 2 à un revenu inférieur à 18 579€. Le niveau de vie des Pontois est inférieur, à la fois à celui des habitants de l'agglomération, de l'ensemble des Isérois et des Français. Concernant le positionnement par rapport aux communes de référence, seuls les ménages échirollois disposent d'un revenu médian inférieur à celui des Pontois.**

<sup>29</sup> Les chiffres de 2009 ne sont pas disponibles

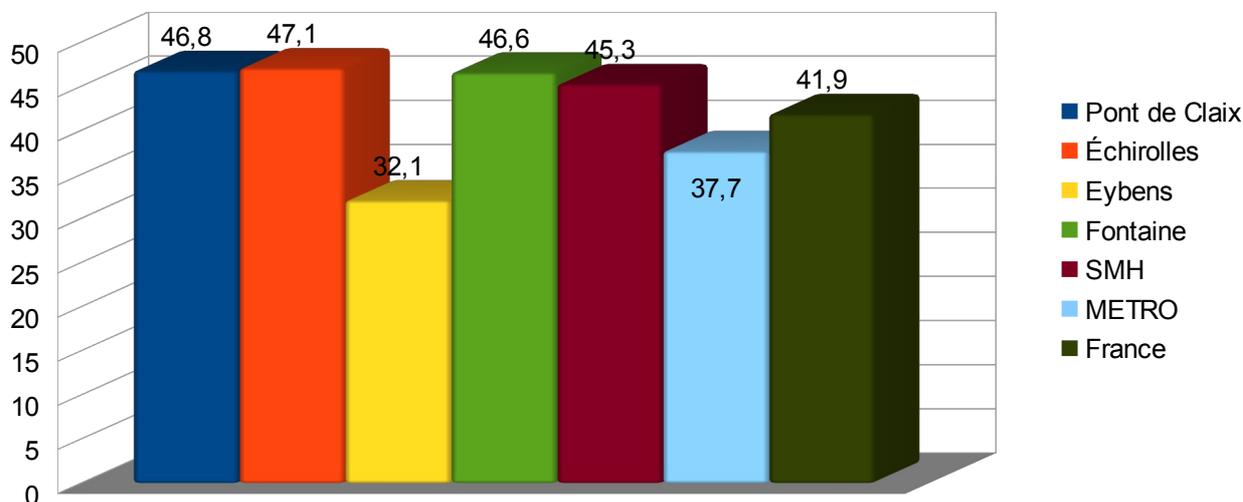
### Taux de pauvreté en 2014

Source: INSEE RP 2014



**Le taux de pauvreté** ou seuil de pauvreté de la population pontoise s'élève à **16,3%**. Ce **taux est plus élevé que celui enregistré dans les autres territoires de référence, excepté Échirolles.**

### Pourcentage de ménages fiscaux non imposables en 2014

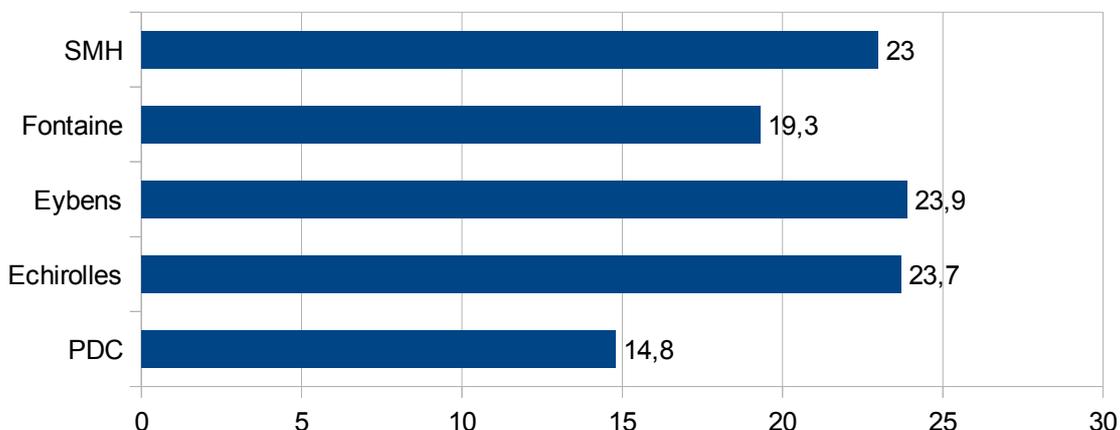


**Près d'un ménages pontois sur 2 est non imposable (46,8%) contre environ 1 sur 3 dans l'agglomération.** Cependant, cette part est moins importante que celle enregistrée sur Échirolles (47,1%).

## 2-2 Une mesure par les allocataires de bas revenu de la CAF<sup>30</sup>

### Taux de croissance du nombre d'allocataires à bas revenus entre 2009 et 2014

Source : CAF



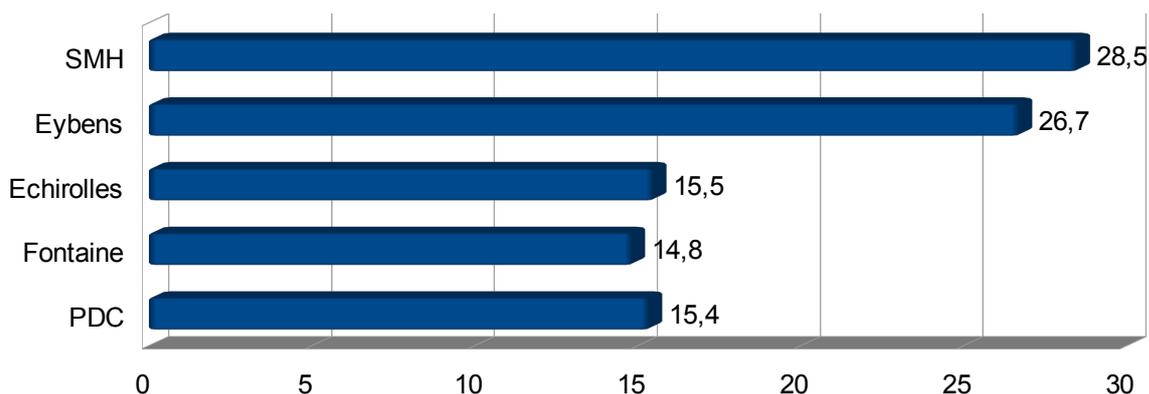
Nous constatons qu'entre 2009 et 2014 l'ensemble des territoires enregistrent une augmentation de leur nombre d'allocataires à bas revenus.

Cependant, Pont de Claix enregistre une augmentation moins forte que les autres territoires de référence.

## 2-3 Une analyse par les minima sociaux

### Taux de croissance des allocataires de minima sociaux (RSA, AAH, ASPA et minimum vieillesse, ASS et AI et ATA) entre 2010 et 2015

Source : CAF



Entre 2010 et 2015, l'ensemble des territoires enregistrent un taux de croissance positif de leurs allocataires de minima sociaux : RSA, AAH, ASPA et Minimum Vieillesse, ASS, AI et ATA<sup>31</sup>.

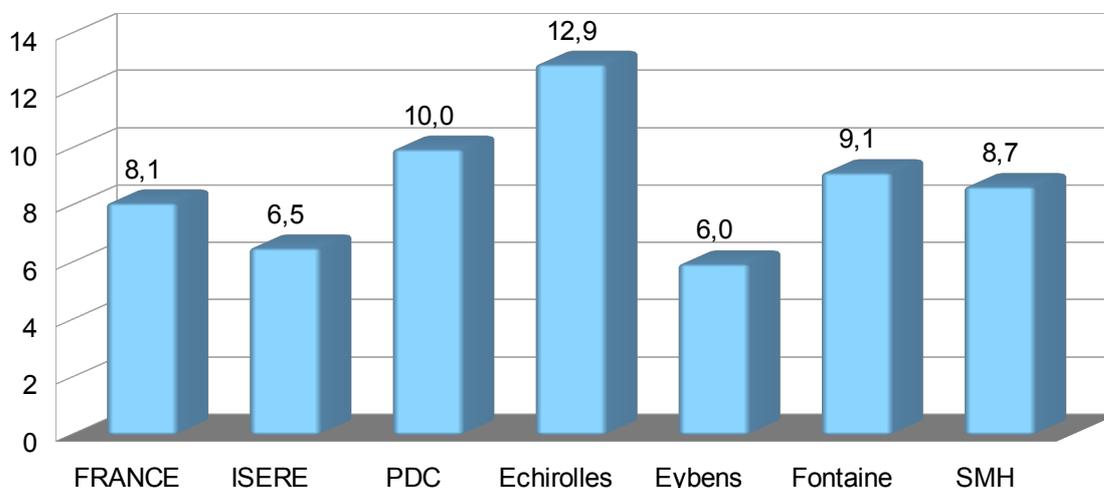
30 Définition des allocataires à bas revenus en annexe

31 L'Allocation d'Insertion (AI) et l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) ont disparu respectivement en 2006 et 2017.

Avec un taux de 15,4%, **Pont de Claix se situe cependant dans la fourchette basse.**

### Part des allocataires RSA parmi les ménages en 2015

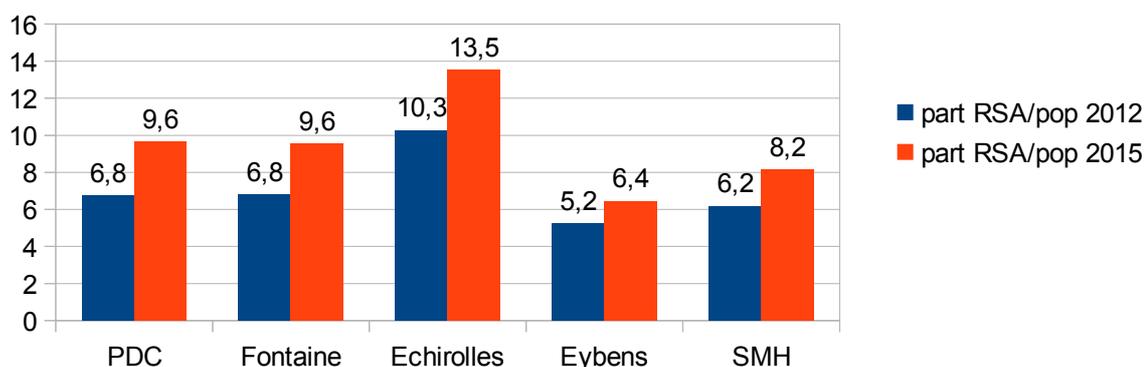
Source : CAF



**En 2015, 10% des ménages pontois sont allocataires du RSA.** Cette part est plus élevée que celle enregistrée en France et en Isère mais aussi sur Eybens et SMH et relativement similaire à celle enregistrée sur Fontaine. Cependant, elle est **plus faible que la part enregistrée sur Échirolles**

### Part des bénéficiaires du RSA dans la population totale en 2012 et 2015

Source : CAF

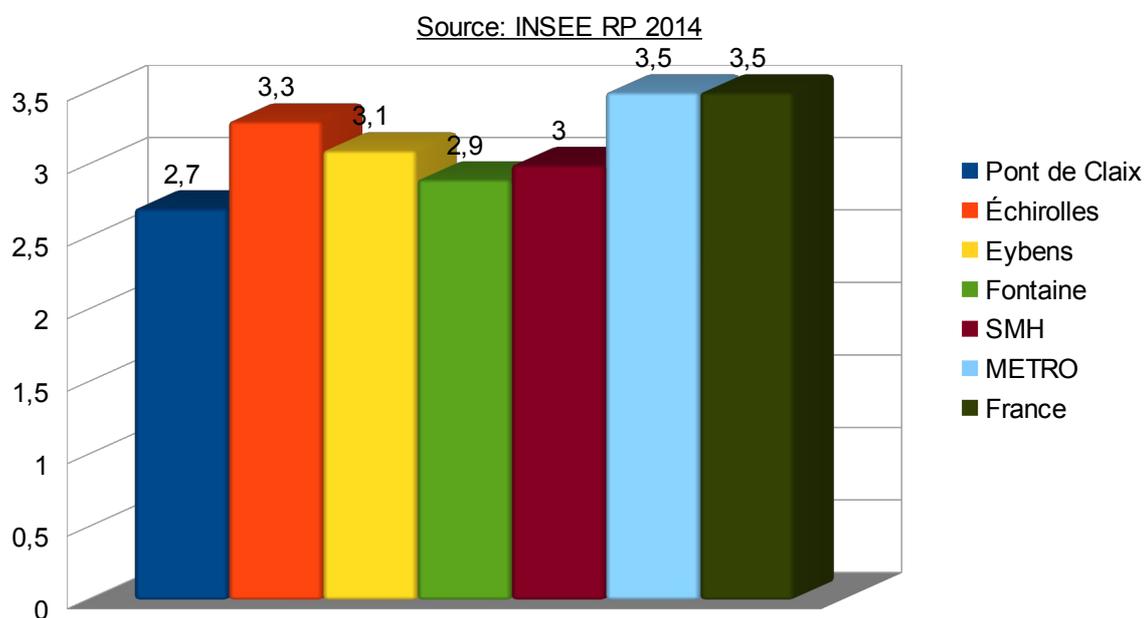


Entre 2012 et 2015, **l'ensemble des territoires enregistrent une augmentation de la part des bénéficiaires du RSA.** A Pont de Claix, cette part passe ainsi de 6,8% à 9,6% de la population. Ces chiffres sont similaires à ceux enregistrés sur SMH et Fontaine, mais bien plus faibles que ceux enregistrés sur Échirolles.

Ainsi, nous pouvons dire que **l'augmentation de la pauvreté des pontois est bien moins forte que celle des Échirollois, faisant ainsi passer Échirolles en tête de classement concernant son taux de pauvreté.**

### **3 – Un territoire avec inégalités de revenus relativement faibles**

#### Rapport Interdécile par territoire de référence en 2014



Avec, en 2014, un rapport Interdécile de revenu<sup>32</sup> de 2,7, nous constatons que **les inégalités de revenus des Pontois sont plus faibles que sur autres territoires.**

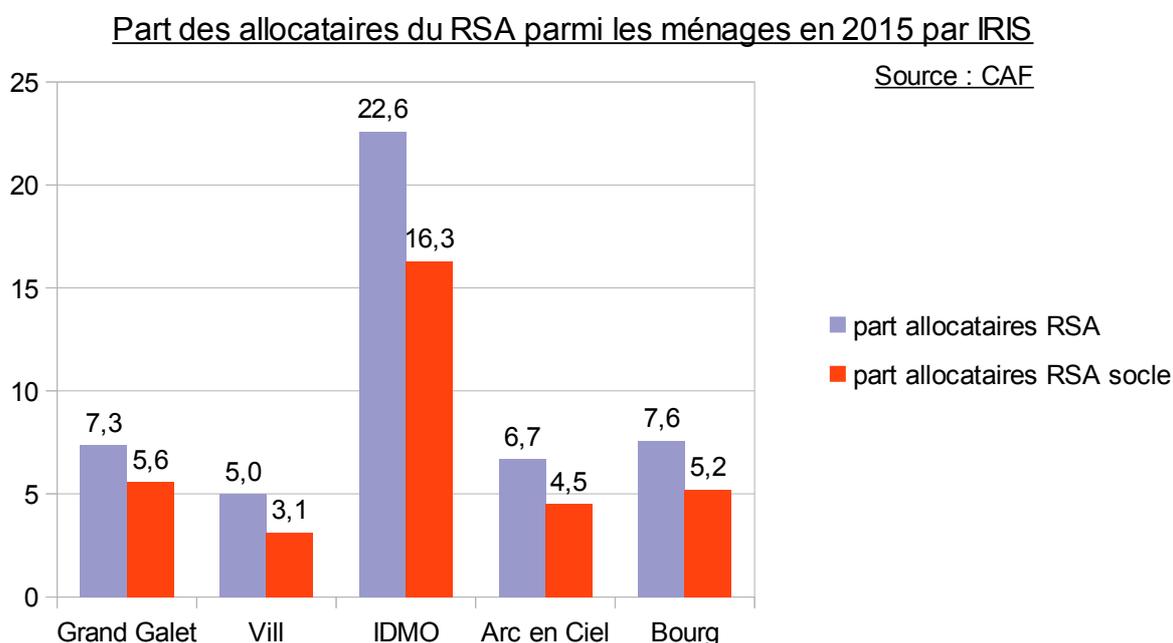
**Pour conclure, quel que soit le critère choisi, la population pontoise est aujourd’hui classée parmi une des plus pauvres de l’agglomération avec des inégalités de revenus relativement faibles. Cependant, elle n’est pas la plus pauvre.**

Cette pauvreté pourrait s’expliquer par la part importante d’employés et d’ouvriers habitant la commune, mais également par un fort taux de chômage<sup>33</sup>

32 Définition du rapport Interdécile de revenu en annexe

33 Pour plus de détails se référer à la partie Chômage emploi et précarité

## **4 - De fortes disparités selon le quartier d'habitation**



**Les ménages des Îles de Mars Olympiades sont proportionnellement plus nombreux à percevoir le RSA que ceux des autres quartiers et cela à la fois pour le RSA socle et activité. Le quartier à plus faible proportion étant Villancourt.**

## **5 - La politique communale à destination des plus démunis**

**Le CCAS de Pont de Claix met en œuvre une politique sociale à destination des plus démunis. A ce titre, les aides sociales facultatives<sup>34</sup> jouent un rôle d'amortisseur pour aider les pontois les plus en difficultés**

Nous analyserons très succinctement deux d'entre elles : les demandes d'aides financières et les impayés de loyers.

### **5-1 Les demandes d'aides financières**

**Entre 2012 et 2017, nous notons une augmentation des demandes d'aides financières.**

**Les ressources des foyers se caractérisent majoritairement par des montants faibles : minima sociaux, emploi à temps partiel, petites retraites, indemnités journalières, pension d'invalidité...**

**Entre 2012 et 2017 nous constatons une augmentation des demandes d'aides financières.**

En outre entre 2015 et 2017, nous notons un doublement du montant consacré aux ASF (le budget passant de 22 689€ à 41 001€). L'aide moyenne par foyer passant de 257€ à 383€ (88 foyer en 2015 contre 107 foyers en 2017).

L'aide alimentaire reste la première demande et représente la première dépense budgétaire pour le

<sup>34</sup> Définition de l'Aide sociale facultative en annexe

CCAS.

## **5-2 Les impayés de loyers**

Entre 2012 et 2017, nous constatons une **augmentation du nombres de ménages en situation d'impayés de loyers avec une baisse du nombre de préconisations** (orientations assistante sociale, mise en relation avec le bailleur, accompagnement du service action sociale logement...). **La baisse du nombre de préconisation s'explique sur un recentrage des dossiers sur les situations les plus pertinentes** notamment sur les ménages jugés en capacité de régler leur dette ou pour lesquels des solutions peuvent être apportées.

### **Synthèse analyse « Niveau de vie et pauvreté »**

- Quel que soit le critère choisi, **la population pontoise est aujourd'hui classée parmi une des plus pauvres de l'agglomération** avec des **inégalités de revenus relativement faibles**.
- Pont de Claix enregistre une **augmentation de la pauvreté bien moins forte que celle des Échirollois**, faisant ainsi passer Échirolles en tête de classement concernant son taux de pauvreté.
- Les ménages des **Îles de Mars Olympiades sont proportionnellement plus nombreux à percevoir le RSA** que ceux des autres quartiers.
- Les ménages du quartier **Villancourt sont proportionnellement moins nombreux à percevoir le RSA** que ceux des autres quartiers.

## VIII - EMPLOI CHOMAGE ET PRECARITE

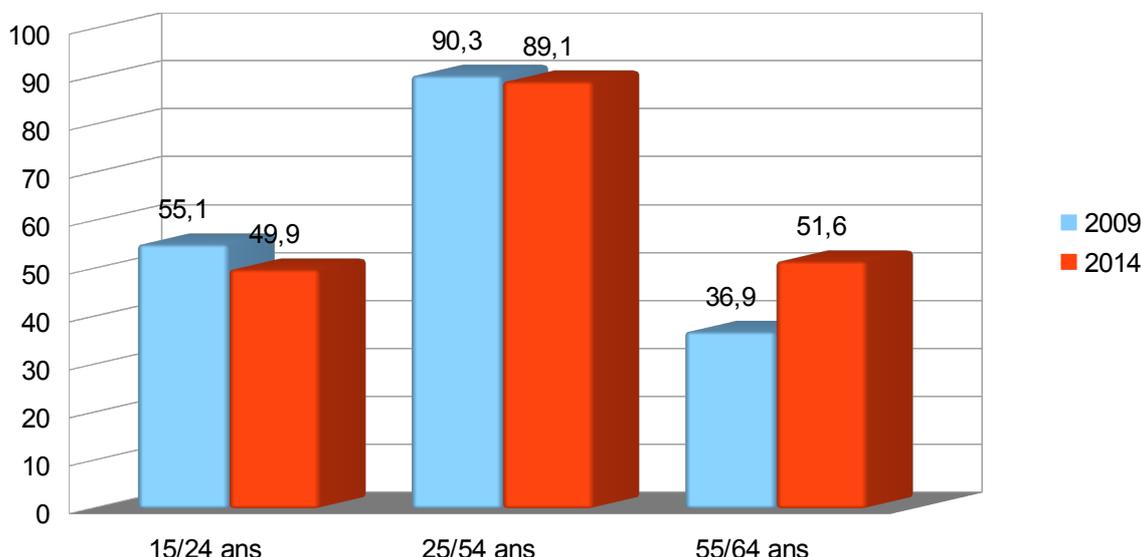
### 1 - La population active<sup>35</sup>

#### 1 1- Une population active pontoise qui reste stable entre 2009 et 2014.....mais qui diffère selon la tranche d'âge

Entre 2009 et 2014, le nombre d'actifs pontois est passé de 5578 à 5172 personnes, soit 406 personnes de moins. Cependant, en comparaison avec l'évolution de la population sur la même période, le taux d'activité est resté stable, passant de 75,2% à 75,1% de la population.

#### Taux d'activité par tranche d'âge entre 2009 et 2014

Source: INSEE RP 2009 et 2014



Le **taux d'activité le plus élevé se situe dans la tranche d'âge des 25/54 ans qui avoisine en 2014 les 90%** tout en restant stable entre 2009 et 2014. Les deux autres tranches d'âges étant aux alentours de 50%.

Entre 2009 et 2014, **le taux d'activité des jeunes de 15/24 ans** enregistre une **diminution de 5 points** (passant de 55,1% à 49,9%).

Entre 2009 et 2014, **le taux d'activité des seniors (55/64 ans)** a connu une **augmentation de près de 14 points**. Cela peut s'expliquer par un départ en retraite plus tardif des 60-64 ans, notamment du fait des réformes des retraites mais également des difficultés financières que peut rencontrer cette population et qui l'amènerait donc à rester sur le marché du travail.

<sup>35</sup> Définition de la population active en annexe

## **1-2 - Des hommes davantage en activité que les femmes quelle que soit la tranche d'âge**

Taux d'activité des hommes et des femmes par tranche d'âge en 2009 et 2014

	2009			2014		
	Hommes	Femmes	Écart hommes femmes	Hommes	Femmes	Écart hommes femmes
15/24 ans	60,9	49,4	11,5	54,5	45,2	9,3
25/54 ans	95,2	85,4	9,8	94,1	84,3	9,8
55/64 ans	40,5	33,6	6,9	53,5	49,8	3,7
<b>total</b>	<b>80,4</b>	<b>70,1</b>	<b>10,3</b>	<b>79,5</b>	<b>70,9</b>	<b>8,6</b>

Source : INSEE RP 2009 et 2014

**Que ce soit en 2009 ou en 2014, le taux d'activité des hommes reste supérieur à celui des femmes et cela quelque soit la tranche d'âge.** En 2014, l'écart entre les deux sexes est de 8,6 points.

La **tranche d'âge des 55/64 ans enregistre un écart plus faible entre hommes et femmes** et tend à diminuer (passant de près de 7 points en 2009 à 3,7 points en 2014)

L'écart entre les hommes et les femmes pourrait s'expliquer par le fait que les femmes choisiraient de se retirer de la vie active afin d'élever leurs enfants et également par une poursuite d'étude pour ces dernières. Passé 55 ans l'écart tend à diminuer, les femmes auraient ainsi tendance à retourner sur le marché du travail.

## **1-3 Un taux d'activité relativement élevé en comparaison avec les autres territoires de référence avec des inégalités de genre plus prononcées**

Taux d'activité en 2009 et 2014 par territoire de référence

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	France	METRO	Isère
<b>2009</b>	75,2	72,7	76,4	75,2	61	71,9	N.D	72,9
<b>2014</b>	75,1	72,6	77,2	76,8	62,3	73,6	72,2	74,7

Source : INSEE RP 2009 et 2014

**Que ce soit en 2009 ou en 2014, la taux d'activité des pontois âgés de 15 à 64 ans est supérieur aux taux enregistrés nationalement, dans le département et au niveau de la Métropole grenobloise.** Il reste quasi similaire à celui enregistré à Fontaine, est supérieur à celui enregistré sur Échirolles mais reste inférieur à celui enregistré sur Eybens (le faible taux des Matinéris pourrait s'expliquer par le nombre d'étudiants présents sur le territoire).

### Taux d'activité des hommes et des femmes en 2014 par territoire de référence

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	France	METRO	Isère
<b>Hommes</b>	79,5	76,5	78,9	81,1	63,5	76,8	74,8	76,8
<b>Femmes</b>	70,9	69,1	75,5	72,7	61,1	70,5	69,5	70,5
<b>Écart H/F</b>	<b>8,6</b>	7,4	3,4	8,4	<b>2,4</b>	6,3	5,3	6,3

Source INSEE RP 2014

L'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes est plus élevé sur Pont de Claix que celui enregistré sur l'ensemble des territoires de référence.

### 1-4 - Un taux d'activité qui diffère selon le quartier d'habitation

#### Taux d'activité par tranche d'âge et par IRIS en 2009 et 2014

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg	Total
<b>2009</b>						
<b>15/24 ans</b>	55,7	54,8	54,7	56,5	55,5	55,1
<b>25/54 ans</b>	91,9	<b>92,6</b>	<b>87,3</b>	89,3	90,4	90,3
<b>55/64 ans</b>	33,6	41,8	<b>43,2</b>	<b>26</b>	38,6	36,9
<b>Total</b>	76	<b>78</b>	74,4	<b>72,4</b>	75,1	75,2
<b>2014</b>						
<b>15/24 ans</b>	<b>56,4</b>	51,7	48,3	<b>41,7</b>	50,7	49,9
<b>25/54 ans</b>	<b>92,9</b>	90,1	<b>82,1</b>	88,1	92,5	89,1
<b>55/64 ans</b>	<b>62,6</b>	57,2	<b>32,5</b>	49,3	50	51,6
<b>Total</b>	<b>79,7</b>	77,6	<b>68,8</b>	72,4	76,8	75,1

Source : INSEE RP 2009 et 2014

En 2014, les habitants du **quartier Grand Galet ont le taux d'activité le plus élevé du territoire** pontois et cela **quelle que soit la tranche d'âge**. Entre 2009 et 2014, **le taux d'activité des habitants de 55/64 ans du quartier a augmenté de 29 points**.

A contrario les **habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades ont le taux d'activité le plus faible**, excepté pour la tranche d'âge des 15/24 ans. Le taux le plus faible de cette tranche d'âge se situant dans le quartier Arc en Ciel.

**Entre 2009 et 2014, le taux d'activité des habitants des Îles de Mars Olympiades a baissé de 5,6 points**. La tranche d'âge des 55/64 ans du quartier voit son **taux d'activité baisser de 10,7 points, passant du taux le plus élevé du territoire (43,2%) au plus faible (32,5%)**.

La chute du taux d'activité des habitants de 55 à 64 ans du quartier Îles de Mars Olympiades pourrait s'expliquer par plus de départs à la retraite anticipés dans ce quartier suite à des difficultés sur le marché du travail pour trouver ou retrouver un emploi. Une autre explication tiendrait dans le fait que les personnes découragées ne se déclareraient plus à la recherche d'un emploi.

Taux d'activité des 15/64 ans par IRIS et par sexe en 2009 et 2014

	<b>Grand Galet</b>	<b>Villancourt</b>	<b>IDMO</b>	<b>Arc en Ciel</b>	<b>Bourg</b>	<b>Total</b>
<b>2009</b>						
<b>Hommes</b>	82,3	79,1	81,3	79,3	80,3	80,4
<b>Femmes</b>	70,4	76,7	67,7	65,7	70,2	70,1
<b>Écart H/F</b>	11,9	2,4	13,6	13,6	10,1	10,3
<b>2014</b>						
<b>Hommes</b>	80,7	79,7	79,6	76,3	80,4	79,5
<b>Femmes</b>	78,8	75,2	60	68,8	73,1	70,9
<b>Écart H/F</b>	1,9	4,5	19,6	7,5	7,3	8,6

Source : INSEE RP 2009 et 2014

**Que ce soit en 2009 ou en 2014 et quelque soit le quartier d'habitation, les hommes ont un taux d'activité plus élevé que celui des femmes.**

**Le quartier Grand Galet voit l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes diminuer de manière très forte**, passant de près de 12 points à près de 2 points. Ainsi, l'augmentation totale du taux d'activité des habitants de 55/64 ans du quartier Grand Galet s'explique par un retour des femmes sur le marché du travail entre ces deux périodes.

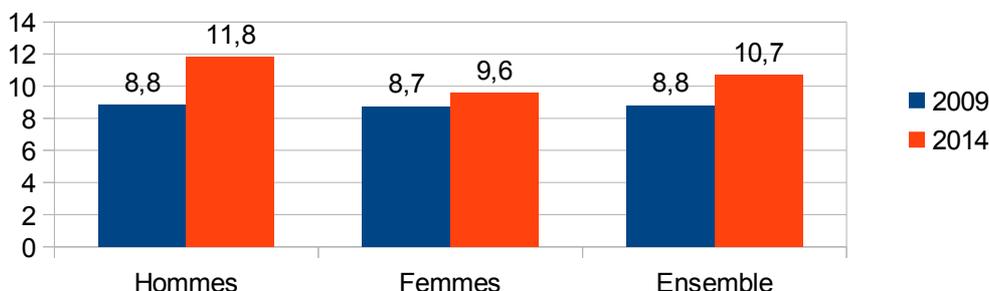
**En 2014, l'écart le plus marqué du taux d'activité entre les deux sexe se situe sur le quartier Îles de Mars Olympiades, avec un creusement de celui-ci entre 2009 et 2014** (passant de 13,6 points à 19,6 points) ? Cela est dû à une chute du taux d'activité des femmes. On pourrait emmètre l'hypothèse que les femmes feraient le choix ou seraient contraintes à se retirer du marché du travail, soit afin d'élever les enfants, soit par une difficulté plus grande à (re)trouver un emploi.

## 2 - Le chômage<sup>36</sup>

### 2-1 Un chômage en hausse touchant l'ensemble des tranches d'âge

#### Taux de chômage en 2009 et 2014

Source : INSEE RP 2009 et 2014



**Entre 2009 et 2014, le taux de chômage des Pontois a enregistré une hausse de 1,9 points, passant de 8,8% à 10,7%. L'augmentation s'observe quel que soit le sexe.**

**En 2009, le taux de chômage des femmes était similaire à celui des hommes. En 2014, nous observons un écart de 2,2 points entre les 2 sexes.**

L'augmentation du taux de chômage pourrait notamment s'expliquer par la fermeture des Papeteries en 2008, et de Becker en 2009 qui employaient une grande proportion de pontois mais également par la crise économique de 2008.

#### Évolution du taux de chômage entre 2009 et 2014 par tranche d'âge

	2009	2014
<b>15/24 ans</b>	11,2	12,8
<b>25/54 ans</b>	9,3	11,4
<b>55/64 ans</b>	3,1	5,4
<b>Total</b>	8,8	10,7

Source : enquêtes emploi INSEE

**Entre 2009 et 2014, l'ensemble des tranches d'âges voient leur taux de chômage augmenter. La tranche d'âge des 15/24 ans est la plus touchée par le chômage.**

### 2-2 Un taux de chômage touchant davantage les hommes

#### Taux de chômage par sexe et par tranche d'âge 2014

Hommes				Femmes				Écart H/F			
15/24 ans	25/54 ans	55/64 ans	15/64 ans	15/24 ans	25/54 ans	55/64 ans	15/64 ans	15/24 ans	25/54 ans	55/64 ans	15/64 ans
30	12,5	12	11,8	20,4	13,2	9	9,6	9,6	1,2	-2	2,2

Source : enquêtes emploi de INSEE

<sup>36</sup> Définition du chômage en annexe

L'analyse par tranche d'âge nous montre qu'**excepté la tranche des 55/64 ans, les hommes sont davantage touchés par le chômage que les femmes**. L'écart le plus fort étant sur la tranche les 15/24 ans (9,6 points).

### 2-3 De réelles disparités selon le quartier d'habitation

Taux de chômage par IRIS 2009 et 2014

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg	Total
<b>2009</b>						
15/24 ans	8,8	10,2	17	12,4	8,8	11,2
25/54 ans	10,4	7,7	13,3	5,4	8,8	9,3
55/64 ans	2,5	4,5	6,9	0,5	1,6	3,1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>7,7</b>	<b>13,3</b>	<b>6,1</b>	<b>7,7</b>	<b>8,8</b>
<b>2014</b>						
15/24 ans	8,1	9,4	21,5	14,3	10,5	12,8
25/54 ans	9,1	9,1	19,1	9,1	9,9	11,4
55/64 ans	6,4	7,4	4,8	3,2	4,5	5,4
<b>Total</b>	<b>8,4</b>	<b>8,9</b>	<b>17,7</b>	<b>9,3</b>	<b>9</b>	<b>10,7</b>

Sources enquêtes emploi de l'INSEE

**Que ce soit en 2009 ou en 2014, le quartier Îles de Mars Olympiades est le territoire le plus touché par le chômage et ce quelle que soit la tranche d'âge.** En outre, entre ces deux dates, il enregistre une augmentation de près de 4,4 points, **l'augmentation la plus forte étant pour la tranche d'âge des 25/54 ans.** Ainsi, en 2014, près de 19% des personnes de cette tranche d'âge du quartier Îles de Mars Olympiades sont touchés par le chômage, contre 13,9% en 2009.

En 2009, toutes tranches d'âges confondues le quartier le moins touché par le chômage est Arc en Ciel, suivi de Bourg et Villancourt. Grand Galet se situe en 4ème position. Cependant, entre 2009 et 2014 la situation des habitants de Grand Galet s'améliore.

**Ainsi, en 2014, toutes tranches d'âges confondues le quartier le moins touché par le chômage est celui de grand Galet,** suivi de Villancourt.

Taux de chômage des hommes et des femmes de 15/64 ans par IRIS 2009 et 2014

		Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>2009</b>	<b>Hommes</b>	9,2	6,1	15	6,8	7,3
	<b>Femmes</b>	8,8	9,4	11,7	5,4	8,1
<b>2014</b>	<b>Hommes</b>	9,1	10,6	21,2	9	9,6
	<b>Femmes</b>	7,7	6,9	14,9	9,6	8,4
<b>Écart 2009/2014</b>	<b>Hommes</b>	-0,1	+4,5	+6,2	+2,2	+1,1
	<b>femmes</b>	-1,1	-2,5	+3,2	+4,2	+0,3

Source : Enquêtes emploi INSEE

En 2014, tous les quartiers, excepté Arc en Ciel, enregistrent un taux de chômage des femmes moins élevé que celui des hommes.

Entre 2009 et 2014 les quartiers Îles de Mars Olympiades, Arc en Ciel et Bourg voient leurs taux de chômage augmenter pour les 2 sexes. Dans le même temps Grand galet voit ses taux baisser et enfin Villancourt voit son taux baisser pour les femmes et augmenter pour les hommes

## 2-4 - Comparaisons territoriales : un taux de chômage des Pontois relativement élevé quel que soit l'âge

Taux de chômage des 15/64 ans en 2009 et 2014 par territoire de référence

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	France	METRO	Isère
<b>2009</b>	8,8	9,7	7,6	9,4	7,6	8,1	N.D	7
<b>2014</b>	10,7	13,1	8	11,5	9,5	9,9	9,3	8,7

Source : enquêtes emploi de l'INSEE

En 2014, le taux de chômage des Pontois est plus élevé que celui enregistré en France, dans la Métropole grenobloise et en Isère. Cela était également le cas en 2009. Il est cependant moins élevé que ceux enregistrés sur Fontaine et Échirolles. Les communes de Saint Martin d'Hères et Eybens ont, quant à elles, des taux de chômage plus faibles que ceux enregistrés sur Pont de Claix.

Taux de chômage des 15/64 ans par tranche d'âge en 2014 et par territoire de référence

	Pont de Claix	METRO	France	Département
<b>15/24 ans</b>	12,8	9,5	12,2	10,9
<b>25/54 ans</b>	11,4	10,5	10,8	9,1
<b>55/64 ans</b>	5,4	4,7	5,3	4,7
<b>Total</b>	10,7	9,4	9,9	8,7

Source : enquêtes emploi de l'INSEE

En 2014, le taux de chômage des Pontois est plus élevé que celui enregistré sur la Métropole grenobloise, en France, et en Isère et cela quelle que soit la tranche d'âge.

## 2-5 Comparaisons territoriales : Les femmes pontoises moins touchées par le chômage que les hommes

Taux de chômage des 15/64 ans par sexe en 2014

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	France	METRO	Isère
<b>Hommes</b>	11,8	13,8	8,1	11,9	10,1	9,9	9,4	8,5
<b>Femmes</b>	9,6	12,5	7,9	11,2	8,9	9,9	9,2	8,9
<b>Écart H/F</b>	2,2	1,3	0,2	0,7	1,2	0	0,2	-0,4

Sources enquêtes emploi de l'INSEE

L'écart entre les taux de chômage des hommes et des femmes concerne l'ensemble des communes de référence.

Cependant, l'écart enregistré à Pont de Claix est plus prononcé que sur l'ensemble des autres territoires. Ces chiffres questionnent sur la place des femmes sur le marché du travail et l'abandon des recherches d'emploi par ces dernières pour se consacrer à leur vie familiale.

## 3 - Répartition par PCS. (Profession et Catégories Socioprofessionnelles) : Une Ville d'employés et d'ouvriers

### 3-1 Un tiers d'employés et ¼ d'ouvriers

Évolution de la part des différentes PCS entre 2009 et 2014  
parmi les des actifs de 15/64 ans ayant un emploi

	2009	2014
<b>Agriculteurs exploitants</b>	0	0,1
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	3,2	4
<b>Cadres et prof. intellectuelles supérieures</b>	8,3	7,8
<b>Prof. intermédiaires</b>	26	26,2
<b>Employés</b>	34,3	35,2
<b>Ouvriers</b>	28,1	26,9

Source : RP 2009 et 2014

**En 2014, Pont de Claix compte 35,2% d'employés, 26,9% d'ouvriers et seuls 7,8% de cadres et professions intellectuelles supérieures.**

Entre 2009 et 2014, nous notons une quasi stabilité de l'ensemble des PCS.

### 3-2 Une répartition par Professions et Catégories Socioprofessionnelles qui diffère selon le quartier d'habitation

Répartition par PCS par IRIS en 2009 et 2014 parmi les actifs de 15/64 ans ayant un emploi

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>Part en 2009</b>					
Agriculteurs exploitants	0	0	0	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2	2,8	4	1,7	5
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	7,8	10,3	6,8	6,3	9,7
Prof. intermédiaires	29,5	23,5	21,9	28,9	26,6
Employés	29,8	35,9	33,7	35,3	37,1
Ouvriers	31	27,5	33,6	27,7	21,7
<b>Part en 2014</b>					
Agriculteurs exploitants	0,3	0	0	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,1	1,8	5,9	4	5,3
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	8,5	8,3	3,9	5	11,1
Prof. intermédiaires	32,5	30,7	15,1	26,3	23,7
Employés	30,6	36,4	35,3	37,2	37,3
Ouvriers	25,1	22,8	39,8	27,5	22,6

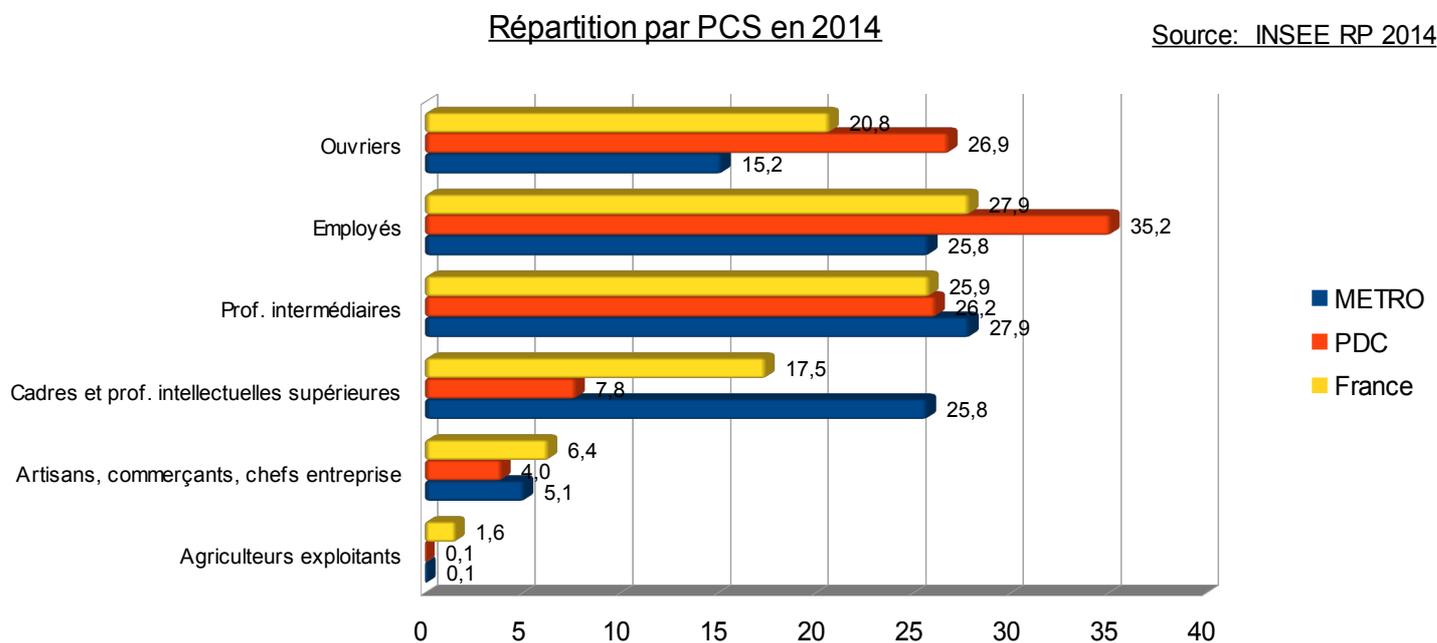
Source : RP 2009 et 2014

Que ce soit en 2009 ou en 2014 le quartier Îles de Mars Olympiades compte une proportion plus importante d'ouvriers que le reste du territoire. Entre 2009 et 2014, la part des ouvriers du quartier a augmenté (environ + 6 points), au détriment des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des professions intermédiaires.

En 2014, le quartier Bourg compte la proportion la plus importante de cadres et professions intellectuelles supérieures, suivi du quartier Grand Galet.

En 2014, les quartiers Arc en ciel et Bourg ont une proportion similaires d'employés, cette proportion étant la plus importante du territoire. La moins importante se situant sur le quartier Grand Galet.

### 3-3 Comparaisons territoriales: Pont de Claix une ville avec davantage d'ouvriers et d'employés



La commune de Pont de Claix se différencie de l'agglomération et de la France par sa **part importante d'employés et d'ouvriers et la très faible part de cadres et professions intellectuelles supérieures**. En effet, depuis la création de la commune, Pont de Claix a une tradition ouvrière forte, due notamment à la présence de la Plateforme Chimique.

### 3-4 Des salariés fonctionnaires ou titulaires de CDI avec des situations professionnelles relativement stables

Statut des actifs de 15 ans et plus en 2014

	Pont de Claix	METRO	France
<b>Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée</b>	76,5	73	74
<b>Contrats à durée déterminée</b>	11,6	11,1	8,3
<b>Intérim</b>	2,6	1,7	1,7
<b>Emplois aidés</b>	0,9	0,8	0,8
<b>Apprentissage - Stage</b>	2,8	3,2	2,4
<b>Indépendants</b>	3,4	5,8	7,3
<b>Employeurs</b>	2	4,3	5,4
<b>Aides familiaux</b>	0,1	0,1	0,2

Source : RP 2014

**Les actifs pontois sont davantage titulaires de la fonction publique et en CDI que les habitants de l'agglomération et des français. Ils sont également davantage à être en CDD. Enfin, ils sont moins nombreux dans des emplois d'indépendants ou d'employeurs.**

Répartition salariés/non salariés parmi les actifs de 15 ans et plus en 2014

2014	Pont de Claix	METRO	France
Salariés <sup>37</sup>	94,4	89,9	87,1
Non salariés <sup>38</sup>	5,6	10,2	12,9

Source : RP 2014

Précarité de l'emploi parmi les actifs de 15 ans et plus en 2014

2014	Pont de Claix	METRO	France
Emploi stable <sup>39</sup>	81,9	83,1	86,7
Emploi précaire <sup>40</sup>	18,1	16,9	13,3

Source : RP 2014

Par comparaison avec les actifs de la Métropole grenobloise et ceux résidant en France, les actifs pontois **sont proportionnellement plus nombreux à exercer un emploi salarié.**

Les actifs pontois sont proportionnellement dans des **situations professionnelles plus précaires que les habitants de la Métropole grenobloise et que les français.** Cela est dû à la faible proportion d'indépendants et employeurs et à la plus forte proportion de CDD.

### **3-5 Les femmes : des salariées occupant des emplois précaires et à temps partiel**

Répartition salariés/non salariés par sexe parmi les actifs de 15 ans et plus en 2014

		Hommes	Femmes
Pont de Claix	Emploi salarié	93,3	95,8
	Emploi non salarié	6,7	4,2
METRO	Emploi salarié	87,6	92,7
	Emploi non salarié	12,4	7,9
France	Emploi salarié	84	90,5
	Emploi non salarié	16	9,5

Source RP 2014

37 Les salariés sont les titulaires de la fonction publique et les CDI, les CDD, les personnes en intérim, les emplois aidés et les personnes en apprentissage.

38 Les non salariés sont les indépendants et les employeurs et les aidants familiaux

39 Emploi stable : CDI et titulaires de la fonction publique, employeurs et indépendants

40 Emploi précaire : CDD, intérim, emploi aidé, apprentissage, aides familiaux

### Précarité de l'emploi par sexe parmi les actifs de 15 ans et plus en 2014

		Hommes	Femmes
<b>Pont de Claix</b>	<b>Emploi stable</b>	84,3	79,5
	<b>Emploi précaire</b>	15,7	20,3
<b>METRO</b>	<b>Emploi stable</b>	83,9	82,4
	<b>Emploi précaire</b>	16,1	17,6
<b>France</b>	<b>Emploi stable</b>	87,8	85,4
	<b>Emploi précaire</b>	12,2	14,6

Source : RP 2014

**Les femmes, tous territoires confondus, occupent davantage un emploi salarié que les hommes .** Cependant, les **Pontoises sont proportionnellement plus nombreuses à exercer un emploi salarié que leurs homologues** de la Métropole grenobloise ou Françaises.

**Les femmes, tous territoires confondus, sont dans des situations plus précaires que les hommes. Cependant, les Pontoises sont proportionnellement plus précaires que leurs homologues** de la Métropole grenobloise ou françaises.

### Part des hommes et des femmes de 15 à 64 ans en temps partiel en 2014

	<b>Pont de Claix</b>		<b>METRO</b>		<b>France</b>	
	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<b>15/24 ans</b>	25,4	44,3	25,5	44,9	21,8	37,6
<b>25/54 ans</b>	4,6	29,1	6,1	31,3	5,2	26,5
<b>55/64 ans</b>	7,3	34,8	8,7	32,9	9,3	31,1
<b>Ensemble</b>	7,4	31,6	8,8	33	7,5	28,1

Source : RP 2014

**Près d'un tiers des Pontoises travaillent à temps partiel, contre un peu plus de 7% des hommes pontois.** Cet écart se retrouve dans l'ensemble des territoires.

**Cependant, les femmes pontoises sont bien plus touchées par le temps partiel que les femmes françaises mais moins que celles habitant l'agglomération grenobloise.**

**Quel que soit le territoire, la tranche d'âge des 15/24 ans est la plus touchée par le temps partiel, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.** Elle représente à Pont de Claix, près de la moitié des femmes actives contre environ ¼ des hommes. Cette proportion se retrouve sur la Métropole grenobloise mais est moins importante sur le territoire français.

### 3-6 Le travail à temps partiel : des inégalités de genre selon le quartier d'habitation

Temps partiel par sexe en 2009 et 2014 par IRIS parmi les actifs de 15 ans ou plus

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>Part en 2009</b>					
<b>Hommes</b>	5,9	6,5	10,3	7	6
<b>Femmes</b>	24,3	30,2	32,4	30,4	34,4
<b>Part en 2014</b>					
<b>Hommes</b>	4,9	7,4	8,5	9,3	6
<b>Femmes</b>	25,3	27,9	35,3	31,4	33,3

Source : RP 2009 et 2014

Que ce soit en 2009 ou en 2014, **les actifs et actives du quartier Grand Galet travaillent davantage à temps plein** que leurs homologues des autres quartiers.

En 2014, **les femmes du quartier Îles de Mars Olympiades travaillent davantage à temps partiel** que leurs homologues des autres quartiers.

### 3-7 près d'un quart des Pontois travaillent dans de leur commune de résidence

Lieu de travail en 2014

	Pont de Claix	METRO
<b>Dans la commune de résidence</b>	23,7	35
<b>Dans une autre commune que la commune de résidence</b>	76,3	65

Source : RP 2014

**En 2014, 23,7% des Pontois travaillent dans de leur commune de résidence.** Cette proportion est moins importante que celle enregistrée au niveau de l'agglomération (35%)

## Synthèse analyse « Emploi chômage et précarité »

### Population active

- Un **taux d'activité stable et relativement élevé** en comparaison avec les autres territoires de référence avec des **inégalités de genre plus prononcées**.
- Un taux d'activité qui diffère selon la tranche d'âge : le **taux d'activité le plus élevé se situe dans la tranche d'âge des 25/54 ans (environ 90%)**, les deux autres tranches d'âges étant aux alentours de 50%
- **Des hommes davantage en activité que les femmes** quelle que soit la tranche d'âge et le quartier d'habitation
- **Grand Galet** enregistre le **taux d'activité le plus élevé** quelle que soit la tranche d'âge .
- **Îles de Mars Olympiades** enregistre le **taux d'activité le plus faible, excepté** pour la tranche d'âge des 15/24 ans

### Chômage

- **Entre 2009 et 2014, comme sur l'ensemble des territoires**, Pont de Claix enregistre un **taux de chômage en hausse**.
- **En 2014, Pont de Claix enregistre un taux de chômage plus élevé que celui enregistré en France, dans la Métropole grenobloise et en Isère, mais moins élevé que** celui enregistré sur **Fontaine et Échirolles** .
- **Îles de Mars Olympiades** est le quartier le **plus touché par le chômage** quelque soit la tranche d'âge.
- **Grand Galet, suivi de Villancourt** sont les quartiers les **moins touchés par le chômage**
- Un **chômage touchant davantage les hommes** tous quartiers confondus, excepté Arc en Ciel
- L'écart entre les hommes et les femmes est **plus prononcé sur Pont de Claix** que sur l'ensemble des territoires.

### Les Professions et Catégories Socioprofessionnelles

- La commune de Pont de Claix se différencie de l'agglomération et de la France par une **part importante d'employés (1/3) et d'ouvriers (1/4) et la très faible part des cadres et professions intellectuelles supérieures**.
- Le quartier **Îles de Mars Olympiades** compte une **proportion plus importante d'ouvriers** que le reste du territoire
- Le quartier **Bourg** compte la **proportion la plus importante de cadres et professions intellectuelles supérieures**.

### Précarité de l'emploi

#### Les Pontois et Pontoises sont :

- **Davantage titulaires de la fonction publique et en CDI et proportionnellement plus nombreux à exercer un emploi salarié** que les habitants de agglomération et de la France,
- **Davantage en CDD** que les habitants de agglomération et de la France,
- **Moins nombreux dans des emplois d'indépendants ou d'employeurs**

**Les Pontoises sont :**

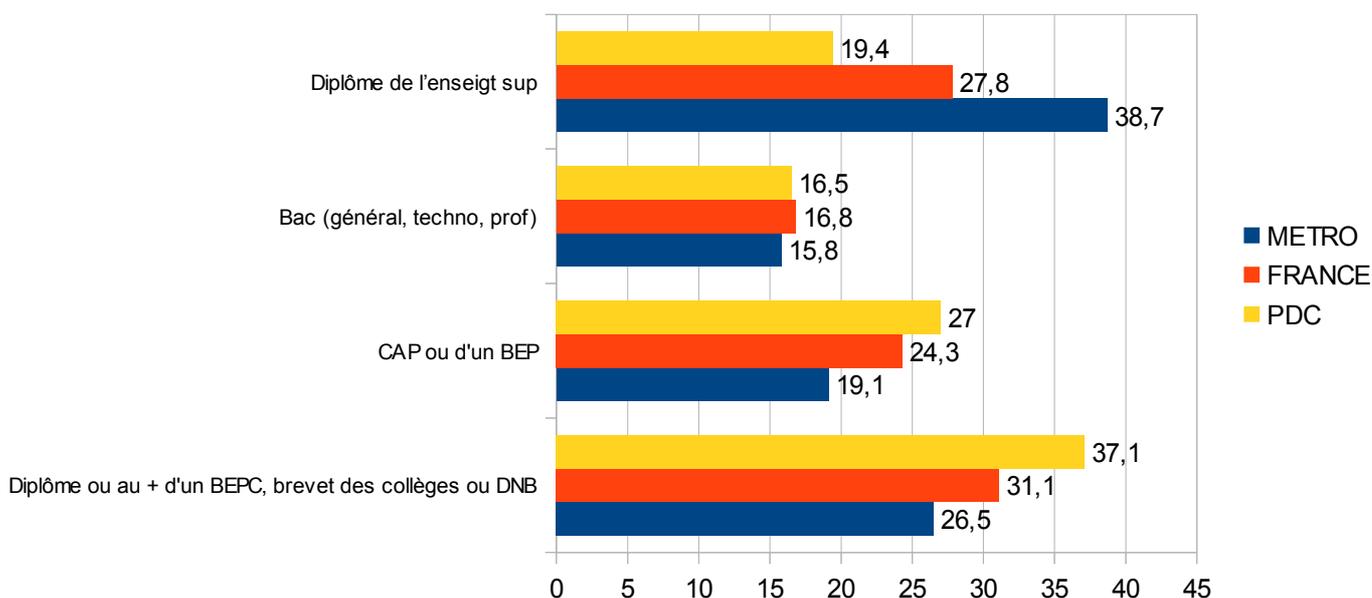
- Proportionnellement **plus nombreuses à exercer un emploi salarié** que leurs homologues de la Métropole grenobloise ou françaises.
- **Dans des situations plus précaires et davantage en temps partiel que les hommes**
- **Proportionnellement plus précaires** que leurs homologues de la Métropole grenobloise ou françaises.
- **Bien plus touchées par l'emploi à temps partiel** que les femmes françaises mais moins que celles habitant l'agglomération grenobloise
- **Davantage en temps partiel** pour le quartier Îles de Mars Olympiades que pour les autres quartiers

## FORMATION

### 1- Les Pontois : une population moins diplômée que celle des autres territoires de référence

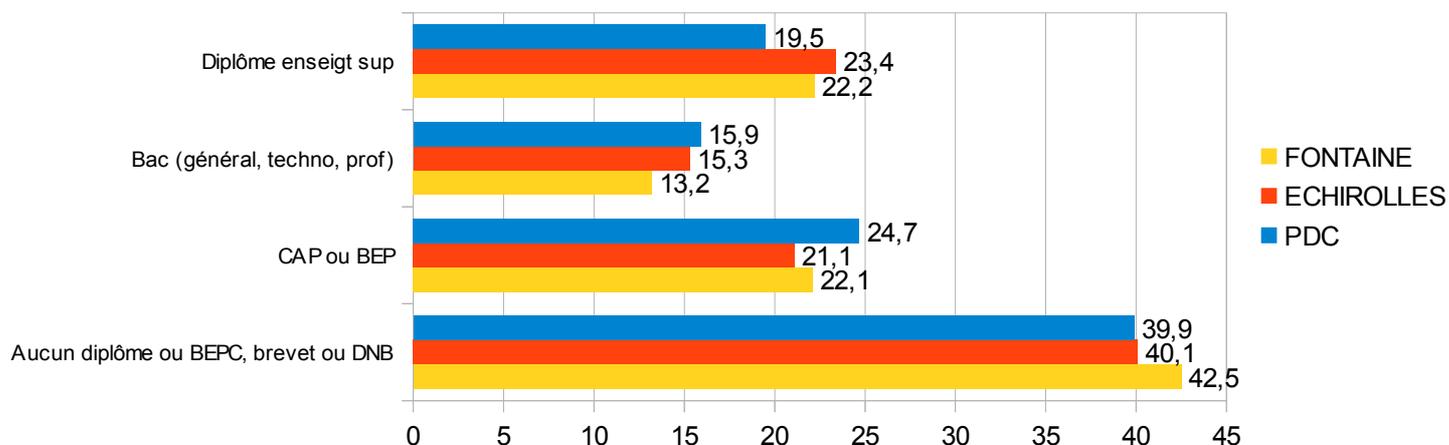
Diplôme le plus élevé de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée en 2014

Source: INSEE RP 2014

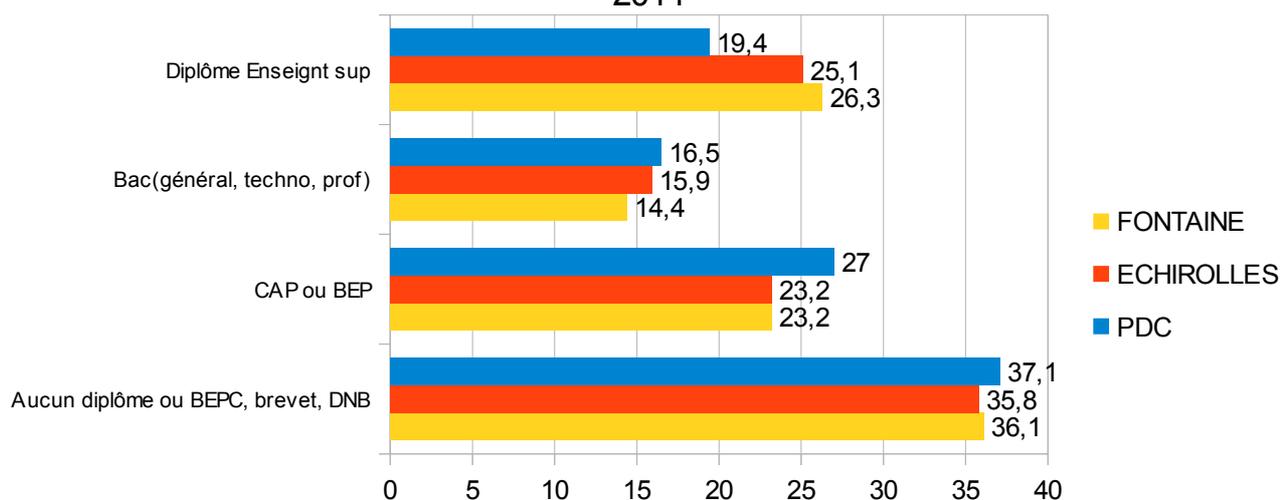


**En 2014, un peu plus du tiers des Pontois de 15 ans ou plus possèdent aucun diplôme ou un BEPC. Dans le même temps 1/5 sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les Pontois sont moins diplômés de l'enseignement supérieur et plus nombreux à être sans diplôme ou titulaires d'un BEPC que les français ou les habitants de la Métropole grenobloise (pour la Métropole le chiffre est à relativiser du fait de la présence de l'Université sur le territoire).**

2009



2014



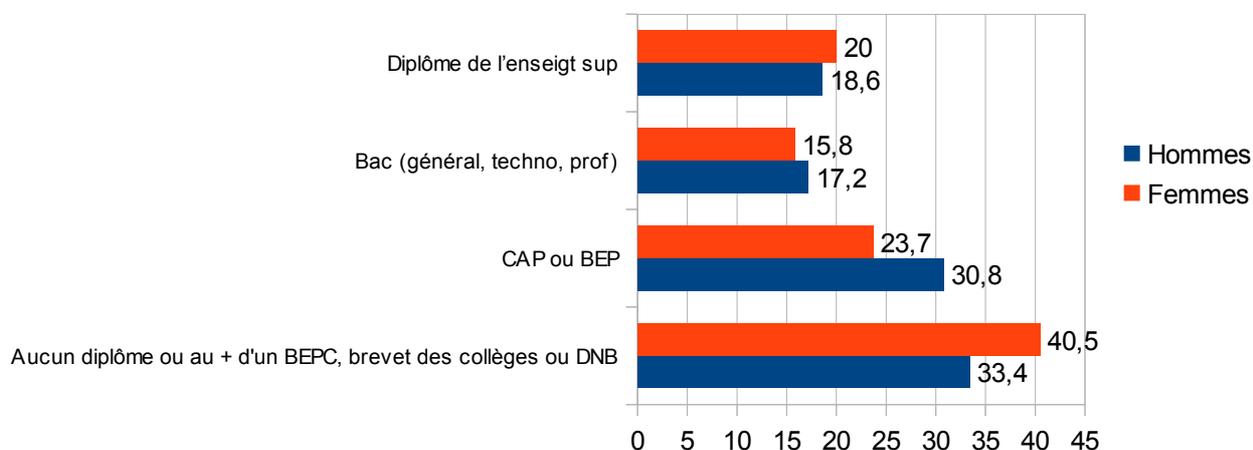
Par comparaison avec les Échirollois et les Fontainois, les Pontois sont proportionnellement :

- Aussi nombreux à ne pas avoir de diplômes ou à être titulaire d'un BEPC,
- Moins nombreux à être diplômés de l'enseignement supérieur,
- Plus nombreux à avoir obtenu un CAP ou un BEP.

## 2- Les femmes pontoises sont moins diplômées que les hommes

Diplôme le plus élevé : comparaison hommes/femmes pontois·e·s en 2014

Source : INSEE RP 2014



**Les femmes pontoises, bien qu'accédant un peu plus aux études supérieures, sont moins diplômées que les hommes.** Elles sont proportionnellement plus nombreuses avec aucun diplôme ou un BEPC et moins nombreuses à avoir obtenu un CAP, un BEP ou un Baccalauréat.

## 3- Diplômes : Des inégalités selon le quartier d'habitation

Diplôme le plus élevé des 15 ans et plus non scolarisés par quartier en 2009 et 2014

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>Part en 2009</b>					
<b>Aucun diplôme</b>	29	35,9	47,1	37,4	36,3
<b>Titulaire CAP BEP</b>	28,8	25,7	26,3	29,6	25,4
<b>Titulaire Baccalauréat</b>	18,2	18,9	14,2	18,4	13,4
<b>Titulaire diplôme enseignement supérieur</b>	24,1	19,5	12,4	14,6	24,9
<b>Part en 2014</b>					
<b>Aucun diplôme</b>	35,8	34,1	50	40,4	38,8
<b>Titulaire CAP BEP</b>	26,7	26,4	21,5	25,2	23,9
<b>Titulaire Baccalauréat</b>	16,3	19,9	14	17,7	12,5
<b>Titulaire diplôme enseignement supérieur</b>	21,2	19,7	14,4	16,7	24,8

Source : INSEE RP 2009 et 2014

Que ce soit en 2009 ou en 2014 :

**Les habitants du quartier Îles de Mars Olympiades sont ceux ayant le moins accès aux études supérieures et étant proportionnellement plus nombreux à n'avoir aucun diplôme ou un BEPC.**

**A contrario le quartier Bourg compte la plus forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur.**

### **Synthèse analyse « Formation »**

- **Les Pontois sont moins diplômés de l'enseignement supérieur et plus nombreux à être sans diplômes ou titulaires d'un BEPC** que les Français ou les habitants de la Métropole grenobloise.
- **Les femmes pontoises, bien qu'accédant un peu plus aux études supérieures, sont moins diplômées que les hommes**
- **Les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades sont ceux ayant le moins accès aux études supérieures et étant proportionnellement plus nombreux à n'avoir aucun diplôme ou un BEPC.**
- **Le quartier Bourg compte la plus forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur.**

## IX - HABITAT ET LOGEMENT

Le marché de l'immobilier pontois est relativement dynamique avec une moyenne de 80 transactions par an entre 2006 et 2013. Du fait de l'absence de programme de construction de logements neufs, l'offre est uniquement positionnée sur la revente d'appartements anciens (plus de 5 ans) qui représente plus de 90 % des transactions.

Le positionnement de la ville de Pont de Claix sur le marché de l'habitat collectif ancien s'appuie sur une offre accessible avec des prix de vente au m<sup>2</sup> parmi les plus bas de la Métropole grenobloise.

Ainsi, en 2013, à Pont de Claix, le prix médian au m<sup>2</sup> est de 1810€ pour l'habitat collectif (contre 2206 € en moyenne à l'échelle de la Métro) et le prix médian d'une maison individuelle est de 250 000 € (contre 307 000 € à l'échelle de la Métro).

Au regard des caractéristiques du parc de logements, le marché immobilier pontois est relativement attractif aujourd'hui pour les classes sociales intermédiaires à la recherche d'un appartement de taille moyenne ou aux jeunes ménages des classes moyennes et plus populaires à la recherche d'appartements de grande taille (l'âge moyen d'un acquéreur à Pont de Claix est de 36 ans contre 41 ans à l'échelle de la Métropole grenobloise) Plusieurs communes présentent aujourd'hui des similitudes en termes de marché et de profils d'acquéreurs (notamment Eybens et Saint-Martin d'Hères)

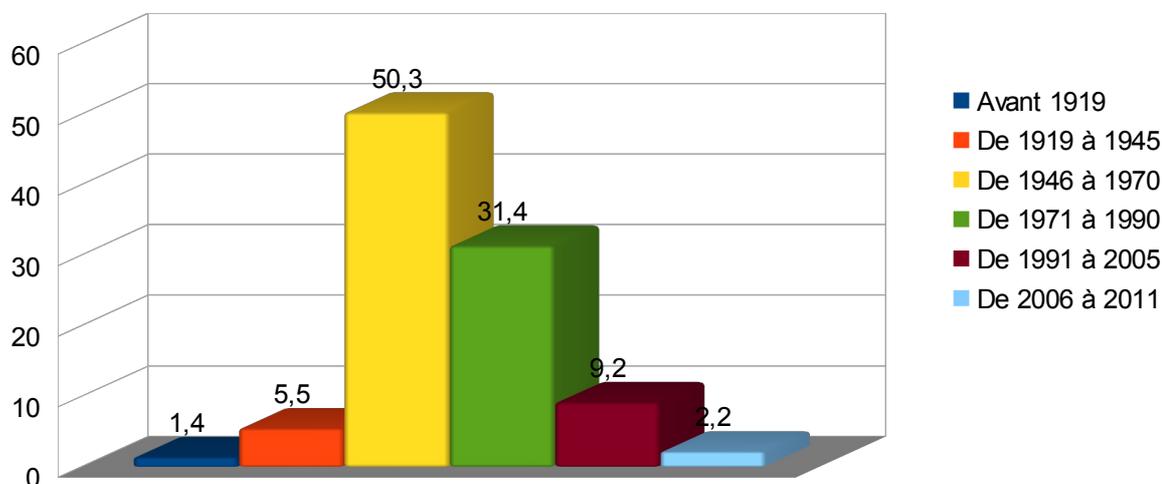
### **1 - Un Parc de logements existant plutôt ancien avec des disparités selon le quartier d'habitation**

#### **1-1 La moitié du parc de logement pontois construit entre 1946 et 1970**

Selon le recensement de 2014, la commune de Pont de Claix compte **4996 logements dont 92,2% de résidences principales**, principalement issues de l'après-guerre.

## Résidences principales selon la période d'achèvement

Source : INSEE RP 2014



La période la plus forte de construction de logements se situe **entre 1946 et 1970 où la moitié du parc de logements de la ville a été construit.**

Les **logements récents sont très minoritaires avec une très faible construction depuis 2006** (2,2% du parc). Cela est à mettre en lien avec les contraintes urbanistiques liées aux risques technologiques.

### Résidences principales selon la période d'achèvement/Comparaisons territoriales

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO
<b>Jusqu'en 1945</b>	6,9	2,5	5,4	9,2	5	13,6
<b>De 1946 à 1970</b>	50,3	36,8	21,6	49	43,6	35,7
<b>De 1971 à 1990</b>	31,4	36,5	42,9	25,7	20,7	28,8
<b>De 1991 à 2011</b>	11,4	24,2	30,1	16,1	30,7	21,9

Source : INSEE RP 2014

L'ensemble des territoires de référence comportent une large part de logements construits entre 1946 et 1970.

**Pont de Claix est cependant la commune comportant la part la plus importante de logements construits après guerre et la part la plus faible après 1991.**

Les autres communes, non soumises aux contraintes urbaines liées aux risques technologiques, ont pu davantage construire durant les années 90 et 2000.

## 1-2 Ancienneté des logements : des disparités selon le quartier d'habitation

### Résidences principales selon la période d'achèvement

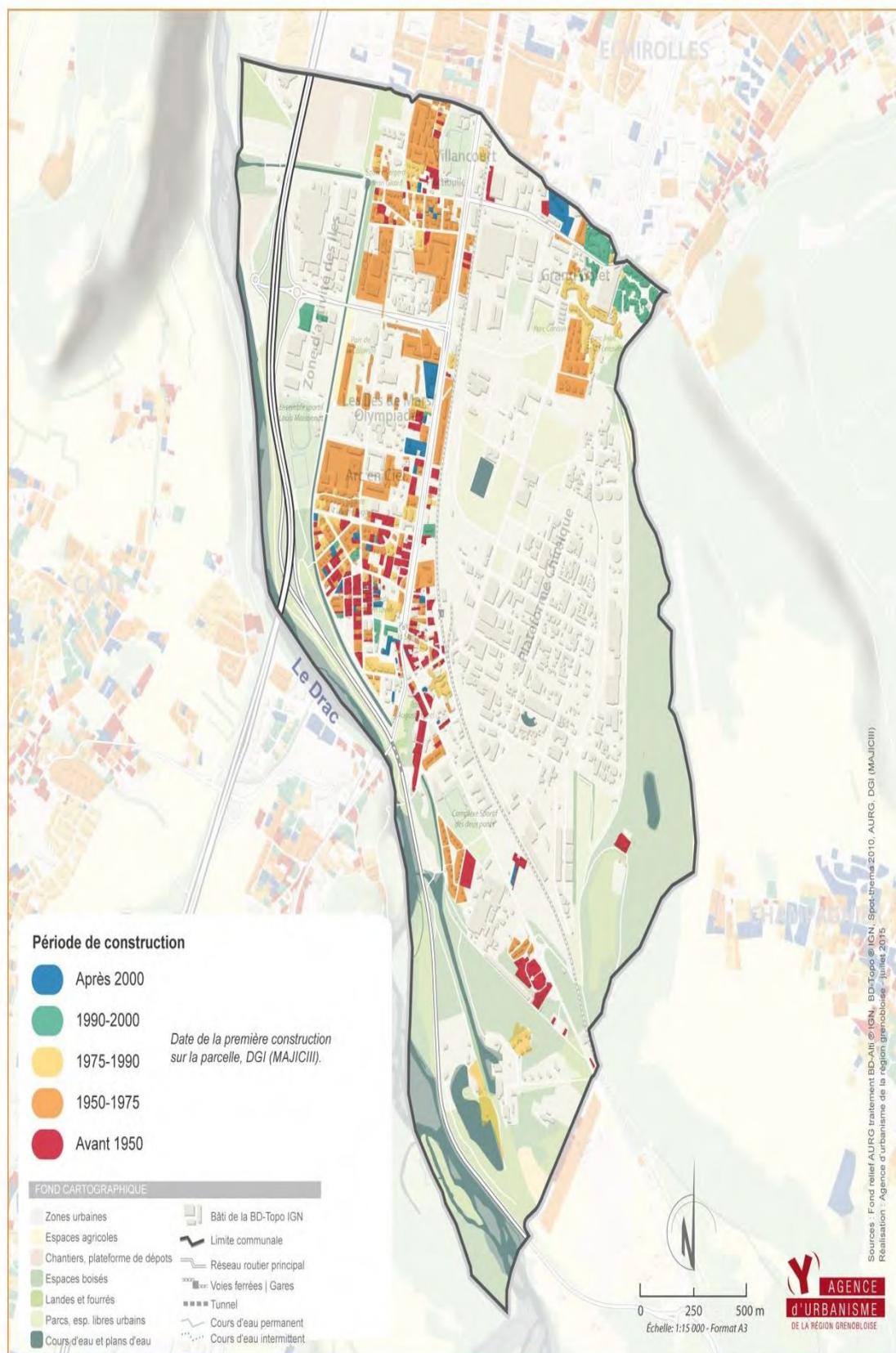
	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
Jusqu'en 1945	0,6	2,3	1,2	3,8	22,9
De 1946 à 1970	29	72,5	52,6	66,9	36
De 1971 à 1990	48	19,7	39,7	27,7	23
De 1991 à 2011	22,4	5,6	6,5	1,6	18

Source : INSEE RP 2014

L'ensemble des quartiers comportent un habitat ancien, avec un pic de construction entre 1945 et 1990. Nous notons cependant de fortes disparités.

Avec la part la plus importante de logement construits après 1990 et la part la moins importante de logement avant guerre, **le quartier Grand Galet comporte la part la plus importante de logement récents.**

**Le quartier Villancourt comporte, quant à lui, la part la plus importante de logements construits avant 1970.**



La carte ci-dessus nous montre de manière plus précise la répartition des logements en fonction de la période d'achèvement.

## 2 - Une part importante d'habitat collectif avec de fortes disparités entre les quartiers

### 2-1 Un parc de logements peu diversifié, dominé par l'habitat collectif

Répartition par type de logement

	Type de Logement	2009	2014
<b>PDC</b>	<b>Maisons</b>	16,2	15,5
	<b>Appartements</b>	83,6	84
<b>Échirolles</b>	<b>Maisons</b>	11	11
	<b>Appartements</b>	88,2	88,1
<b>Eybens</b>	<b>Maisons</b>	30,3	28,7
	<b>Appartements</b>	69,4	70,6
<b>Fontaine</b>	<b>Maisons</b>	17,5	17,1
	<b>Appartements</b>	80,7	81,2
<b>SMH</b>	<b>Maisons</b>	13,2	12,7
	<b>Appartements</b>	84,2	86

Source : INSEE RP 2009 et 2014<sup>41</sup>

Environ **8 logements pontois sur 10 sont des appartements** avec très peu d'évolution entre 2009 et 2014. Cette **forte représentation de l'habitat collectif n'est pas propre à Pont de Claix**. En effet, Échirolles, Saint Martin d'Hères et Fontaine ont un pourcentage assez similaire d'appartements (Eybens se situant aux alentours de 70%) avec encore une fois peu d'évolution entre 2009 et 2014.

### 2-2 Répartition habitat collectif/habitat individuel : de fortes disparités selon les quartiers

Répartition par type de logement

	Type de Logement	2009	2014
Grand Galet	Maisons	20,9	20,5
	Appartements	79,1	79,2
Villancourt	Maisons	13	12,8
	Appartements	86,9	87,2
IDMO	Maisons	2,5	0,8
	Appartements	96,4	98,9
Arc en Ciel	Maisons	8,6	8,4
	Appartements	91,4	91,3
Bourg	Maisons	28,9	33,4
	Appartements	70,6	66,6

Source : INSEE RP 2009 et 2014

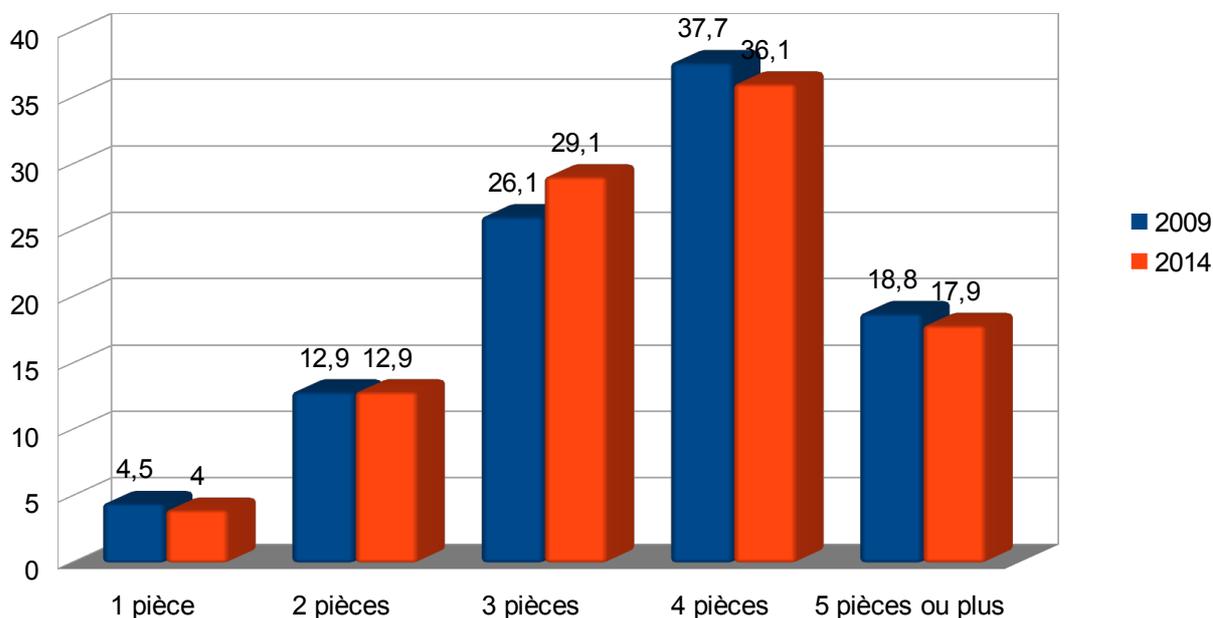
41 Le total peut être inférieur à 100% car ne sont pas comptabilisés des habitats mobiles (caravanes) et collectifs (EHPAD, résidences étudiantes, etc...).

Que ce soit en 2009 ou en 2014, **le quartier Îles de Mars Olympiades est composé quasi exclusivement d'appartements en habitat collectif, suivi par Arc en Ciel (9 logements sur 10)**  
 Le quartier **Bourg** est le territoire comportant **le taux le plus élevé de maisons individuelles** (près d'un tiers du parc de logements) suivi par Grand Galet.

### 3 - Un marché immobilier composé d'appartements de grande tailles

Evolution de la composition du parc de logements pontois par nombre de pièce entre 2009 et 2014

Source : INSEE RP 2009 et 2014



Malgré une légère baisse entre 2009 et 2014 au profit de plus petits logements (3 pièces), **Pont de Claix comptabilise un nombre important de grands logements. Un logement sur deux est ainsi composé d'au moins 4 pièces.** Cela est à mettre en lien avec un profil sociologique « familial » de la population.

**Cette typologie n'est pas propre à Pont de Claix :** l'ensemble des communes de référence, (excepté Saint Martin d'Hères du fait des habitations étudiantes), comptabilisent plus de 50% de grands logements (4 pièces et plus). La part des 3 pièces étant cependant légèrement plus importante sur Pont de Claix que sur les autres communes (excepté Fontaine qui comporte une part similaire à Pont de Claix).

#### 4 – Taille des logements : de fortes disparités selon le quartier d'habitation

Résidences principales selon le nombre de pièces

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>Part en 2009</b>					
<b>1 pièce</b>	3,6	3,5	7,3	2,8	4,4
<b>2 pièces</b>	14,9	10,2	13,3	13,4	13,1
<b>3 pièces</b>	26	22,1	28,9	22,6	30,3
<b>4 pièces et +</b>	55,5	64,2	50,6	61,3	52,2
<b>Part en 2014</b>					
<b>1 pièce</b>	3,2	5,4	2,8	1,4	6,2
<b>2 pièces</b>	14,5	8,7	12,7	14,8	14
<b>3 pièces</b>	31	21	31,8	30,5	31,4
<b>4 pièces et +</b>	51,2	64,8	52,7	53,2	48,3

Source : INSEE RP 2009 et 2014

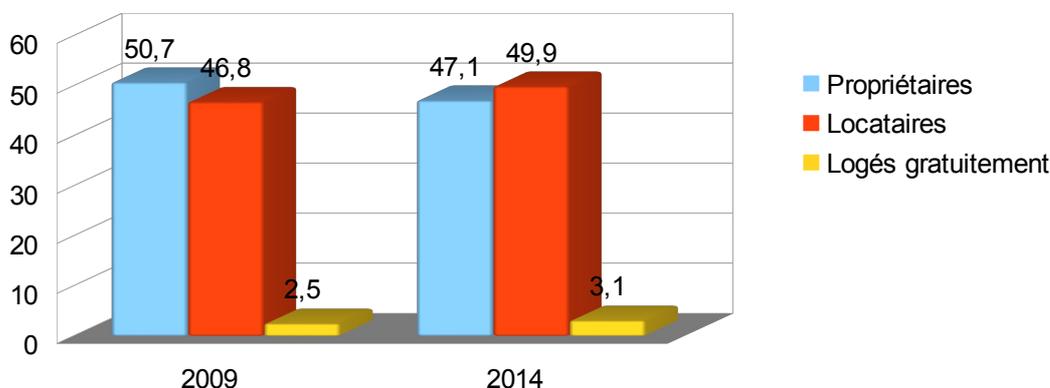
**En 2014, avec près de 2/3 de logements de 4 pièces et plus le quartier Villancourt est celui comportant la part la plus importante de grands logements .**

**A l'inverse, avec 48,3% de logement de 4 pièces et plus, Bourg est le quartier comportant la plus faible part de grands logements.**

#### 5 - Une répartition propriétaires et locataires pontois quasi équilibrée

Répartition propriétaires/locataires/logés gratuitement en 2009 et 2014

source : INSEE RP 2009 et 2014



Nous constatons une **répartition quasi égale entre propriétaires et locataires**. En 2009, la part de propriétaires était légèrement supérieure à celle des locataires, cette part s'inverse en 2014.

### Répartition propriétaires/locataires en 2014

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
<b>Propriétaires</b>	47,1	48	60,6	56,5	44,7	50,9	57,8
<b>Locataires</b>	49,9	50,8	37,2	42,2	53,8	46,9	40

Source : INSEE RP 2014

**La comparaison avec les autres territoires de référence nous montre que les Pontois sont davantage locataires que les habitants de la Métropole grenobloise et que l'ensemble des français.**

En comparaison avec les communes de référence, la part de locataires pontois est assez similaire à celle enregistrée sur Échirolles mais supérieure à Fontaine, Saint Martin d'Hères et Eybens (qui comporte la part la plus faible de locataires).

### **6 - Répartition propriétaires et locataires : de fortes disparités selon le quartier d'habitation**

#### Répartition propriétaires/locataires sur le territoire par quartier

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg	Total
<b>Part en 2009</b>						
<b>Propriétaires</b>	20,5	25,5	8,6	20,7	24,7	100
<b>Locataires</b>	21,1	10,8	34,7	12,7	20,8	100
<b>Part en 2014</b>						
<b>Propriétaires</b>	23,7	25,3	8,5	16,4	26,2	100
<b>Locataires</b>	17,8	9,3	35,1	16,3	21,5	100

Source : INSEE RP 2009 et 2014

Que ce soit en 2009 ou en 2014 :

- 1/3 des locataires pontois habitent sur le quartier Îles de Mars Olympiades.
- 1/4 des propriétaires pontois habitent sur le quartier Villancourt l'autre quart sur Bourg.

#### Répartition propriétaires/locataires dans chaque quartier en 2009 et 2014

	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
<b>Part en 2009</b>					
<b>Propriétaires</b>	50,1	70,9	20,5	62,8	55,2
<b>Locataires</b>	49,9	29,1	79,5	37,2	44,8
<b>total</b>	100	100	100	100	100
<b>Part en 2014</b>					
<b>Propriétaires</b>	54,8	71,1	18,1	47,7	52,6
<b>Locataires</b>	45,2	28,9	81,9	52,3	47,4
<b>total</b>	100	100	100	100	100

Source : INSEE RP 2009 et 2014

En 2014

- **8 ménages sur 10 du quartier Îles de Mars Olympiades sont locataires** (chiffre quasi similaire à celui de 2009).

- **7 ménages sur 10 du quartier Villancourt sont propriétaires** (chiffre quasi similaire à celui de 2009).

## **7 - Le logement social sur Pont de Claix**

Les conditions d'accès et d'attribution au logement social sont encadrées dans le Code de la Construction et de l'Habitation (loi du 13 juillet 2006 article L441)

« Le logement social s'adresse à toutes personnes physiques séjournant régulièrement sur le territoire français dont les conditions de ressources n'excèdent pas des limites fixées pour l'ensemble des personnes vivant au foyer ».

Les plafonds de ressources sont fixés par arrêté conjoint du ministre chargé du logement, du ministre chargé de l'économie et des finances et du ministre chargé de la santé.

L'obligation des communes concernant le taux minimum de logements sociaux

L'article 10 de la loi dite « Duflot I » du 18 janvier 2013 « relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social » porte le taux minimum de logements locatifs sociaux de 20 % à 25 %.

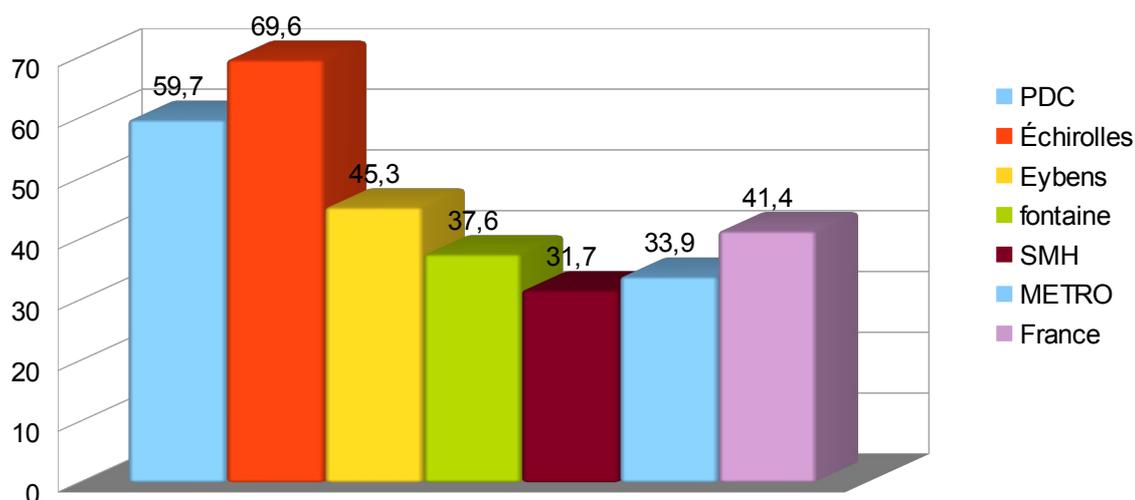
### **7-1 Une forte part de logements sociaux parmi le parc locatif**

En 2014, les locataires pontois habitent majoritairement dans un logement social.

Entre 2009 et 2014, la part de logements sociaux parmi le parc locatif a augmenté de près de 10%, passant de 49,5% à 59,7%

Part des logements sociaux parmi le parc locatif en 2014

source: INSEE RP 2014



**En comparaison avec les autres territoires de référence, Pont de Claix comporte une part plus importante de logements sociaux parmi son parc locatif, excepté Échirolles qui enregistre la part la plus forte.**

**Les locataires pontois sont deux fois plus nombreux à habiter dans un logement social que ceux habitant la Métropole grenobloise . Enfin, les locataires pontois sont environ 20% de plus à habiter le parc social que l'ensemble des français.**

**En 2014, avec plus de 30% de logements sociaux la commune de Pont de Claix remplit ses obligations légales.**

## **7-2 Logements sociaux : de fortes disparités selon le quartier d'habitation**

Part des logements sociaux dans le parc locatif dans chaque quartier en 2009 et 2014

	<b>Grand Galet</b>	<b>Villancourt</b>	<b>IDMO</b>	<b>Arc en Ciel</b>	<b>Bourg</b>
<b>2009</b>	63,2	9,8	85,5	46,7	36,3
<b>2014</b>	63,7	18,2	95,3	57,8	49,7

Source : INSEE RP 2009 et 2014

Entre 2009 et 2014, l'ensemble des quartiers voient leur proportion de logements sociaux augmenter, excepté Grand Galet où cette part reste stable.

**En 2014, le quartier Îles de Mars Olympiades est composé quasi exclusivement de logements sociaux (plus de 95%), cette part ayant augmenté de près de 10% entre 2009 et 2014.**

**A l'inverse le quartier Villancourt avec près de 20% de logements sociaux est celui comportant la part la plus faible (avec une augmentation de près de 9% entre 2009 et 2014).**

## Synthèse analyse « Habitat et logement »

### Ancienneté du parc

- Pont de Claix est la **commune comportant la part la plus importante de logements construits après guerre** et la **part la plus faible après 1991**
- Le quartier **Grand Galet** comporte la **part la plus importante de logement récents**.
- Le quartier **Villancourt** comporte la **part la plus importante de logements construits avant 1970**.

### Typologie et taille des logements

#### Typologie

- Environ **8 logements pontois sur 10 sont des appartements** avec très peu d'évolution entre 2009 et 2014.
- La **forte représentation de l'habitat collectif n'est pas propre à Pont de Claix**
- Le quartier **Îles de Mars Olympiades** est composé **quasi exclusivement d'appartements en habitat collectif**, suivi par Arc en Ciel (9 logements sur 10).
- Le quartier **Bourg** est le territoire comportant **le plus de maisons individuelles**

#### Taille

- Comme dans les autres territoires, **Pont de Claix comptabilise un nombre important de grands logements (4 pièces et plus)**.
- Le quartier **Villancourt** comporte la **plus forte part de grands logements**
- Le quartier **Bourg** comporte la **plus faible part de grands logements**.

#### Répartition propriétaires/locataires

- Une **répartition quasi égale entre propriétaires et locataires**
- Les **Pontois sont davantage locataires que les habitants de la Métropole grenobloise** et que l'ensemble des français.
- En 2014 Le quartier **Îles de Mars Olympiades** enregistre la **plus forte part de locataire : 8 ménages sur 10**.
- En 2014, **Villancourt** enregistre la **plus forte part de propriétaires : 7 ménages sur 10**.

#### Le logement social à Pont de Claix

- En comparaison avec les autres territoires de référence, **Pont de Claix comporte une part plus importante de logements sociaux parmi son parc locatif** (excepté Échirolles).
- Les **locataires pontois sont deux fois plus nombreux à habiter dans un logement social** que ceux habitant la **Métropole grenobloise**.
- En 2014, avec plus de 30% de logements sociaux, la commune de **Pont de Claix remplit ses obligations légales**.
- Le quartier **Îles de Mars Olympiades** est composé quasi **exclusivement de logements sociaux**.
- Le quartier **Villancourt** avec près de **20% de logements sociaux** est celui comportant la **part la plus faible**.

# ANNEXE

## DEFINITIONS

### **Le solde migratoire**

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

### **Le solde naturel**

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire et le solde naturel est alors négatif.

### **L'âge révolu**

L'âge en années révolues est l'âge au dernier anniversaire. Ainsi, « moins de 21 ans révolus » signifie avant l'anniversaire des 21 ans.

### **Le taux de scolarisation**

Le taux de scolarisation est calculé en faisant le rapport entre la nombre total d'habitants d'une tranche d'âge et le nombre d'habitants scolarisés dans cette même tranche d'âge

### **L'Indice de vieillissement**

Il s'agit du nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

### **La Grille AGGIR et les GIR**

La grille nationale AGGIR permet de mesurer le degré de perte d'autonomie du demandeur de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Elle sert à déterminer si le demandeur a droit à l'APA et, s'il y a effectivement droit, le niveau d'aides dont il a besoin. Les degrés de perte d'autonomie sont classés en 6 groupes dits "Iso-ressources" (GIR). À chaque GIR correspond un niveau de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Seuls les GIR 1 à 4 ouvrent droit à l'APA.

La personne relevant des GIR 5 ou 6 peut demander une aide ménagère ou une aide auprès de sa caisse de retraite

<b>GIR</b>	<b>Degré de dépendance</b>
GIR 1	- Personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessite une présence indispensable et continue d'intervenants, - Ou personne en fin de vie.
GIR 2	- Personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, - Ou personne dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui est capable de se déplacer et qui nécessite une surveillance permanente.
GIR 3	Personne ayant conservé son autonomie mentale, partiellement son autonomie locomotrice, mais qui a besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'une aide pour les soins corporels.
GIR 4	- Personne n'assumant pas seule ses transferts mais qui, une fois levée, peut se déplacer à l'intérieur de son logement, et qui a besoin d'aides pour la toilette et l'habillage - Ou personne n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais qui doit être aidée pour les soins corporels et les repas.
GIR 5	Personne ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.
GIR 6	Personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante.

## **L'APA**

L'APA est une allocation accordée, sous conditions d'âge et de perte d'autonomie. Elle peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social dans lequel le bénéficiaire est hébergé (APA en établissement).

### **L'APA accueil de jour**

Il s'agit d'un financement permettant un accompagnement individualisé des personnes dépendantes et un soutien aux aidants. Il a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

### **L'APA gré à gré**

On appelle « gré à gré » ou « emploi direct », le fait pour une personne de choisir d'employer elle-même directement, sans intervention d'organisme, et de rémunérer directement la ou les personnes intervenant à son domicile. Ainsi l'APA gré à gré permet d'aider financièrement les personnes dépendantes employant des intervenants à leur domicile.

### **L'APA aides techniques/habitat**

Les aides techniques financent l'achat d'équipements spécifiques. Pour l'habitat il s'agit d'aménagements spécifiques dans le logement (installation d'une douche par exemple).

## **Le taux de mortalité**

Le taux de mortalité (ou taux brut de mortalité) est le rapport entre le nombre annuel de décès et la population totale moyenne sur une période donnée dans un territoire donné.

## **Les Affections de longue durée**

Se sont des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse ouvrant droit, pour ceux qui en sont atteints, à l'exonération du ticket modérateur, c'est-à-dire à une prise en charge intégrale de leurs frais de traitement, dans la limite du périmètre remboursable.

## **La CMU-C**

La CMU-C, permet aux personnes les plus défavorisées (dont les revenus sont inférieurs à 720 euros mensuels pour une personne seule en 2014) de disposer d'une couverture complémentaire gratuite.

## **L'ACS**

L'Aide au Paiement d'une Complémentaire Santé est une aide financière attribuée lorsque le bénéficiaire dispose de revenus faibles mais pas suffisamment pour obtenir la CMU-C.

## **Le Revenu médian**

Le revenu médian est le revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.

## **La notion d'allocataires à bas revenus**

Cette notion existe depuis 1994. En France métropolitaine la population de référence comprend l'ensemble des allocataires âgés de moins de 65 ans, hors régimes spéciaux, excluant les étudiants et les personnes handicapées en maison spécialisées. Pour chacun des allocataires observés, est calculé un revenu d'unité de consommation (UC). Il est tenu compte pour cela du revenu mensuel disponible avant impôt et du total des prestations perçues au titre du mois d'observation.

Ce nombre d'UC est calculé en fonction d'une échelle d'équivalence prenant en compte les économies d'échelle liées à la taille des familles. Les unités sont déterminées de la façon suivante : 1 unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 par adulte ou enfant de 14 ans et plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans et 0,2 pour une famille monoparentale.

Pour pouvoir identifier les allocataires à bas revenus, il faut disposer d'un seuil de référence permettant de compter les allocataires dont le Revenu par UC est inférieur à ce seuil. Le seuil utilisé ici est calculé par l'INSEE à partir de résultats de l'enquête revenus fiscaux. Il correspond à 60 % du revenu médian en France métropolitaine, somme des revenus avant impôts et prestations, divisé par les UC.

## **Le rapport Interdécile**

Le rapport Interdécile est calculé pour mesurer les inégalités dans une population par la division du décile 9 (D9) par le décile 1 (D1). Plus le rapport Interdécile est élevé, plus les inégalités dans le pays sont grandes, entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres.

## **La population active**

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui

déclarent :

- Exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- Aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- Être apprenti,
- Être stagiaire rémunéré ;
- Être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- Être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- Être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi. Ne sont pas retenues les personnes qui, bien que s'étant déclarées chômeurs, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

## **Le chômage**

Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

Il existe plusieurs sources statistiques sur le chômage, dont :

Les statistiques mensuelles du Ministère du travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi.

L'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT).

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont, d'une part les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail, et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Remarque : Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).